

Abonnements par la poste:

Edition quotidienne	
CANADA	\$ 6.00
E.-UNIS et Empire Britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

Montréal, samedi 1er août 1931

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAME

MONTRÉAL

TELEPHONE: ... HARBOUR 1241*

SERVICE DE NUIT:

Administration: ... HARBOUR 1243

Rédaction: ... HARBOUR 3679

Gérant: ... HARBOUR 4897

FAIS CE QUE DOIS!

POUR TOUS!

M. Laurent Barré, dans le dernier numéro du *Bulletin des Agriculteurs*, a voulu, une fois de plus, revenir sur son projet d'école rurale et en bien préciser le caractère.

Je voudrais, dit-il, être bien compris! Ce que je réclame, ce sont des écoles petites, mais chez nous, où nos fils pourront aller, sans un costume spécial, sans aller en pension, sans payer de gros frais de chaux, sans être obligés de laisser le foyer et devenir des déracinés. Des écoles qui instruiront nos enfants sans les enlever à leurs parents et en privant ces derniers le moins possible des services qu'ils sont en droit d'attendre de leurs enfants.

En somme, à l'école primaire ordinaire, qui s'adresse à tous les enfants de la paroisse, mais ne les garde que jusqu'à treize ou quatorze ans, il s'agit d'adjoindre, pour les fils de cultivateurs, une école qui sera pareillement accessible à tous. Accessible par sa proximité, par les conditions dans lesquelles on la pourra fréquenter.

Ceci n'écarte aucune autre idée féconde.

A côté, au-dessus de cette école, on en pourra fonder ou maintenir d'autres, dont le programme sera plus étendu. Et il est clair que nous devrons toujours avoir des écoles supérieures, qui forment des spécialistes, des instituteurs de recherches, etc.

Mais aucune de ces institutions, actuelles ou en projet, ne répond aux besoins, ne comble la lacune que signale M. Barré.

* * *

Du moment qu'on oblige l'enfant à quitter le foyer paternel, qu'on lui impose des frais de transport et de séjour à l'étranger, en même temps qu'on prive ses parents des services qu'il peut rendre, il est clair, quelle que soit la valeur de l'objectif poursuivi, quelles que soient ses chances de succès, quel que soit son a-propos, il est clair qu'on ne s'adresse plus, qu'on ne peut plus s'adresser à tous les fils de cultivateur.

Or, c'est à la disposition de tous les fils de cultivateur qu'il faut mettre le supplément d'instruction générale et de connaissances agricoles que prévoit le plan Barré.

M. Barré écrit modestement: *Je ne donne pas le projet comme parfait, mais je crois que l'idée vaut quelque chose...* Sur la valeur de ce projet j'ai déjà cité, et l'on me permettra de répéter ici, d'opinion de l'un des hommes les plus compétents de ce pays, qu'il n'est pas des amis de M. Barré. — *C'est le bon sens même!* m'a dit cet éminent éducateur.

Après de certaines gens, que seules frappent les choses voyantes et brillantes, la faiblesse de ce projet, c'est peut-être son extrême simplicité. On associe trop souvent, sans s'en rendre compte, l'idée de dépense, d'effort, à celle de fécondité.

Or, dans ce cas-ci, il ne s'agit de rien de cela. Pas de construction éclatante, pas même de dépense considérable. On propose simplement que, pendant les mois d'automne et d'hiver, les jeunes gens de treize à dix-huit ans puissent ensemble suivre des cours qui compléteront leur instruction générale, développeront chez eux le goût de l'étude et de la lecture, et leur permettront d'acquiescer d'utiles notions d'agriculture pratique.

Cela n'imposera aux parents ni frais de voyage ni frais de costumes spéciaux. Cela ne les privera point des services de leurs enfants. Ceux-ci pourront, avant de partir le matin, donner un coup de main pour le train, revenir assez tôt pour aider au train du soir. Quant au transport, les voisins auront vite fait de s'associer pour le rendre facile et peu coûteux. On s'arrangera aisément aussi pour le repas du midi, le seul qu'il faudra prendre au dehors. Les fils d'habitant sont débrouillards autant qu'on veut.

En deux mots, il s'agit d'utiliser, pour relever le niveau général de l'instruction dans nos campagnes, les bouts de journée des mois les moins occupés de l'année, d'utiliser du temps qui est trop souvent aux trois quarts perdu aujourd'hui.

* * *

Supposons que ces écoles se multiplient graduellement à travers la province, voyez-vous quel sera, dans dix ou douze ans, quand deux ou trois générations de jeunes agriculteurs auront passé par là, recueillant des leçons pratiques, les appliquant chez eux, dans les conditions mêmes où ils devront vivre plus tard, les confrontant avec l'expérience de la maison, etc., voyez-vous quel sera l'effet produit?

Tout ce qui existe aujourd'hui en tirera profit et force nouvelles. Les cercles de jeunes agriculteurs, les associations professionnelles, les coopératives, etc., trouveront dans ces générations nouvelles des collaborateurs ardents et de futurs chefs. Certains voudront peut-être pousser plus loin leurs études, tous ou bien près seront les assidus des cours et conférences, les familiers des revues agricoles, etc. Et personne sûrement ne sera plus favorable aux écoles spéciales et supérieures nécessaires que ces jeunes gens qui auront par eux-mêmes expérimenté la valeur de l'étude.

Un courant nouveau passera à travers le monde agricole, le vivifiant et le stimulant.

* * *

Au début certains qui ne paraissent capables que d'envisager les effets de masse, qui ne voient d'évolution possible que radicale et totale, nous ont objecté: *Mais cela coûtera bien cher! Mais l'on ne pourra trouver les professeurs nécessaires!* L'un d'eux même, si nous ne nous trompons, a fait, pour montrer la difficulté du problème, le recensement des enfants de treize à dix-huit ans, d'après les dernières statistiques. Il arrivait à des chiffres imposants, mais il oubliait qu'il ne s'agit d'abord que des enfants de la campagne et, parmi ceux-ci, que des garçons. Cela réduit singulièrement ses chiffres.

Non! le projet est réalisable et, au prix de ce qu'il rapportera à la province, il sera sûrement l'un des moins coûteux qu'elle ait jamais exécuté.

D'ailleurs, nous l'avons dit plus d'une fois, et M. Barré le déclare expressément dans son dernier article, il ne peut être question de fonder toutes ces écoles d'un seul coup. *"Il faut un commencement"*, dit le lanceur du projet. *Quelques écoles d'abord, ensuite d'autres...*

Il doit y avoir parmi les anciens élèves des écoles d'agriculture quelques professeurs aptes à diriger ces premières écoles. Quand celles-ci auront réussi, que le succès en fera naître d'autres, les futurs professeurs se dirigeront naturellement vers cette nouvelle carrière.

... Il y aurait bien autre chose à dire encore sur le sujet, mais cet article est déjà long. Nous prions simplement ceux dont le nom de M. Barré irritera trop vivement les nerfs ces semaines-ci de ne pas oublier que cette idée n'est pas forcément liée aux opinions électorales de son auteur, et qu'elle gardera toute sa valeur, quoi qu'il advienne, politiquement, de M. Laurent Barré.

Omer HEROUX

L'actualité Autour du pot-aux-roses

Les politiciens qui ont blanchi sous le harnois (ou sous le Beauharnois) sont tout pantois de l'attitude du public.

A Montréal on fait des rapprochements entre le gros abécot qui vient de crever et celui de notre aïeul que le tampon des tribunaux d'arbitrage et civils a préservé du curetage.

Les journaux, qui vont toujours aux extrêmes, affirment avec une touchante unanimité: Il ne faut plus de scandale à la Beauharnois! Il ne faut plus que les solliciteurs de faveurs gouvernementales se paient. Et le public applaudit.

Voilà ce qui rend pantois les politiciens. Ils se rappellent bien que c'est pour un journaliste, et l'un des plus célèbres, qui a dit "que les élections ne se font pas avec des prières", par quoi il voulait insinuer qu'elles se font plutôt avec des trons bien garnis.

Des gens naïfs avaient bien entendu parler jusqu'ici de la C.E., mais sans s'y arrêter, sans remonter vers les sources qui l'alimentent, en croyant, tout bonnement, que chaque parti compte un certain nombre de fanatiques héroïques, prêts à se dévouer uniquement par principe et sans souci de la publicité, enchanés de garnir les coffres du parti de leurs épaules durement gagnées, tout comme les philanthropes garnissent les caisses des asiles, des orphelins et des hôpitaux.

Aujourd'hui, ces naïfs roulent sur le chemin de Damas et font chorus avec ceux qui crient, derrière les journaux: il ne faut plus que les compagnies qui jouissent des faveurs de l'Etat expriment leur reconnaissance ou leur désir de nouvelles faveurs en défrayant les dépenses électorales.

Et voilà justement ce qui rend perplexes les vieux praticiens de la politique, dépourvus de toute illusion sur le désintéressement de ceux qui donnent au parti, voire de ceux qui recueillent les dons. Il n'y a pas en effet en cette industrie de dévouement sérieux et il n'est pas rare que le Pactole s'égare de droite et de gauche avant d'atteindre son embouchure. Les trésoriers de partis sont-ils riches parce que riches ou riches parce que trésoriers? Où tirer la ligne? La Beauharnois a enrichi la caisse du parti, mais les caissiers aussi!

S'il faut supprimer la caisse, avant de supprimer les élections, M. Bennett ne pouvait faire plus opportunément sa tentative de dictature. C'est la marée en carême.

Car, en somme, le pauvre électeur est, en face des deux partis, comme l'âne de Buridan. Il doit tout de même se douter que les politiciens se moquent un peu des journaux, presque tous alimentés eux-mêmes par la caisse du parti, (que ce soit celui de gauche et celui de droite), et qu'ils continueront à taper les profiteurs du régime.

Or, comme il n'y a que deux partis, et que si c'est l'un des deux qui est pris cette fois la main dans le sac on sait très bien qu'à l'occasion on pourrait prendre l'autre, le pauvre contribuable se demande pour qui voter. Il devra se résoudre au raisonnement simpliste de ce nègre du sud des Etats-Unis. Les républicains lui avaient donné \$11 pour son vote. Les démocrates ne lui donnaient que \$7. Il vota démocrate — "pour le parti le moins corrompu des deux", dit-il. Ainsi que le signale une feuille de Halifax, c'est un peu la situation des électeurs qui, en présence des deux partis, auront à choisir entre celui dont la caisse leur paraît la moins malodorante.

Comme les conservateurs ont eu la première manche en cette affaire, le Star de Montréal leur conseille de continuer en si bonne voie. Pourquoi pas une nouvelle enquête sur le point de la Commission du port qui a coûté juste deux fois les prévisions?

M. Bennett, s'il n'a pas obtenu d'ici là la dictature fasciste qu'il ambitionne, se laissera peut-être tenter.

S'il cède, l'enquête donnera le résultat prévu ou ne le donnera pas. Si elle manque son coup, ce sera de l'argent gaspillé et un crachot qui retombera sur le nez du cracheur; si, par contre, ce qui est infiniment plus probable, elle réussit, l'effet sera en définitive le même.

Il y a un terme à la patience de cette bonne bête d'électeur. Rien de plus brutal qu'un mouton, quand il est pris de rage.

C'est tout le système qui croulera. M. Bennett ne sait pas le français, mais il doit y avoir en anglais un proverbe correspondant au nôtre: tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se brise.

L'enquête de la Beauharnois l'a pas mal ébréchée, la cruche. Celle de la contrebande de liqueurs, qui s'en vient, lui fera peut-être une nouvelle entaille.

Une autre grosse enquête fédérale la laissera sans fond.

Et nous passerons au régime socialiste, qui apparaîtra alors comme la seule solution, vu que le parti socialiste a les mains propres, n'ayant jamais eu à tripoter l'assiette au beurre. A moins que — un mouton furieux fait des bonds terribles — la populace ne saute d'un coup de notre système ploutocratique dans l'abîme de l'expérience communiste.

Le propriétaire du Star ne s'en montrerait d'ailleurs pas ému. Il peut répéter, à son âge: Après nous le déluge qui ne veut pas dire que le déluge tarderait à venir.

NESSUS

Bloc-notes Il y revient

Un journaliste québécois, M. L'Heureux, de l'Action catholique, signalait il y a quelques heures la nécessité pour les chefs de partis de se demander si ce ne serait pas le temps, à l'occasion du remaniement qui s'impose à la Beauharnois Corporation, de penser aux intérêts du public exploité par les monopoles. M. L'Heureux revient dans un second article sur le même sujet et enfonce le clou. "Nous comptons bien que les chefs provinciaux des deux partis politiques vont faire bientôt connaître leurs plans quant au renforcement de la Beauharnois. Il y a assez longtemps que les électeurs, en cette province, se battent pour des riens durant les élections. Après l'ouverture du puits de la Beauharnois, nombre d'entre eux, — les plus libres et les plus éveillés, — vont songer à travailler pour eux et réclamer qu'on travaille pour eux. Or comme les forces des partis se contrebalancent assez bien cette année, il est évident que ces indépendants détiendront la balance du pouvoir durant les élections prochaines. Avis donc aux constructeurs de programmes, quelle que soit leur couleur. L'article de l'électricité aura une grande importance durant la prochaine campagne. Il complètera beaucoup plus que la couleur des candidats aux yeux d'un électeur émancipé. Ce sera le poids décisif mis dans la balance", écrit M. L'Heureux. Il faut se dire par ailleurs que les élections ne se faisant pas "avec des prières", les partis auront besoin d'argent; or les monopoles en ont tout plein. Ils sauront où le placer pour tâcher d'impressionner les chefs et de les lier à une politique de sécurité pour les monopoles. Ceux-ci s'assurent d'ordinaire contre les imprévus, — on l'a déjà vu, — et contre les sautes de vents. Et puis les solliciteurs de fonds électoraux, en campagne ces jours-ci, plus que jamais malgré les révélations de la Beauharnois, savent qu'il y a une porte large ouverte, aux monopoles et chez leurs amis. Pour réussir, le projet de M. L'Heureux aura donc besoin d'une grande publicité, telle que les journaux de partis ne la lui donneront certes pas volontiers. On ne donne rien pour rien, là surtout, en temps d'élections moins que jamais.

La réforme du Sénat
Sujet d'importance constante et sujet de grande actualité, dès après les révélations de ces semaines-ci, et certains sénateurs se feraient plutôt forcer la main que de consentir à une réforme dont ils seraient les premières victimes désignées par le public. Les sénateurs, — les quatre cinquièmes d'entre eux, à coup sûr — sont devenus sénateurs d'abord parce que politiciens. Certains se sont imposés par leur mérite et leur valeur incontestables, — d'autres à cause de leur argent et de leur connaissance pratique des moyens avec lesquels obtenir l'argent pour le parti. Un comité du Sénat doit s'occuper de donner suite au rapport du comité d'enquête de la Beauharnois, pour ce qui regarde les sénateurs mis en cause. Quoi qu'il fasse, il ne saurait pour l'heure poser des règles quant à la réforme du Sénat. C'est aux chefs de partis à donner là-dessus suite à leurs promesses d'autrefois. Mais on doute qu'ils le fassent: la politique les lie. Un journal de Chicoutimi, le *Progress du Saguenay*, écrit justement à ce sujet: "... On peut bien dire que plusieurs Canadiens possèdent les aptitudes requises de ceux qui siègent au Conseil de la nation. Ainsi croit-on que MM. Bourassa, Antonio Perrault, Montpetit, entrent jamais au Sénat? La politique leur en a fermé la porte; et à combien d'autres ne la ferme-t-elle pas? Il faut prendre son joug, car elle ne pardonne pas à ceux qui refusent de le porter. Et pourtant, si la Chambre haute s'ouvrait devant les hommes les plus dignes et les plus désintéressés des diverses associations de notre pays, nous aurions un Sénat plus représentatif, plus compétent, plus soucieux même des vrais intérêts du pays". En fait, si les gouvernements eussent nommé au Sénat plus de gens désintéressés des hasards de partis, et moins d'hommes hauts en couleur, la Chambre haute aurait de ce temps-ci la détestable publicité qu'entourent certains de ses membres pris à se baigner dans les eaux douteuses de Beauharnois?

Le mandat de M. Bennett

S'il avait dit aux électeurs, pendant la dernière campagne électorale, qu'il exigerait du parlement carte blanche pour mener à lui seul et sans le concours de la députation, les affaires du pays comme il l'entendrait, M. Bennett aurait-il pris le pouvoir? Un quotidien d'allures conservatrices, protectionniste avancé, d'ordinaire porté envers le premier ministre, l'*Evening*, de Québec, pose la question et répond tout net: "Il n'aurait jamais obtenu la majorité". M. Bennett doit gouverner le pays selon la formule constitutionnelle. C'est son devoir. Lui-même ne parlait-il pas ces jours derniers, et avec ostentation, du respect à donner aux institutions démocratiques, et même à la démocratie? Il s'en moque joliment. L'*Evening*, dans un article hors du ton ordinaire, qualifie de "mesure autocratique" la résolution que M. Bennett a arrachée il y a quelques heures à la Chambre et contre laquelle

Qui gouvernera la province, le 25 août 1931?

Le passé des partis, à Québec — Les conservateurs au pouvoir 25 ans et les libéraux 38 ans — Un ministère de deux jours, en 1887 — Aux temps de Mercier — De M. Marchand à M. Taschereau — Electeurs et députés

M. GOUIN PREMIER MINISTRE PENDANT 15 ANS ET M. TASCHEREAU DEPUIS 11 ANS — ENSUITE?..

Le 24 de mois-ci auront lieu les dix-huitièmes élections générales de la province de Québec, depuis la Confédération. Il y a eu en effet un appel général aux électeurs québécois, de la part du gouvernement provincial, aux dates suivantes, dans le passé:

Année	Date	Nombre de comtés
1867	août et septembre	65
1871	juin et juillet	65
1875	7 juillet	65
1878	1er mai	65
1881	2 décembre	65
1886	14 octobre	65
1890	17 juin	73
1892	8 mars	73
1897	11 mai	74
1900	7 décembre	74
1904	25 novembre	74
1908	8 juin	74
1912	15 mai	81
1916	22 mai	81
1919	23 juin	81
1923	5 février	85
1927	16 mai	85

Cette année, il y aura scrutin dans 89 comtés; quatre nouveaux comtés ont en effet été créés il y a quelques mois par l'Assemblée dont le terme d'office a expiré le jeudi midi 30 juillet dernier.

LES PARTIS AU POUVOIR DEPUIS 1867

Les conservateurs ont été au pouvoir de 1867 à 1878; MM. P.-J. Chauveau fut premier ministre du 15 juillet 1867 au 21 février 1873. M. Gédéon Oulmet, du 26 février 1873 au 8 septembre 1874 et M. C.-E. de Boucherville, du 22 septembre 1874 au 7 mars 1878. Un premier ministre libéral forma alors le premier cabinet libéral depuis la Confédération, — cabinet qui ne vécut que quelques mois: M. H.-G. Joly (de Lotbinière) le gouverna la province du 8 mars 1878 au 30 octobre 1879. Le 31 octobre 1879, M. J.-Adolphe Chapleau, conservateur, reprit le pouvoir et les conservateurs le gardèrent jusqu'en 1887; M. Chapleau fut premier ministre d'octobre 1879 au 5 juillet 1882; M. J.-A. Moussseau le remplaça alors jusqu'au 1er janvier 1884, où il céda la place à M. J. J. Ross, qui resta premier ministre jusqu'à janvier 1887. M. L.-O. Taillon devint alors premier ministre pour deux jours, du 25 au 27 janvier 1887. Les libéraux s'emparèrent en 1887 du pouvoir et M. Honoré Mercier gouverna la province du 27 janvier 1887 au 16 décembre 1891. Renversé, le ministre libéral Mercier céda la place en décembre 1891 au ministre conservateur que présida M. C.-E. de Boucherville, premier ministre du 21 décembre 1891 au 16 décembre 1892. M. L.-O. Taillon, qui avait été premier ministre conservateur deux jours, en janvier 1887, prit la succession de M. de Boucherville le 16 décembre 1892 et la garda jusqu'au 1er mai 1896; M. E. J. Flynn fut alors premier ministre, du 12 mai 1896 au 26 mai 1897.

Les libéraux prirent le pouvoir aux élections de 1897 et l'ont gardé continuellement depuis lors. — Il y a eu 34 ans à la fin de mai dernier. M. F. G. Marchand fut le premier des ministres de cette série libérale; il gouverna du 26 mai 1897 au 25 septembre 1900, où il eut pour successeur M. S.-N. Parent, du 3 octobre 1900 au 20 mars 1905. Renversé à la suite d'une conspiration de palais où figurèrent entre autres MM. Guin, Turgeon et Weir, M. Parent dut quitter le poste de premier ministre en mars 1905. M. Lomer Guin le remplaça et fut premier ministre du 23 mars 1905 au 8 juillet 1920; il désigna pour lui succéder à cette date M. Alexandre Taschereau, premier ministre depuis lors; M. Taschereau entra en 1907 dans le ministère Guin à titre de ministre des travaux publics et du travail, et devint procureur général le 26 août 1919, onze mois avant de remplacer M. Guin à la tête du parti libéral.

plusieurs députés ont protesté, dont celui de Labelle en particulier, quand il a démontré qu'elle s'inspire plus du fascisme que de l'importation quelle autre théorie de gouvernement. Il n'y a pas, dit le journal québécois du matin, "l'ombre de raison pour le parlement de déléguer ainsi ses pouvoirs à un cabinet incomplet dominé par la volonté de fer d'un seul homme. Et il existe des motifs péremptoires d'ordre public pour que la Chambre des Communes et à son défaut le Sénat mette un frein à l'esprit de domination de M. Bennett". L'*Evening* conclut: "Sans la vertu de mesure et un brin de modestie, M. Bennett aurait vite fait de compromettre son rôle et sa mission. Il est grand temps que ses amis le lui disent, s'il en est qui sachent parler avec fermeté à ce personnage par trop autoritaire et pas assez constitutionnel". C'est la vérité. Mais M. Bennett passera outre à ces avertissements; il a une majorité complaisante, il en obtient ce qu'il veut; et pour peu qu'il continue, le parti conservateur fédéral n'aura guère de pire ennemi que son chef lui-même, en train de le démolir, — sans le savoir peut-être, — dans l'esprit de gens d'ordinaire tout à fait bien disposés envers le gouvernement. "Les abus de pouvoir tuent le respect de l'autorité et préparent la révolution", dit encore l'*Evening*.

G. P.

38 ANS CONTRE 25 ANS

En résumé, les conservateurs, pendant les 64 ans écoulés depuis la Confédération, ont été au pouvoir à Québec, 25 ans et quelques mois et les libéraux, environ 38 ans et demi, dont 34 ans sans interruption. Le premier ministre qui resta le plus longtemps à la direction des affaires, jusqu'ici, fut sir Lomer Guin; il le fut 15 ans et trois mois. M. Taschereau arrive en second, avec 11 ans et un mois de pouvoir ininterrompu. Les conservateurs ont formé dix ministères, dont un, le premier cabinet Taillon, ne dura que deux jours; les libéraux, pour leur part, ont formé six ministères, dont celui de M. Joly ne tint qu'une vingtaine de mois le pouvoir, en 1878-1879.

SESSIONS ET DUREE DES LEGISLATURES

La plupart des dix-sept législatures élues par le Québec depuis 1867 ont fait quatre sessions. L'une d'elles a fait 5 sessions, celle qui fut élue le 2 décembre 1881 et qui fut dissoute en septembre 1886. Une autre fit même six sessions, de 1892 à 1897. Ce fut la dernière législature conservatrice. Une autre ne fit qu'une session, — la Chambre qui avait été élue en 1890 et fut dissoute le 22 décembre 1891, avec le deuxième ministère de Boucherville.

LA TROISIEME ELECTION DE M. TASCHEREAU

L'élection du 2 courant sera la troisième que M. Taschereau fera à titre de premier ministre. Il en eut une première en 1923 et une deuxième en 1927. En 1923, sur 82 comtés, les libéraux en remportèrent 64; en 1927, sur le même nombre de comtés, ils en remportèrent 73, gagnant ainsi quelque avance et réduisant d'autant les forces conservatrices. Depuis, celles-ci ont gagné l'élection partielle de Compton, battant M. Gordon Scott, le trésorier provincial, vers la fin de 1930. Les libéraux avaient, à la dissolution, avant-hier, 69 comtés, les conservateurs 12 et il y en avait 4 vacants: Montcalm et Brome, représentés par MM. Perron et Oliver, morts il y a quelques mois et restés sans remplaçants dans la Chambre, et Lévis et Dorchester, dont les députés, MM. Roy et Ouellette, sont passés au Conseil législatif.

LES CHEFS

M. Taschereau est chef du parti libéral depuis juillet 1920, où il succéda à M. Guin. Il a pour adversaire M. Houde, maire de Montréal depuis 1929, qui a remplacé cette année-là aussi à la tête du parti conservateur provincial M. Arthur Sauvé, devenu depuis ministre des postes à Ottawa, — en juillet 1930, — et qui avait en 1916 pris le poste de chef conservateur provincial, à l'issue des élections de cette année, où 6 conservateurs seulement furent élus.

LES ELECTEURS

Aux élections provinciales, les femmes n'ont pas droit de vote, dans notre province, bien qu'elles soient électrices quand il s'agit des élections fédérales. Le nombre des électeurs inscrits, qui n'était que de 161,800 en 1867, fut de 567,907 aux dernières élections générales québécoises, en 1927. De ces 567,907, les trois-cinquièmes environ voteront, soit 321,000. Comme il y avait alors dans la province 85 comtés, cela donnait un nombre moyen de 6,680 électeurs inscrits par député.

LE CABINET TASCHEREAU

Il se composait, à la dissolution, de: MM. L.-A. Taschereau, procureur général et premier ministre; Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts; Hector Laferté, ministre de la Colonisation et des Pêcheries; L. Athanas David, secrétaire provincial; J.-Edouard Perrault, ministre de la Voirie et des Mines; J.-Napoleon Francoeur, ministre des Travaux publics et du Travail; Adélar Godbout, ministre de l'Agriculture; Lauréat Lapierre, Joseph Henry Dillon, Alfred Leduc, Narcisse Pérodeau, ministres sans portefeuille. M. Taschereau est aussi trésorier provincial intérimaire, depuis la défaite de M. Scott dans Compton.

Pour l'église de Rubaga

Nous avons annoncé que la souscription pour l'église de Rubaga était close. Malgré cet avertissement deux nouvelles souscriptions nous sont parvenues dont nous rendons compte ci-dessous: M. Giro, P.S. \$1.00; M. Arcade Bissonnette, \$5.00.

Démenti aux "United States Lines"

Halifax, 1er (SPC). — Les autorités locales de l'immigration et des douanes démentent l'assertion des "United States Lines" que des fonctionnaires canadiens ont empêché le débarquement de touristes du "Leviathan" alors que ce paquebot mouillait au large du port d'Halifax samedi dernier. De 1,400 passagers qui étaient à bord du "Leviathan", dix-sept s'étaient embarqués à destination d'Halifax. Le paquebot n'est pas entré dans le port à cause d'une forte brume. Terre-Neuve.

Sir Richard Squires va en Angleterre

Saint-Jean, Terre-Neuve, 1er (SPC). — Sir Richard Squires, premier ministre de Terre-Neuve, et lady Squires se sont embarqués pour l'Angleterre à bord du "Newfoundland", il y a quelques heures. Il paraît qu'en Angleterre, sir Richard choisira un expert financier du trésor britannique pour lui confier une enquête sur la situation financière de Terre-Neuve.

L'Encyclique vient de paraître

L'Encyclique sur l'Action catholique et le Fascisme vient de paraître dans la collection de "Document". Les commandes déjà reçues seront expédiées dans l'ordre de leur arrivée. Cette brochure se vend 10 sous l'exemplaire, \$1 la douzaine franco; \$7 le 100, \$30 les cinq cents, \$50 le mille, port en plus. On est prié d'adresser le plus rapidement possible les commandes au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, Montréal (Harbour 1241).

Chronique musicale

Le Clergé et la musique sacrée

On se rappelle le mot fameux de l'abbé Sieyès, lors de la Réunion des Etats-Généralistes, au début de la Révolution française: "Qu'est-ce que le Tiers-Etat? — Tout. Qu'a-t-il été jusqu'ici? — Rien. Que doit-il être? — Devenir quelque chose".

Il semble qu'une série de questions analogues pourrait se poser concernant la vraie musique d'église.

Pendant plus d'un siècle et demi, elle s'est vu supplanter par une musique théâtrale, d'allure et d'inspiration étrangères au culte divin. Détournée de la fin qui faisait admettre son caractère et produisait des œuvres de proportions démesurées en concerts spirituels. Telles les messes de Bach, de Beethoven, et autres, les Requiem de Mozart, de Berlioz et de Verdi. Chefs-d'œuvre au point de vue musical; hors-d'œuvre sous l'aspect liturgique. Or, ce dernier seul importe à la prière.

Genèse de la réforme, actuelle

Une réaction s'imposait. Elle se produisit vers le milieu du siècle dernier, et, phénomène assez étrange, elle fut amorcée par des laïques, en France, du moins.

Au début du 19e siècle, Choron avait tenté de propager la polyphonie ancienne, en donnant des auditions dans les principales villes de France. La tentative était prématurée.

Cependant, la semence n'était pas demeurée stérile. Quelque vingt ans plus tard, des musiciens éclairés et religieux, bien que laïques, renouvelèrent l'essai. Danton, d'Ortigue et Niedermeyer, ce dernier protestant, entreprirent de restaurer la musique sacrée. Une revue fut fondée à cet effet; elle revendiqua avec énergie les droits de la vraie musique d'église, combattit les abus qui s'étaient introduits au grand jour; signala l'inconvenance et la faiblesse du répertoire courant et soutint avec vigueur des polémiques retentissantes. Cette fois encore la campagne d'assainissement sembla ne pas avoir abouti. Trop de préjugés, d'intérêts, d'ignorance ou d'indifférence religieuse s'opposaient à la pleine lumière et obscurcissaient l'opinion. Néanmoins, un nouveau pas en avant avait été fait. Pendant qu'en Allemagne, le chanoine Proske rééditait un bon nombre d'œuvres de la polyphonie palestinienne et que Witt se préparait à opérer la réforme du chant d'église, les Bénédictins de France commençaient ces études de manuscrits qui devaient les conduire à la restauration actuelle du chant grégorien.

Le clergé à l'écart

Alors qu'aux 15e et 16e siècles, à l'âge d'or de la polyphonie sacrée, tous les grands compositeurs, à l'exception du seul Palestrina, étaient des prêtres, — ce qui explique le caractère religieux de leur musique, — vers la fin du 18e et au début du 19e siècle, la musique moderne et profane étant passée aux mains des laïques, le clergé se tint naturellement à l'écart de ce mouvement. Et comme ces laïques s'appelaient Haydn, Mozart, Beethoven, Schubert, Cherubini, Berlioz, Méhul et autres, leurs œuvres profanes, interprétées par des chanteurs d'une éblouissante virtuosité vocale, obtinrent une vogue universelle. On leur demanda d'écrire pour l'église.

Insensiblement, au cours des 17e et 18e siècles, la musique d'église ayant évolué, la double tradition du grégorien et de la polyphonie ancienne s'était perdue. Le premier s'était mué en chant à notes allongées et alourdies, sous prétexte de gravité; il était devenu le plain-chant, "plans cantus", à notes égales, émises à plein gosier, accompagné d'un instrument à nom sinistre, "le serpent", qui faisait la basse dudit plain-chant. Il n'y avait là, on se le figure aisément, rien de bien "rigolo".

Aussi la musique profane, survenant avec son orchestre et ses habiles chanteurs, avait rapidement conquis la foule et refoulé dans l'ombre et dans le mépris le chant d'église si pauvrement délaissé.

Le genre théâtral et descriptif envahit rapidement le sanctuaire et inspira toute la littérature musicale pseudo-religieuse dans laquelle nos ancêtres ont été élevés. Ignorant la polyphonie classique, réduits au seul plain-chant d'une monotonie désespérante, ils acceptèrent comme type de musique sacrée, aux grandes fêtes, des œuvres qui en étaient tout l'opposé, fond et forme, inspiration et exécution. C'est dans cette atmosphère viciée, prolongée jusqu'à nos jours, que nous avons été élevés; ce qui nous rend si malaisé le ralliement à la restauration préconisée par Pie X et ses successeurs.

Préjugé tenace à démolir

La musique à l'église n'étant plus musique d'église (les messes et surtout les motets venaient en ligne directe de la musique profane et théâtrale, les motets en particulier) elle fut tenue en suspicion dans les séminaires. Quiconque s'adonnait à la musique était noté défavorablement, et l'on eut ce spectacle singulier: aux séminaires, l'entente aux grands séminaires, point de polyphonie sacrée mais un plain-chant déformé; au dehors, dans les chorales de paroisses, une musique tapageuse avec orchestre, voix de femmes, solos dramatiques en contraste frappant avec le recueillement et la dignité qui convient aux cérémonies.

En un tel état de choses, il est clair que le prêtre ne pouvait décemment prendre la direction musicale. De là, ce préjugé qui tient encore en bien des esprits, que pour le clergé, c'est une déchéance de s'occuper de musique même sacrée et de bon aloi. Or cette opinion est le contrepied de l'espérance traditionnelle de l'Eglise. Le grand Pape Pie X, dont le rôle bienfaisant fut de rétablir et de renouer les traditions, ne crut pas indigne de ses hautes fonctions de Suprême Pontife de rectifier en ce point les idées courantes. Il n'hésita pas, au moment d'exécuter le programme de restauration universelle qu'il s'était tracé: "omnia instaurare in Christo", à faire de la musique d'église, le premier sujet de ses instructions. Dans son *Motu proprio* de 1903, dès le début de ce pontificat que tant de réformes étonnantes et toujours pratiques devaient rendre mémorable, il rappelle au clergé, évêques et curés, leurs obligations en ce point qu'il juge d'importance capitale. Nous aurons occasion, dans un article ultérieur sur les "Documents officiels en matière de musique sacrée" de revenir plus en détail sur ce sujet et de le traiter plus à fond.

Rôle du clergé

En ce point d'une importance vitale et base indispensable d'un retour nécessaire aux vraies traditions de la véritable musique liturgique, je ne saurais trouver d'appui plus solide que les paroles mêmes de Pie X en son *Motu proprio* qu'il a voulu lui-même être "Le Code juridique de la musique sacrée".

Après avoir, dans les cinq derniers numéros (24 à 28) recommandé: l'établissement de Commissions diocésaines chargées de veiller sur la musique exécutée dans les églises (no 24); l'étude du chant grégorien traditionnel, de la polyphonie sacrée et de la bonne musique religieuse dans les Séminaires et les Instituts ecclésiastiques (no 25); l'enseignement aux étudiants de théologie de ce qui concerne les principes et les lois de la musique sacrée (no 26); l'établissement de "Scholae Cantorum" dans les églises principales et même secondaires (no 27); la fondation et le soutien d'écoles supérieures de musique sacrée pour la saine formation de maîtres de chapelle, d'organistes et de chanteurs compétents (no 28). Le Pape conclut en ces termes (no 29):

"En terminant, Nous recommandons aux maîtres de chapelle, aux chantres, aux membres du clergé, aux supérieurs des séminaires, des instituts ecclésiastiques et des communautés religieuses, aux curés et recteurs des églises, aux chanoines des collégiales et des cathédrales, et surtout aux Ordinaires "diocésains de favoriser avec tout leur zèle ces sages réformes..."

La constitution récente *Divini Cultus* de S. S. Pie XI, en endossant

les dispositifs du *Motu Proprio* de Pie X, formule avec détails les moyens à prendre pour que le clergé tant séculier que régulier soit formé à la musique d'église dès le jeune âge.

En résumé, tout prêtre au sortir du Séminaire devrait être en état, sinon de former et diriger des chœurs, au moins de pouvoir juger sainement et d'exercer un contrôle éclairé tant sur le choix que sur l'exécution du chant d'église.

Pour arriver à ce résultat, il faut, dès le petit séminaire, que soit imprimée une direction avisée. L'enseignement du solfège et la formation vocale, ordinairement négligés, pourraient se voir céder un peu du temps consacré à la fantaisie et à semer à l'oreille des chœurs profanes et des opérettes.

C.-H. LEFEBVRE, S.J., maître de chapelle au Gesù.

La prochaine chronique aura pour sujet *Les Documents officiels sur la musique d'église*.

C.-H. L., S.J.

Nominations chez les Jésuites

Le personnel des diverses maisons et collèges reste sensiblement le même — La liste des nominations nouvelles

Selon la coutume, les Pères Jésuites ont reçu leurs obédiences, hier, en la fête de leur fondateur, saint Ignace de Loyola.

Le personnel des diverses maisons et collèges reste sensiblement le même. Voici la liste des nominations nouvelles:

MONTREAL. — Scolasticat de l'Immaculée-Conception: le R. P. E. Brouillet devient assistant-directeur du *Messenger canadien*; le P. Arthur Tréault, professeur de philosophie; les Pères V. Gravel et J. Leclaire seront vicaires à la paroisse.

A l'étude de la théologie, les PP. G. D'Auteuil, R. Beauséjour, Ph. Bélanger, R. Bergeron, L.-P. Bourassa, J. Forest, A. Fortier, G. Goulet, L. Hardy, W. Hébert, R. Lalonde, L. Langlois, O. Langlois, L. Thibodeau, A. Drolet, M. Dufresne et M. Jacobs.

A l'étude de la philosophie: les PP. P.-A. Beaudoin, L.-P. Bellavance, H. Bertrand, G. Brossard, A. Côté, J. D'Aragnon, J.-P. Demers, A. Denis, A. Dupuis, P. Gibeau, V. Guévremont, A. Lavière, W. Morin, J. Tremblay, J.-R. Tremblay et M. Viau.

Collège Saint-Marie. — Ministre, le P. W. Ménard, directeur spirituel des élèves, le P. J. Bélanger, professeur de philosophie 1ère année, le P. L. Roy, professeur de physique, le P. E. Cambron, professeur de belles-lettres, le P. E. Nadeau, professeur de versification, le P. P. Racine, professeur de méthode, le P. E. Reid, professeurs de syntaxe; les PP. A. Bertrand et C. Drolet; professeur d'éléments latins, le P. E. Lacasse; sous-préfet, le P. L.-J. Primeau.

Collège Jean-de-Brébeuf. — Ministre, le P. A. L'Heureux; professeur de philosophie 2ème année, le P. Alphonse Gauthier; professeur de physique, le P. J. Gaudette; professeur de belles-lettres, les PP. P. Benoit et R. Dubé; professeurs de méthode, les PP. P. Desjardins, C. H. Beaulieu et P. Hébert; professeur d'éléments latins, le P. E. Lamoureux; professeur de sciences naturelles, le P. B. Taché; surveillants, les PP. V. Beaulieu, P. Leduc et H. Létourneau.

Ecole Saint-Ignace. — Professeur de rhétorique, le P. Ed. Dumas; professeur de belles-lettres, le P. J.-M. d'Anjou; ministre et professeur de versification, le P. L. Pellegrino; professeur de méthode, le P. R. Huot; professeur de syntaxe, le P. R. Blondeau, professeur d'anglais, le P. A. Saman; régisseur à cette maison, le P. Alph. Daigault, attaché à l'oeuvre des retraites.

Maison Saint-Joseph. — Ministre et assistant du Maître des novices, le R. P. Gervais; professeur au séminaire, le P. V. Colozza.

Coughnawaga, mission. — Vicaire, le P. B. Dechêne.

QUEBEC. — Collège Saint-Charles-Garnier: professeur de syntaxe, le P. R. Legault; professeur d'éléments latins, le P. J. Letellier de Saint-Just; professeur d'anglais et de mathématiques, le P. E. Bouvier.

Villa Manresa. — Supérieur, le P. J. Primeau; prédicateurs de retraites: les PP. A. Dequière et E. Lacerrière.

Résidence de la rue Dauphine. — Supérieur, le P. Arsène Roy.

CHICOUTIMI. — Maison des retraites. — Prédicateur, le P. E. Monagan.

SUDBURY. — Collège du Sacré-Coeur: Ministre et directeur spirituel des élèves, le P. H. Vandandague; professeur de belles-lettres, le P. A. Pouliot; professeur de méthode, le P. G. Courteau; professeur d'éléments latins, le P. L. Millette; professeur de sciences naturelles, le P. A. Lepage.

SAINT-BONIFACE, MAN. — Collège Saint-Joseph: Professeur de rhétorique, le P. G. Laramée; professeur de méthode, le P. M. Bégin; professeur d'éléments latins, le P. P. E. Gauthier; surveillant, le P. G. Van Belleghem.

EDMONTON. — Collège Saint-François-Xavier: Ministre et professeur d'éléments latins, le P. J. Beauséjour; professeur de méthode, le P. A. d'Appollonia; surveillant, le P. A. Lalonde.

GASPE. — Séminaire: Ministre et préfet de discipline, le P. O. Primeau; professeur de rhétorique, le P. Lajoie; professeur de versification, le P. L. Cadieux; professeur d'anglais, le P. W. Nadeau; surveillant, le P. G. Lachapelle.

Se rendront à Amiens, France, les PP. J. Allaire, H. Falbord, A. Frenette, H. Boileau, A. Sansoucy; à Paray-le-Monial, France, les PP. L. Bouvier, R. Delbecq, O. Doyon, L. Pouliot, A. Proulx; à Rome, pour études théologiques, le P. L. Pelland; pour études spéciales, le P. Samuel Bellavance, qui restera chargé de l'oeuvre de la Broquerie jusqu'à son départ, au cours de septembre.

Partiront en octobre pour la mission de Chine: les PP. Em. Muller et A. Tremblay et le P. D. Pesant.

LA CAVITÉ

Ne se bouche pas, ne râle pas, n'envoie pas de jus dans la bouche.

No 1. \$1.00 — No 2. 50c.

Cavité de Luxe faite à Londres Avec étui et bouquin en ambre, monté en or, \$6.00

Avec sac en chamoisette et bouquin en vulcanite, \$2.50

La Cavité—Pas de tube

E.-N. CUSSON, 7062, St-Denis, Montréal.

Les luttes françaises en Saskatchewan de 1910 à 1919

Un nouvel article de M. Raymond Denis

Dans un article précédent nous avons dit qu'au point de vue scolaire nous sommes à peu près entièrement à la discrétion de la majorité provinciale. La constitution de 1905 ne nous donna que des garanties plutôt illusoires comme catholiques et ne nous en donna pas du tout en ce qui concerne l'enseignement du français.

Nous avons vu également que, malgré une législation favorable votée en 1905 par la législature provinciale, la minorité franco-canadienne avait cru bon de préparer un système de défense en créant un journal français, 1911, et une organisation nationale, 1912.

Jusqu'en 1917, cette question d'écoles qui avait été plus ou moins agitée aux élections de 1905 et 1909 fut laissée de côté; et on n'entendait pratiquement pas parler de ce problème, si ce ne fut au cours des manifestations orangistes du 12 juillet.

Les notes en profitèrent pour s'organiser. Le journal recruta des lecteurs, établit son influence, maintint la mentalité nationale du groupe.

L'A. C. F. C. fonda des cercles, tint des congrès et groupa sous son drapeau tous les catholiques de langue française sans distinction de pays d'origine. Cette union était nécessaire, car il ne faut pas oublier que dans la Saskatchewan habitent plusieurs milliers de Franco-Canadiens dont la province de Québec n'est pas le pays de naissance. Frères par le sang qui coule dans leurs veines, par la foi qu'ils professent, par la langue qu'ils parlent et qu'ils chérissent, il était tout naturel que tous luttassent ensemble pour la cause commune.

Le contraire eût été un paradoxe avec une légitime fierté que les chefs de la résistance franco-canadienne dans notre province voient dans leurs rangs. Les Académiciens, Franco-Américains, Français, Belges, Suisses français, maintenant tous Canadiens français, groupés à l'ombre du même drapeau, pleurant les mêmes défaites, mais aussi triomphant des mêmes victoires.

Cette union fraternelle explique le succès de notre résistance.

En 1916 l'agitation commença. L'Association des commissaires d'écoles, au point de vue scolaire, était devenue une puissance, vota des résolutions demandant que l'anglais seul fut enseigné dans les écoles.

Au congrès de cette association, en 1917, les catholiques, à l'appel de leurs chefs s'étaient rendus nombreux, défèrent ces mêmes résolutions et élisent un comité exécutif composé de catholiques qui de gens aux idées larges et justes. Ce fut dans la province un beau tapage.

Cet événement, coïncidant avec l'attitude de Québec sur la conscription, souleva contre nous une grande partie de la population anglo-saxonne. Dès lors, ce fut une véritable tempête de fanatisme.

Dans tous les congrès, dans toutes les assemblées, on entendait retentir les mêmes cris: "Une langue, un drapeau, une école". Les journaux nous attaquaient et nous insultaient à qui mieux mieux. Le *Star* de Saskatoon se distinguait entre tous dans ce nouveau sport. L'on peut dire que toute la province était en effervescence. Dans ces conditions l'on pouvait se douter d'avance de ce qu'allait être le congrès des commissaires qui devait se tenir à Saskatoon en mars 1918.

Ceux qui avaient vu leurs résolutions antifranchaises défaits l'année précédente, et qui, de bonne foi, je suppose, croyaient qu'il était nécessaire, pour l'avvenir du Dominion, que l'anglais seul s'enseignât dans les écoles de la Saskatchewan, accusèrent de tous les côtés de la province. Aucune salle ne fut assez grande pour contenir les 3,500 délégués qui s'étaient rendus au congrès. Il fallut tenir deux congrès à la fois.

Ce fut révoltant. L'on insulta les catholiques. Nos orateurs durent descendre de la tribune les uns après les autres, incapables de se faire entendre. Le Père Sennett, un Irlandais, vénérable vieillard de 70 ans, fut hué et conspu. Le Père Lebert, arrivant des tranchées, encore en costume de soldat, subit le même sort. M. Emile Gravel, membre de l'exécutif, fut incapable de dire un mot. L'on refusa de reconnaître le président élu l'année précédente, et l'assemblée acclama comme chef M. Bryant, le ministre actuel des travaux publics, le plus étroit des adversaires que nous ayons dans cette province. L'on n'attendait que des cris, des injures, du vacarme. Des coups furent échangés. C'était écoeurant, et nos adversaires ne sont pas très fiers aujourd'hui du spectacle qu'ils donnèrent alors.

Mais ce congrès, reflet des sentiments qui agitaient la majorité de la province, produisit une profonde impression et inquiéta le gouvernement d'alors.

Celui-ci, craignant pour son existence, céda devant le bruit, et l'on apprenait, à l'automne de 1918, qu'il allait "amender" la loi scolaire de façon à faire disparaître des écoles de la province l'enseignement de toutes les langues étrangères. Pour nos adversaires, il ne faisait pas l'ombre d'un doute que

MAISONS D'EDUCATION

Saint-Alexandre de la Gatineau, P.Q., Canada

LE COLLEGE CLASSIQUE

dirigé par les Pères du Saint-Esprit

Prépare les jeunes gens (12 ans et plus) à la carrière ecclésiastique, par l'étude assidue des LANGUES: français, anglais, latin et grec; des SCIENCES: mathématiques et naturelles; de l'HISTOIRE et de la PHILOSOPHIE.

Avantages:

LES PROGRAMMES sont sanctionnés par l'Université Laval de Québec à laquelle le Collège St-Alexandre est affilié.

LA PENSION MODIQUE (\$20.00 par mois scolaire) est inférieure à la dépense des enfants en leur famille.

LE SITE IDEAL au milieu des forêts, au bord des derniers rapides de la Gatineau, favorise les études et la santé des élèves soustraits aux mille dangers des villes.

L'ouverture des cours se fait le 3 septembre 1931, jeudi, 6 p.m.

Adresse: Collège Saint-Alexandre de la Gatineau. — Poste R. R. No 1, Pointe-Gatineau, P. Q., Canada. — Bagages: Hull-West, C. P. R. Station.

ECOLE TECHNIQUE

200, rue Sherbrooke Ouest, Montréal.

COURS DU JOUR

ENTREE LE 8 SEPTEMBRE

COURS TECHNIQUE: — Donne une formation générale et prépare des chefs.

COURS D'APPRENTISSAGE: — Organisés en collaboration avec l'industrie.

COURS DES METIERS: — Prépare des ouvriers compétents à l'exercice d'un métier.

COURS SPECIAUX OU ABREGES: — Préparent à une branche spéciale de l'industrie.

COURS DU SOIR

Inscription du 22 septembre

Prépare pour les diverses carrières de l'industrie. — Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de l'Ecole. — Prospectus envoyé gratuitement sur demande.

COLLEGE NOTRE-DAME

Côte-des-Neiges (En face de l'Oratoire St-Joseph)

Sous la direction des Religieux de Ste-Croix

Préparation au classique — Cours commercial complet

Admission des enfants dès l'âge de sept ans Soins particuliers donnés aux jeunes

ENTREE, LE 3 SEPTEMBRE

La cuisine, les réfectoires, les dortoirs et l'infirmerie (le tout à l'épreuve du feu) sont sous les soins des Soeurs de la Ste-Famille.

PROSPECTUS SUR DEMANDE

ACADEMIE ROUSSIN

POINTE-AUX-TREMBLES

PENSIONNAT

sous la direction des frères du Sacré-Coeur.

Situé à quelques milles de Montréal, ce pensionnat jouit des commodités de la ville et des conditions hygiéniques de la campagne.

Cours bilingue préparant aux carrières commerciales et financières, ainsi qu'aux écoles d'enseignement supérieur.

AVANTAGE APPRECIABLE

L'Académie possède une magnifique arène pour l'usage de ses pensionnaires.

Retenue des élèves, jeudi le 3 septembre

DEMANDEZ LE PROSPECTUS.

COLLEGE O'SULLIVAN

1407, Mountain, coin Ste-Catherine O. — Marquette 3291

VERDUN MONTREAL
4030, rue Wellington, 5, Ave. Mc-Royal Est, coin Ste-Laurie.

COURS SUPERIEUR D'ANGLAIS

Enseignement commercial complet — Instruction personnelle — Emplois pour gradués.

COURS DU JOUR ET DU SOIR — OUVERT TOUTE L'ANNEE — BIENVENUE AUX VISITEURS

La plus importante école commerciale du Canada — Plus de 3,500 élèves par année — 400 Clavigraphes.

A gagné le PREMIER PRIX à l'exposition mondiale de Saint-Louis et les PLUS HAUTS HONNEURS BRITANNIQUES à l'exposition de l'Empire Britannique à Wembley, Londres, Angleterre.

E. J. O'Sullivan, M.A.

MONT NOTRE-DAME

Sherbrooke — Province Québec — Canada

Pensionnat de choix pour jeunes filles. — Enseignement bilingue. — Cours Lettres, Sciences de l'Université de Montréal. — Cours primaire complémentaire de la province. — Cours commercial. — Arts. — Economie domestique.

Adresse: La Supérieure du Mont-Notre-Dame, Sherbrooke, Qué.

COLLEGE DE LONGUEUIL

Sous la direction des Frères des Ecoles Chrétiennes

Cours commercial complet, français et anglais, préparation aux Ecoles spéciales: Ecole des Hautes Etudes, Ecole Technique, etc. Installation récente et des plus modernes. Demandez notre prospectus.

Communications: Autobus, Tramway, Canadien National.

Retenue des pensionnaires, mardi, 1er septembre

PENSIONNAT de MARIEVILLE

distant de vingt milles à peine de Montréal, dirigé par les Soeurs de la Présentation de Marie. Cours universitaire — Brevets élémentaire et supérieur — Sténographie et clavigraphie françaises et anglaises. — Musique — Dessin artistique. — Cours ménager.

Séminaire de Valleyfield

Collège classique et commercial, situé sur les bords du lac Saint-François, à trente milles de Montréal. Communications faciles par le Canadien National et le New York Central. Prospectus sur demande.

PENSIONNAT DU SAINT NOM DE MARIE

ROCHELAGA, MONTREAL.

dirigé par les Religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie.

RETENUE: LE MARDI 1er SEPTEMBRE

Cours complet de langue française et de langue anglaise. Préparation aux diplômes du Bureau de l'Instruction publique. Affiliation à l'Université de Montréal: cours Lettres-Sciences, Piano et Violon, Dessin et Peinture, Diction Chant, Culture physique. Préparation aux diplômes de musique accordés par l'Institut. Cours commerciaux bilingues. Enseignement ménager.

3387, RUE NOTRE-DAME EST TEL. CLAIRVAL 0883

Geo. Vandelac Limitée

Directeurs de funérailles—SALONS MORTUAIRES

SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel Est, MONTREAL.

G. Vandelac, Jr. Tél. BELAIR 1203-1204 Alex. OULI

La Société Coopérative

DE

Frais Funéraires

RUE SAINTE-CATHERINE, 302 EST.

PLateau 7-9-11

Jos. Jeannotte, président. L.-Eugène Courtois, gérant général.

Tél. Wilbank 7119-7110

Siège Social: 2630 NOTRE-DAME OUEST

La Compagnie d'Assurance Funéraire

URGEL BOURGIE, LIMITEE

Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000.00

ASSURANCE FUNERAIRE ET DIRECTEURS DE FUNERAIRES

Taux en conformité avec la loi des assurances, sanctionnée par le Parlement de Québec.

Dépôt de \$25,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public.

SERVICE JOUR ET NUIT

MONT JESUS - MARIE

Pensionnat et externat pour garçons de 5 à 12 ans

Préparation au cours classique et commercial, français et anglais. Piano — Violon — Dessin — Gymnastique — Diction

SOEURS DES SS. NOMS DE JESUS ET DE MARIE

1360, boulevard Mont-Royal, Outremont. RETENUE, mardi, le 1er septembre.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

La Chambre adopte le rapport sur l'enquête de la "Beauharnois"

Le rapport du comité est adopté sur division

Après cinq discours, la Chambre adopte le rapport du comité d'enquête, sur division — Pas d'enquête judiciaire à moins qu'un député ne porte en Chambre des accusations précises — Vives altercations entre MM. Armand Lavergne et Ernest Lapointe — Discours cinglant de M. Woodsworth

(Par Emile BENOIST)

Ottawa, 31 juillet. — La session va-t-elle finir demain? C'est douteux. La Chambre après un long débat a adopté, cet après-midi, le rapport du comité d'enquête de Beauharnois. Après cela la Chambre s'est mise à l'étude de la mesure de M. Bennett à propos du chômage, des agriculteurs en détresse de la Saskatchewan, du maintien de la paix, du bon ordre et du bon gouvernement.

Nous résumons les principaux discours de la journée.

M. Woodsworth

Dans son éloquent discours, dit-il, le chef de l'opposition a bien mieux démontré son honnêteté personnelle que sa sagacité comme homme politique.

M. King a prétendu qu'un chef de parti ne doit pas s'il doit décider des questions à leur mérite, avoir connaissance des souscriptions électorales. Dans la pratique est-il possible qu'il en soit ainsi? Le rapport du comité d'enquête de Beauharnois devrait être déposé aux archives, pour que les générations futures sachent à quoi s'en tenir sur les moeurs politiques en l'année 1930.

Quelle pièce de théâtre un auteur de génie ne pourrait-il tirer de ce rapport? Quels traits il trouverait! Trois sénateurs, un premier ministre, deux fonctionnaires de l'Etat, des fonctionnaires de compagnies financières et d'une compagnie "de promotion", des couillards, sans parler d'un chœur formé des partis politiques!

Voit-on, sur la scène, un personnage qui a réussi à être en même temps conseiller d'une commission consultative, président d'une autre commission de l'Etat, sénateur, confident d'un premier ministre et qui fait aussi partie d'une bande qui ne cherche qu'à piller les ressources naturelles du pays?

Autre personnage de la pièce: un ancien sous-ministre qui monte une compagnie fictive.

Et que d'autres types à tirer de ce rapport! La réalité, observe M. Woodsworth, dépasse les bornes de l'imagination.

L'enquête de Beauharnois, ajoutait-il, démontre que les hommes d'affaires modernes ne reconnaissent plus aucun code de morale, aucun code d'honneur. Des gens qui sont toujours prêts à se donner la main, pour de l'argent.

Un ingénieur de renom, R.-O. Sweezy, est venu déclarer à l'enquête que la corruption le dégoûtait, mais qu'il la considérait nécessaire dans une entreprise commerciale.

Mais le comité parlementaire d'enquête pouvait-il s'acquitter convenablement de la tâche qu'on lui a confiée? Non, car ce comité comprenait l'accusateur ainsi que des partis. Un partisan n'est-il pas tenu de protéger les amis de son parti?

M. Woodsworth tient à faire observer que l'enquête de Beauharnois n'a rien révélé contre les groupes indépendants de la Chambre. Sans vouloir poser à la vertu, les députés qui appartiennent à ces groupes peuvent tout de même dire qu'ils sont moins exposés que d'autres aux tentatives de corruption.

Le premier ministre mérite d'être félicité parlementairement, car cette enquête parlementaire se fasse, bien que les résultats soient loin de satisfaire le public.

Le public veut que les coupables, ceux qui l'ont trompé, ceux qui ont commis des actes de corruption, soient punis.

L'enquête ne doit pas se terminer avant que l'on ne soit allé jusqu'au fond et aux tréfonds de l'affaire. M. Woodsworth se demande si les gens que le rapport de Beauharnois atteint sont vraiment pires que d'autres hommes publics dont les agissements n'ont jamais été révélés. Les victimes de l'enquête de Beauharnois ne sont-ils pas des boucs émissaires? Il ne devrait pas s'agir d'atteindre des individus mais de corriger un système vicieux.

Le chef de l'opposition a eu raison de demander que l'enquête de Beauharnois soit continuée par une enquête royale, de façon à ce que tous les genres de corruption politique soient mis à jour.

Il serait intéressant de savoir comment et dans quelles circonstances la "Beauharnois Corporation" a pu passer des contrats avec la Montreal Light Heat and Power ainsi qu'avec l'Hydro Electric Power Commission of Ontario. L'histoire racontée devant le comité parlementaire d'enquête par le fils Aird suppose une dose forte de naïveté de la part du public.

Il a été question de confier l'enquête de Beauharnois à Sir Herbert Holt. M. Woodsworth s'étonne. Sir Herbert Holt n'est-il pas l'homme de la Canada Power and Paper? Une enquête sur la déconfiture de cette compagnie en révélerait de belles.

S'il le faut, pour éviter le système de corruption qui existe actuellement, pourquoi le parlement ne voterait-il pas un ou deux millions de dollars pour payer les frais électoraux légitimes des divers partis?

Il y a quelques années, la loi des élections a été amendée de façon à ce que les compagnies et les corporations ne puissent souscrire aux caisses électorales des partis. C'est resté lettre morte.

La loi devrait exiger la publication des souscriptions électorales non seulement par les candidats en particulier mais par les partis. Les frais électoraux légitimes devraient être à la charge de l'Etat.

Cette suggestion fait rire la députation. De tous les coins de la Chambre, on crie: carried! carried. M. Woodsworth riposte: "Comme toutes les choses qui ont du bon sens, ma suggestion n'est pas prise au sérieux."

Les quarante minutes réglementaires étaient expirées avant que M. Woodsworth ait pu terminer son discours.

M. R. B. BENNETT

Le premier ministre dit qu'il ne fera pas comme le chef libéral, qu'il n'abordera pas la question des faits. Si M. MacKenzie-King savait l'élément de choses, pourquoi n'aurait-il pas témoigné devant le comité l'enquête?

M. Bennett rappelle qu'il avait promis, s'il était porté au pouvoir, d'instituer une enquête à propos de l'entreprise Beauharnois. Il a tenu parole. L'enquête a été faite par un comité parlementaire et non par une commission royale. M. Bennett considère qu'il valait mieux qu'il en fût ainsi.

L'enquête de Beauharnois, dit M. Bennett, a démontré que le parti conservateur n'a pas voulu accepter de contribution à la caisse électorale. M. Bennett ajoute qu'il n'a pas de liste de souscription à la caisse électorale de son parti. Si un député prétend que l'enquête de Beauharnois n'est pas satisfaisante, le gouvernement instituera une enquête judiciaire.

Dans son discours M. Mackenzie King a dit qu'il avait fait observer au sénateur Haydon que le parti n'avait plus d'argent pour faire distribuer certaines feuilles de propagande. Le sénateur Haydon en a trouvé de l'argent, par centaines de milliers de dollars. C'est la Beauharnois qui l'avait fourni.

M. Bennett devient féroce: M. Mackenzie King pensait-il que le sénateur Haydon allait faire tomber l'argent des étoiles, qu'il allait le trouver dans l'eau? Comme question de fait, c'est dans l'eau de Beauharnois qu'il a fini par le trouver.

M. Bennett devient féroce: M. Mackenzie King pensait-il que le sénateur Haydon allait faire tomber l'argent des étoiles, qu'il allait le trouver dans l'eau? Comme question de fait, c'est dans l'eau de Beauharnois qu'il a fini par le trouver.

Y a-t-il un seul organisateur électoral qui n'ait cherché de l'argent lorsque son chef lui dit que la caisse électorale est vide?

C'est au seul parti libéral que M. Bennett pensait en disant cela. Son observation ne pourrait-elle pas s'appliquer aux organisateurs de tous les partis?

Passant à un autre ordre d'idées, M. Bennett dit que M. Sweezy, ingénieur habile, n'a pas su conduire son affaire auprès du gouvernement fédéral. Il a dit franchement au comité qu'il ne pouvait agir autrement qu'il l'a fait.

Il appartient au Sénat, gardien de son honneur, de prendre une décision à propos des sénateurs mentionnés dans le rapport de la commission d'enquête de Beauharnois.

Le parlement, dit M. Bennett, ne peut exiger restitution de ceux qui ont profité de l'affaire de Beauharnois. Il n'y a pas de recours civil, mais recours criminel. Les poursuites au criminel relèvent de l'assistant-procureur général de la province de Québec. Mais comment celui-ci pourrait-il prendre des procédures au criminel contre les gens de la Beauharnois? N'est-il pas, à 1,500 par année, l'un des avocats de la compagnie?

Depuis le commencement la Beauharnois a défié les gouvernements. Avec comme sans autorisation elle a entrepris et poursuivi ses travaux. Le gouvernement fédéral, le gouvernement actuel aussi bien que le gouvernement antérieur, ne pouvait empêcher de poursuivre ses travaux parce que cela se faisait sur un territoire appartenant à la Beauharnois.

Il est vrai que la Beauharnois of-

rait déjà au public ses obligations en faisant valoir qu'elle avait passé des contrats pour la vente de l'énergie électrique. Mais les travaux se faisaient comme ils se font encore sur la propriété de la compagnie. Le gouvernement ne pouvait intervenir.

Les plans soumis par la Beauharnois ne sont pas conformes aux travaux qui ont été faits. C'est pourquoi les plans n'ont pas encore été approuvés.

Dans les circonstances qu'est-ce que le gouvernement fédéral pouvait faire?

D'après une décision du Conseil privé, le lit des rivières appartient aux provinces. Il reste à savoir à qui appartient l'eau. Il n'y a pas encore eu de décision à ce sujet.

Pour l'heure, ce que l'on sait c'est que la Beauharnois a entrepris de faire passer toute l'eau du Saint-Laurent par son canal.

M. Bennett déclare que le gouvernement est prêt à présenter un bill à propos de la Beauharnois.

Il ne peut être question que l'administration actuelle de la Beauharnois poursuive l'entreprise. La province de Québec ne semble pas vouloir prendre l'entreprise à son compte. A cause de difficultés légales, le gouvernement d'Ottawa ne voudrait pas non plus s'embarquer de cette affaire. Faut-il réorganiser la compagnie?

M. E. J. Garland, progressiste de l'Alberta, demande ce que le gouvernement entend faire.

M. Bennett répond qu'il n'a pas l'intention d'administrer l'entreprise. Il compte sur les banques pour qu'on établisse une bonne administration. Le gouvernement n'est pas disposé à prendre l'affaire, même si c'était possible. Le gouvernement fédéral a déjà hérité de trop d'entreprises, la dernière, celle du pont de Montréal.

Le gouvernement n'a pas l'intention de nommer une commission royale pour enquêter sur les souscriptions aux caisses électorales. Une telle commission ne sera nommée que si un député porte en Chambre des accusations précises.

Après un discours violent de M. MacPhail, la Chambre a adopté le rapport du comité d'enquête de Beauharnois.

Le chômage

Le rapport du comité d'enquête de Beauharnois ayant été adopté la Chambre s'est mise à l'étude de la mesure de M. Bennett à propos du chômage, de la détresse de certains agriculteurs de l'Ouest, du maintien de l'ordre, de la paix et du bon gouvernement.

Cela peut paraître compliqué. Ce n'est pas plus compliqué que le texte même de la résolution et du bill présenté par M. Bennett.

M. MACKENZIE KING

Une fois de plus, le chef libéral a demandé au gouvernement de présenter des mesures distinctes pour chacune des choses qui sont comprises dans son bill "du chômage".

En fait, ce bill n'a pas trait qu'au chômage mais à bien d'autres choses.

Le bill en question autorise le gouvernement non seulement à dépenser mais aussi à emprunter sans limite. Cela n'est pas "fair" même durant la guerre.

Il est possible que le gouvernement actuel ne s'en rende pas compte mais ce qu'il propose au parlement c'est tout simplement l'abandon de son droit de contrôle sur la dépense du pays.

Le bill va encore plus loin. Il autorise le gouvernement à prendre les moyens nécessaires pour faire vendre les produits des rivières et des mines, permet ainsi au conseil des ministres d'accorder des subsides et de subventionner des industries exploitant les ressources naturelles du Canada. Jamais mesure semblable n'a été présentée au parlement d'aucun pays.

Le gouvernement attend jusqu'à la dernière minute et il demande un pouvoir sans restriction, il enlève au parlement toute la juridiction qu'il possède.

C'est là une manifestation de despotisme qui ne s'est jamais vu dans l'histoire du Canada ni dans l'histoire d'aucun pays sous le régime démocratique.

C'est l'établissement d'une dictature virtuelle et il n'y a aucun doute là-dessus.

M. Woodsworth a parlé de bolchevisme et M. Bourassa de fascisme.

M. Lapointe ne sait trop comment dire, mais il sait que c'est la pire tentative jamais faite par un premier ministre pour s'adjuger un pouvoir autocratique.

Il y a un principe vital: celui de la souveraineté du parlement ou des représentants du peuple. Le parlement et le gouvernement ne doivent pas outrepasser les bornes de leurs pouvoirs respectifs. Autrement, la machine parlementaire ne peut plus fonctionner.

On ne peut pas dépenser l'argent du trésor sans un vote du parlement, soit par le moyen d'une loi spéciale, prévoyant des dépenses d'une nature permanente, comme les salaires des juges et l'indemnité de membres du parlement. Il faut que ces sommes soient votées tous les ans. C'est là le principe fondamental du contrôle du gouvernement sur les dépenses nationales.

Au cours de la guerre, pendant la session spéciale du parlement, M. Lapointe était député. Le parlement avait à faire face à une situation d'urgence, née de la guerre, et en temps de guerre, tout semble permis mais même alors, le premier ministre du temps n'a jamais pensé à demander au parlement de lui accorder des pouvoirs du genre de ceux que demande M. Bennett. M. Borden demanda une somme spécifique: \$50,000,000 lors de la première session, et d'autres sommes, toujours spécifiées au cours des sessions subséquentes. Chaque fois, ces demandes furent soumises à l'approbation du parlement.

M. Lapointe a lu un livre que M. Bennett connaît bien: celui de Lord Dewar, juge-en-chef d'Angleterre, intitulé "Le Neo-Despotisme". Lord Dewar raconte l'histoire d'un employé civil anglo-hindou qui revenait en Angleterre après une absence de plusieurs années. En arrivant à Londres, entre Victoria et Charing-Cross, il demanda à son guide: "Quels sont ces édifices?"

"Ce sont les édifices parlementaires, c'est Westminster", répondit l'autre. "Comment", dit le voyageur, "cette guenille est encore là?" C'était l'avis de l'employé civil et, si nous approuvons le projet de loi du premier ministre quelqu'un dira sûrement: "Cette guenille, le parlement d'Ottawa, ça existe encore?" M. Lapointe parle des rois qui jadis ont tenté de passer sur la tête des parlements et qui ont échoué.

Le député de Montmagny interromp le député de Québec-Est.

"Le député de Montmagny a-t-il quelque chose à dire?" demande M. Lapointe.

"Quels rois?" demande le député de Montmagny.

"Si le député de Montmagny, le vice-président de la Chambre, voulait bien garder le silence, je lui serais très obligé. J'ai voté en sa faveur comme vice-président afin de le forcer à garder le silence et j'espère qu'il ne m'interrompra pas quand je parle en cette Chambre. Je suis prêt à lui voter son salaire, mais à condition qu'il se taise".

Le député de Montmagny continue de parler et M. Lapointe lui dit: "Veuillez-vous bien vous taire? M. le président, puis-je vous demander de dire à l'honorable député de rester tranquille? Je sais bien que le député de Montmagny cause plus d'embarras à son chef (M. Bennett) qu'à moi-même, mais je lui demande de se taire quand je parle. En Canayen, on appelle cela avoir le crachoir", dit le député de Montmagny.

"Quand j'ai été interrompu par le député de Montmagny, je ne me souviens plus quel argument j'étais en train de soumettre. Voilà qui prouve combien il est injuste de la part de l'homme qui est chargé de maintenir l'ordre en cette Chambre, d'agir comme il vient de le faire."

M. Bourassa: "Vous parlez des rois".

M. Lapointe: "Oui, des rois, qui sont si chers au cœur du député de Montmagny, je disais que ces rois ont essayé d'attenter à la juridiction du parlement et qu'ils ont échoué à la tâche. Apparemment, les nouveaux despotes agissent de façon différente. Il ne mettent pas le parlement au défi ouvertement, ils essayent de le suborner."

M. Armand Lavergne

Après un long discours, tout rempli de sous-entendus, dit M. Armand Lavergne, M. Ernest Lapointe a indiqué que le bill était destiné à assassiner (to shoot down) la population du Canada.

"C'était dans le temps on l'honorable député Lavergne disait qu'il désirait trouver de balles le drapeau britannique", interromp M. E. R. Chevrin, député d'Ottawa.

"Je n'ai pas dit ça", répondit M. Lavergne.

Mais même s'il l'avait dit, et si M. Chevrin était prêt à renier les patriotes de Papineau, M. Lavergne se rangerait de leur côté.

Toutefois les arguments de M. Lapointe ont fait feu depuis longtemps.

"Vous avez tenu en subjection la population de Québec assez longtemps", dit M. Lavergne. "Vous l'avez assassinée avec des guerres en Egypte, en Turquie et aux Indes."

Nous sommes en guerre aujourd'hui: en guerre contre la faim, avec cette faim qui a été créée par les folies d'un gouvernement dont M. Lapointe faisait partie. C'est pour cette raison que M. Lavergne est prêt à signer un chèque en blanc au gouvernement.

M. Lapointe se plaint du fait que la Chambre n'est pas consultée. Que fait donc la Chambre en ce moment?

"Le roi de Québec-Est, comme le roi d'Espagne, a fui." Il s'est réfugié sous l'autorité du président de la Chambre dont la tâche est de maintenir l'ordre, tout comme il essaie de le faire lui-même parfois.

"Oui, et très pauvrement", dit M. Lapointe.

Cela se peut, mais l'ordre est maintenu, quand même.

Je me demande ce que le premier ministre pense de son vice-président.

Je me demande ce que la population de Québec pense de l'hon. député.

Je me demande ce que la population de Montmagny pense du vice-président de la Chambre, in-

terromp M. Chevrin.

M. Lavergne lance alors un défi au député d'Ottawa d'aller visiter le comité pour s'enquérir de la chose.

Plusieurs autres discours ont été prononcés.

Pas de convention dans Sainte-Marie

C'est ce que demande une délégation libérale, hier — Convention libérale dans Dorion — M. M. Gabias candidat dans Saint-Henri

Les préparatifs de l'ouverture officielle de la campagne électorale aujourd'hui chez les conservateurs, à Weedon, comté de Wolfe, et chez les libéraux à Matane et à St-Jérôme, allaient bon train hier tant aux bureaux de l'organisation conservatrice que libérale.

Deux délégations, l'une de Dorion et l'autre de Ste-Marie, se sont présentées hier après-midi aux bureaux de l'organisation libérale. Les chefs ont conféré avec les organisateurs libéraux pour fixer la date de la convention dans Dorion, seulement pour demander qu'il n'y ait pas de convention dans Ste-Marie, disant que le champ devait être laissé libre à M. Ernest Langlois, ancien évêque, comme il le fut à M. Jos. Gauthier à une élection antérieure. Dans Dorion, on prévoit que la convention aura lieu jeudi et qu'elle déterminera qui de M. J. A. Francoeur, président de l'Association libérale St-Denis-Dorion, de M. Clovis Bernier, président des Syndicats catholiques et nationaux, ou de quelque autre, sera l'adversaire de M. Aldéric Blain, conservateur.

On répète ailleurs que M. Maurice Gabias a l'intention de se présenter comme candidat libéral dans St-Henri, depuis qu'il est maintenant assuré que M. Alfred Leduc, ministre sans portefeuille, a décidé de ne plus briguer les suffrages.

Voici maintenant la liste des assemblées et conventions pour la fin de semaine et les jours prochains: A l'assemblée régionale de Matane, demain après-midi, les discours, que prononceront MM. Taschereau, premier ministre, et Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, seront irradiés par le poste CKAC de 4 à 6 h. (heure avancée). Ce sera le premier discours que prononcera le premier ministre depuis l'annonce de la date des élections.

Dans la région de Montréal la principale assemblée libérale sera celle de St-Jérôme, demain. M. Athanase David, secrétaire provincial, parlera dans l'après-midi à cet endroit et il sera accompagné de plusieurs autres ministres du cabinet provincial maintenant dissous. Dans l'avant-midi, il y aura à St-Jérôme après la messe benédiction d'un pont en béton qui relie les rives de la Rivière du Nord. Les ministres assisteront à cette cérémonie, puis au banquet qui suivra. Viendra ensuite l'assemblée. On mentionne parmi les orateurs: M. David tout d'abord, M. Honoré Mercier, ministre des terres et forêts, M. Alfred Leduc, ministre sans portefeuille, et autres.

Les libéraux tiendront demain soir à Shawinigan une grande assemblée à laquelle parleront MM. Fernand Rinfret, Ernest Lapointe, et le candidat Wilfrid Gariépy. M. Rinfret est dans le comté depuis jeudi. La campagne se fait sous sa direction et il demeurera dans le comté jusqu'au lendemain du jour de la votation, le 10 août.

Le 3 août, lundi prochain, se tiendra la convention libérale dans le comté de Vaudreuil, à Vaudreuil même. M. Honoré Mercier, ministre des terres et forêts, présidera la convention, fixée à 2 heures de l'après-midi (heure solaire).

Le 3 août, convention libérale à St-Joseph d'Alma, Lac St-Jean, que présidera M. E. Moreau, ministre sans portefeuille.

Le même jour, M. J. N. Francoeur, ministre des travaux publics, présidera la convention libérale à St-Thé, dans le nouveau comté de Laviolette.

Lundi aussi, 3 août, convention libérale à Sherbrooke pour le choix d'un candidat dans le comté de Sherbrooke, à 2 h. 30 (heure avancée). M. J. E. Perrault, ministre de la voirie, présidera et sera accompagné de MM. Gordon Scott, conseiller législatif, et de M. Irénée Vautrin.

Grande assemblée à Québec au "Reform Club", mardi le 4 août, et une autre assemblée au Club Mercier plus tard dans la semaine.

Convention libérale dans Verchères, le 4 août, à Verchères même. Présidence de M. J. E. Perrault, ministre de la voirie.

A Hull, convention libérale le 4 août, à 7 h. 30 (heure solaire). Présidence de M. Athanase David.

Au Lac Mégantic, comté de Frontenac, convention libérale présidée par M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, le 4 août.

A Lévis, autre convention libérale le 4 août, présidée par M. J. N. Francoeur.

Le 5 août, convention libérale

terromp M. Chevrin.

M. Lavergne lance alors un défi au député d'Ottawa d'aller visiter le comité pour s'enquérir de la chose.

Plusieurs autres discours ont été prononcés.

Emile BENOIST

Au conseil municipal

Le comité exécutif fait adopter 24 rapports à la séance spéciale d'hier après-midi — Le rapport relatif au contrat avec l'hôpital Saint-Luc est ajourné ainsi que celui du crédit de \$65,000 pour les expropriations de la rue Saint-Denis — Un amendement de M. Monette

Le conseil municipal a tenu hier après-midi une séance spéciale. Le comité exécutif a présenté 26 rapports au conseil; 24 ont été adoptés et les deux autres ajournés.

M. Legault a fait ajourner un rapport à l'effet de voter un crédit de \$65,000 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Saint-Denis, au nord du boulevard Crémazie.

M. Le Dr Quintal a fait ajourner un rapport à l'effet de passer un contrat avec les autorités de l'hôpital Saint-Luc pour la construction et l'entretien d'un hôpital.

On trouvera plus bas la liste des rapports adoptés.

Le premier item de l'ordre du jour se lisait comme suit: Transmettant des opinions légales au sujet du coût de certaines expropriations sur le boulevard Saint-Joseph, et recommandant d'amender la résolution en date du 29 avril 1931 re échange de terrains entre la Cité et MM. Victor et Henri Bernier.

M. l'échevin Monette, secondé par M. Legault, proposa alors l'amendement suivant:

Que le rapport présentement devant le Conseil soit renvoyé au département en Loi, avec prière d'examiner avec soin toute la procédure suivie en rapport avec la vente en échange des terrains du boulevard Saint-Joseph et de dire au Conseil si cette procédure est légale et conforme à la charte de la Cité, et s'il est constaté que la loi n'a pas été suivie, d'indiquer ce que l'on devrait faire pour rendre cette transaction inattaquable en loi.

Mais M. Legault n'était pas à son siège, et M. Gabias seconda l'amendement. Le vote donna 15 à 15; comme M. Weldon, qui occupait le fauteuil, avait déjà voté il ne put donner la voix prépondérante; les tenants de la proposition principale dirent alors que l'amendement n'était pas adopté, les autres, que l'amendement n'était pas battu. A la fin M. Biggar proposa de le laisser sur le bureau, ce qui fut fait.

Le comité d'it ensuite vota le retrait de deux rapports à l'effet d'accorder à Sherer, Gillett & Co. les contrats pour la fourniture de comptoirs pour les nouveaux marchés Saint-Jacques et Saint-Antoine. Ces rapports avaient déjà été ajournés. La ville distribuera ces contrats entre les firmes de Montréal, et au prix de soumission de la maison Sherer, Gillett & Co.

Le comité d'it ensuite vota le retrait de deux rapports à l'effet d'accorder à Sherer, Gillett & Co. les contrats pour la fourniture de comptoirs pour les nouveaux marchés Saint-Jacques et Saint-Antoine. Ces rapports avaient déjà été ajournés. La ville distribuera ces contrats entre les firmes de Montréal, et au prix de soumission de la maison Sherer, Gillett & Co.

Le comité d'it ensuite vota le retrait de deux rapports à l'effet d'accorder à Sherer, Gillett & Co. les contrats pour la fourniture de comptoirs pour les nouveaux marchés Saint-Jacques et Saint-Antoine. Ces rapports avaient déjà été ajournés. La ville distribuera ces contrats entre les firmes de Montréal, et au prix de soumission de la maison Sherer, Gillett & Co.

Le comité d'it ensuite vota le retrait de deux rapports à l'effet d'accorder à Sherer, Gillett & Co. les contrats pour la fourniture de comptoirs pour les nouveaux marchés Saint-Jacques et Saint-Antoine. Ces rapports avaient déjà été ajournés. La ville distribuera ces contrats entre les firmes de Montréal, et au prix de soumission de la maison Sherer, Gillett & Co.

Le comité d'

PETITS TRAITS DE PLUMIE

Samedi, 1er août 1931
LA LAIQUE

Jules Ferry a dû ouvrir les yeux, maintenant qu'il est dans l'au-delà. Mais ses disciples restent encore victimes de l'erreur dans laquelle il les a jetés.

A l'occasion du cinquantenaire du père de l'école laïque, les socialistes, les francs maçons et leurs semblables ont voulu répéter le cortège de Jaurès, et pour le préparer, ils n'ont trouvé rien de mieux que de couvrir Paris et toutes les grandes villes de France d'affiches où les Frères sont représentés sous la forme d'immenses chauves-souris qui abâtissent les enfants!

Communistes et consorts sont bien imprudents de manifester ainsi au moment même que leurs congénères de Russie, laissés libres d'appliquer leurs théories, sont en voie de faire descendre toute une nation vers l'animalité en abolissant le mariage et en créant des générations de jeunes sauvages.

Partout le diable veut s'emparer de l'école parce qu'il sait bien que l'école sans Dieu lui vaudra des millions de serveurs!

Et il y a, même chez nous, des adeptes de l'école neutre, qui est ni plus ni moins l'école sans Dieu.

LES APPETITS D'AUTREFOIS

Nous avons déjà détaillé, ici même, deux ou trois menus des XVe et XVIe siècles. Mais jusqu'aujourd'hui, on ne dinait pas. Au XVIIIe siècle, tout se régularise et se soumet à la belle ordonnance qui, de Versailles, gagne toute la France. Les repas sont savamment servis. On ne réduit pas, certes, qui y songerait? Mais on proportionne. Le *Nouveau cuisinier royal*, en 1714, décrète qu'un dîner, pour être convenable, doit se composer de quatre services: il suffit que chacun de ces services, pour trente convives, comporte quarante-trois plats, c'est-à-dire cent soixante-douze plats, sans parler des bagatelles du dessert des hors-d'œuvre et ces entremets n'étaient pas ce que vous imaginez: Ces hors-d'œuvre et ces entremets le premier de ces termes éveillé dans la pensée l'image de deux ou trois olives ou d'une tranche de saucisson plus transparente qu'une mousseline; le second évoque quelque mousse de blancs d'œufs, une crème légère... Les hors-d'œuvre d'autrefois étaient invariablement boudins, saucisses, côtelettes et andouilles; et comme entremets, rien d'autre que des pieds ou des oreilles de cochon, des jambons ruiselants de graisse sous le couteau, des potées de nouilles baignant en des sauces épaisses comme un bitume en fusion. Ah! les gaillards!

L'ESPRIT D'AUTREFOIS

Augustine Brohan, de la Comédie-française, avait la réplique facile et la riposte foudroyante. Tandis qu'elle prenait, un soir, un bouillon au foyer des artistes, le régisseur Desnoyers l'interpella:

— Augustine! répondez à la question que je vais vous faire par un nom de ville qui soit en situation? — Tout ce que vous voudrez... — Vous aimez bien le bouillon? — Elbeuf! (Et le bouef).

Décidément, il est impossible de lutter avec vous, Augustine, vous me faites mourir.

— Périquex! (Paris, gueux!) répondit vivement l'artiste, pour la plus grande joie de l'assistance.

UN MATAMORE

Choquant, qui vécut en pleine époque romantique, était un premier rôle du duel, et passait sa vie à provoquer les gens.

Heurté un jour par un passant, dont le coude fit sortir son épée, il s'écria en faisant des moulinets impressionnants: "Le vin est tiré, il faut le boire". Le passant répondit, avec calme: "Vous êtes mille fois aimable, monsieur. Je ne prends jamais rien entre mes repas."

Une autre fois, dans un café, Choquant, vexé de la façon dont un consommateur le regardait, lui dit brusquement:

— Monsieur, si vous ne cessez pas immédiatement, je vous fais entrer à l'instant dans cette carafe!

A quoi l'autre répondit: — Vous n'y pensez pas, monsieur. Elle est vide. Je m'y ennuierais.

DARWINISME EN ACTION

Darwin a dû revenir de son erreur depuis qu'il est à même de constater que les singes n'accompagnent pas les hommes dans l'au-delà.

Mais ses partisans sont restés sur la terre, et il est survenu à l'un de ceux-ci, être "compétiteur" comme disent nos gens, l'idée de faire jouer les pauvres singes du droit qu'ils auraient à parler une de nos langues, fût-ce le volapük; mais pour cette fois-ci on s'est arrêté au slang américain, puisque le philanthrope en question, ou plutôt le singe-thrope, est un individu du sud de la ligne quarante-cinquième.

Et donc, paraît-il, un bébé singe va être élevé comme un fils de bonne famille. Il aura une nurse, une gouvernante. On le promènera dans une petite voiture bien suspendue. Quand il sera plus grand, il fera comme le fils de Sésostris, il jouera avec les enfants de son âge.

Moins, c'est ainsi dit-on, qu'en a décidé un professeur de psychologie expérimentale d'une

université du centre! Ce tarzan a déclaré que les singes ont autant de raison de parler que les êtres humains.

Et s'il arrive que ce professeur ait autant de raison qu'un singe de devenir stupide?

COMMENT VIVRE LONGUEMENT

Voici une manière originale d'attirer l'attention des autorités médicales sur la nécessité des campagnes continues et fortement organisées contre les maladies les plus courantes au Canada et celle du public sur la nécessité de se mettre au courant des moyens de les prévenir.

Un médecin à qui l'on demandait de quelle découverte scientifique le monde avait le plus besoin aujourd'hui pour vivre longtemps répondit en ces termes:

"A mon avis, ce qui profiterait le plus de nos jours serait un moyen de faire utiliser les découvertes déjà connues. Le médecin, le journaliste ou l'homme d'Etat qui découvrirait une méthode efficace pour faire comprendre aux gens qu'il est bon de profiter des connaissances médicales merveilleuses que nous possédons sauvera plus de vies humaines dans les prochains cinquante ans que celui qui découvrirait la cure du cancer."

Après lecture faite des preuves qu'apporte ce médecin, il faut se rendre à son avis. La diphtérie, en un an, au Canada, a tué 1,200 personnes, surtout des enfants; la typhoïde, 1,100 environ; la tuberculose, plus de 7,000; le cancer, près de 8,000; la maladie de cœur, 12,000 environ; la mortalité maternelle à peu près 1,300.

Or, selon ce médecin, si on prenait les moyens nécessaires pour prévenir ces maladies ou les guérir à temps, la vie d'un grand nombre de personnes serait prolongée.

RIRES JAUNES

En Chine, l'exécution des hautes œuvres se fait non point par la corde, la guillotine ou la chaise électrique, mais, comme au vieux temps, par le sabre. Le bourreau habile qui, d'un coup rapide comme l'éclair, fait rouler la tête du condamné devant les misérables curieux, est acclamé comme un grand artiste.

A ce sujet, une légende existe, au Kiang-Si, montrant que les galejades les plus sinistres ne sont pas toujours dépeçées au pays jaune.

Il y eut, voici trois siècles, un concours de candidats bourreaux dans la province de Kiang-Si. Faute de condamnés à mort, on choisit, comme sujets, trois esclaves.

Le premier candidat, superbe ment musclé, semblait avoir à peine levé son sabre, que la tête de la victime allait tomber aux pieds du grand mandarin présent au supplice. Applaudissements enthousiastes.

On amena le second esclave. Le sabre siffla en tournant et se releva. La tête n'a pas quitté les épaules du patient. Cris de colère contre le bourreau maladroit. Mais celui-ci prend la tête par les cheveux, la soulève et la montre au peuple, devenu ivre d'admiration.

Le troisième candidat, Ken-Kin, devait faire plus fort encore.

Il fait agenouiller la victime. La foule contemple la scène dans un profond silence. C'est à peine si le bourreau, après avoir fait tourner son sabre, a eu le temps de le poser à terre, que l'on entend encore ces mots sortis des lèvres tremblantes de la victime: Plus vite! Ne me fais pas souffrir!

Le bourreau donne une claque-naude à la tête, qui tombe à terre. La victime ne s'était pas sentie mourir, elle achevait la phrase commencée.

En chinois, est-ce que Marius ne se dit pas: Ken-Kin?

PAS COURTESAN

Leconte de Lisle avait abordé la politique après la révolution du 24 février. Mais il avait vite reconnu que les poètes n'ont rien à faire dans cette galère et s'était retiré dans la cyclopéenne bâtisse de ses rimes.

Malgré l'austérité de sa vie, il fut, un jour, sous l'Empire, invité à une soirée impériale au château de Compiègne. Il donnait, en entrant, selon l'usage, son nom au valet. Mais, pour ne point établir de confusion, — un autre invité s'appelant Delisle et portant le titre de comte, — il avait recommandé simplement:

— Annoncez M. Leconte.
— Le comte de...? de...?
— Leconte... de Paris, parbleu! s'écria le poète.

On juge de l'effarement que produisit ce nom jeté tout à coup à pleine voix par le valet sur le seuil du salon impérial!

De méchantes langues accusèrent l'auteur des *Poèmes barbares* d'avoir tramé ce petit complot. Il n'en était rien. Mais, à dater de ce jour, Leconte... de Lisle ne reparut plus à la cour.

80% des rayons ultra-violet sont préjudiciables à la vue. — Eliminez-les en portant le verre spécial — Teinte légèrement rosée de Tait-Favreau —

Les grands spécialistes en optométrie
TAIT-FAVREAU
Téléphone: LA. 6703

LIMITÉE

Les plus spacieux et les plus beaux salons d'optique au Canada.

265
rue Sainte
Catherine
(Est)



**CHAPEAUX
NETTOYÉS
ET
REMODELÉS**

Comme Manufacturiers, nous sommes en mesure d'offrir un TRAVAIL supérieur et un service rapide.

Allons chercher et livrons à domicile.

ED. MICHAUD

911 Bleury

(près Craig)

1257 Université

(près Ste-Catherine)

Tél. LANCaster 3286

VOYEZ L'AGENCE

HONE
pour tous vos voyages en Amérique, en Europe, en Méditerranée, aux Antilles, partout.

Billets émis aux tarifs officiels
Encouragez la seule agence de voyages canadienne-française.

Suite 103, Edif. "University Tower"
660, rue Ste-Catherine ouest,
MONTREAL
Téléphone: HARBour 3284

BEURRE

Achetez-le des plus
grands détaillants de
beurre de Montréal

**Et payez
moins cher**

en allant le chercher
vous-même.

Première qualité

la livre **24c**
cette semaine.

**Tousignant
Frères, Limitée**

9 — MAGASINS — 9

6312 St-Hubert

5167 rue Clarke

2929 rue Masson

1584 Ste-Catherine Est

2034 Mont-Royal Est

1148 Mont-Royal Est

1587 rue Ontario Est

2309 rue Ontario Est

3539 rue Ontario Est

JAMBON CUIT fumé et haché —
spécialement préparé pour
sandwiches — délicieux
(En bocaux d'une livre)

Le JAMBON CONTANT

EXIGEZ-LE DE VOTRE FOURNISSEUR

BACON A DEJEUNER

EST ENCORE LE MEILLEUR

BUVEZ LE
**Ginger Ale de
Luxe**

**KING'S
COURT
"SEC"**

6 mois d'âge à la fabrique.
— voilà le secret de sa

**Savoureuse
Maturité**



EN VENTE
PARTOUT —
EXIGEZ-LE

K. C. BEVERAGES, LTD.
925, Ave Robillard, Montréal, Qué.

Veillez m'envoyer gratuitement une bouteille-échantillon de KING'S COURT "SEC".

Nom

Rue

Ville

CLICHÉS

Pour Revues — Journaux
Annonces — Pancartes
Circulaires — Etiquettes
Catalogues

La Photogravure Nationale

Limitée Montréal

59, rue Ste-Catherine (ouest)

Téléphone: MARquette 4549

J. H. Breton
Teinturier & Nettoyeur

REPARATIONS & PRESSAGE

823 rue Dorchester Est Montréal

SERVICE DE 24 HEURES

NETTOYAGE pour DAMES		NETTOYAGE pour MESSIEURS	
Robe	2.00 et 2.50	Complet	1.50
Manteau	1.75 et 2.00	Pardessus	1.50
Costume	2.00	Chapeau	0.75
Gants	0.20	Gants	0.20
Chapeau	0.60	Gilet	0.40
Chandail	0.75 et 1.00	Imperméable	2.00
Jupe	1.00 à 1.75	Cravate	0.15
Blouse	1.00	Robe de chambre	1.50

Toute commande d'en dehors de la ville à partir de \$2.00 sera retournée à nos frais.

Acetyn Composé
Anti-douleur efficace
et inoffensif.
25¢ la boîte
Acetyn avec codeine.
35¢ la boîte.

Vous
économisez
en
achetant
aux

Confiez-nous vos
prescriptions, elles se-
ront remplies, avec
soin et une scrupu-
leuse exactitude.

Pharmacies Modèles Goyer

256 Ste-Catherine Est
HARBour 6883
PLateau 0771

1278 Ste-Catherine Est
FRontenac 9671
CHerrier 6262

La crème
dentifrice idéale Myr-
rhé-o-Dent, à base de
myrrhe et de lait de
Magnezie. Nettoie
purifie l'haleine, pré-
vient la pyorrhée.
35¢ le tube.

Sal Epat-Urie
l'Éliminateur par ex-
cellence des toxines,
nettoie: foie, reins,
estomac. Son goût est
exquis.
35¢ et 75¢
le flacon.

Service
de
messagers
rapide
et
efficace.

LES MEDECINS DISENT: BUVEZ BEAUCOUP D'EAU

LITHINÉS
du Dr. GUSTIN

font économiquement une délicieuse eau de table et de régime.

Alcaline — Lithinée — Digestive — Pétillante

Recommandées contre

Rhumatisme, Acide urique, Goutte, Maladies de Peau,
Foie, Estomac et Intestins
"PRODUITS DE FRANCE"

DESCENTE D'ESTOMAC



Notre Ceinture AMICA est recommandée
par nos meilleurs médecins
Ecrivez-nous en expliquant votre cas. Assortiment
complet de ceintures abdominales, bas élastiques, bé-
quilles, etc.
CHAIRES D'INVALIDES, à VENDRE ou à LOUER
SPECIALITE: Appareils orthopédiques, membres arti-
ficiels. Corsets pour gibbosité. Réparations de tous
genres.

C. MARTIN

Tél. HARBour 3727 48 EST, RUE CRAIG, DÉPT DE MONTREAL

AUX BEAUTES! — AUX ELEGANTES!

LA POUDRE

TULIPE NOIRE

Chénard
Paris

vous favorisera par votre teint velouté
Charmes vos alentours
ADHÉRENTE — VELOUTÉE
Fortement parfumée aux tulipes
Exigez la Poudre "CHÉNARD" dans son
emballage original
Métier-vous des contrefaçons
Chaque boîte de poudre Tulipe Noire Chénard, est
accompagnée d'un étui miniature de poudre Tulipe
Noire, valant 35c.

2 GRANDEURS DE POUDRE
.60 et 1.00

Parfum Etui de Sacoche, \$1.00
Etui de Luxe, \$2.50 et \$3.00; l'once, \$2.50
Lotion, 6 onces, \$1.50.

La santé de votre enfant est-elle bonne?
FAITES-LUI PRENDRE LES



Ces chocolats d'un effet certain, inoffensifs et très
agréables, expulsent les vers et font disparaître la
plupart des affections rencontrées chez les enfants,
telles que Fièvre, Etat bilieux, Perte d'appétit, Maux
d'estomac, Insomnie, Agitation durant le sommeil,
Mauvaise humeur. La boîte de 12 50¢

Dépositaire:
CANADA DRUG CO. 837, RUE SAINT-MAURICE
MONTREAL



**LA
SAISON
de
CHASSE**

s'ouvrira bientôt et tout bon
chasseur doit se préparer
pour l'ouverture.

Joyeux Nemrods, visitez dès
maintenant notre rayon du
sport: nous avons ce qu'il
vous faut.

VENEZ!

Gmer De Serres
Limitée

1406, St-Denis

Angle

Ste-Catherine

MONTREAL



Où l'on s'habille
bien—

Ernest Meunier

Le Tailleur fashionable

994, rue Rachel (Est)

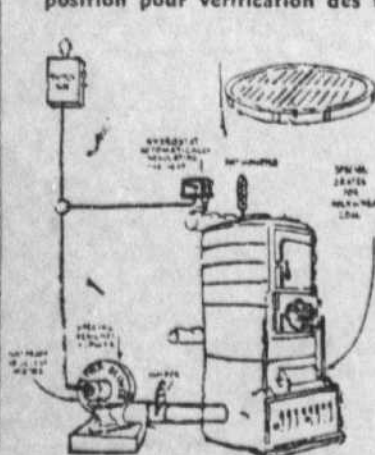
Téléphones: FR 9343-9850

Dans quelques mois la question de chauffage
reviendra sur le tapis, serez-vous prêts à y faire
face?

Le SOUFFLEUR STAR, construit de tout premier
ordre, chauffera votre logement avec une chaleur
uniforme complètement automatique.

Il n'y a pas de chauffeur qui pourra vous donner
un rendement semblable sans compter qu'il vous
économisera 50% sur le coût du combustible.

Des lettres attestant nos avances sont à votre dis-
position pour vérification des faits.



Manufacturiers:

Fonderie

O. Bélanger

Enrg.

2440

DES CARRIÈRES

CA. 2351.

Distributeurs:

Montréal
**NEW STAR SALES
CO. LTD.**

177 Craig Ouest,

LANc. 7457

Québec

J.-L. LETARTE

419, 1ère Avenue

Tél. 4-3462

La page féminine

Durant l'absence de notre chroniqueuse les lectrices sont priées d'envoyer tout communiqué d'intérêt féminin au service de Rédaction du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est.

La mode des tuniques

S'il est un heureux caprice de la mode actuelle, c'est bien la place immense qu'elle fait aux tuniques. Cette saison. Quoi de plus séduisant, en effet? Les interprétations de la tunique sont très diverses. Pour sortir en taille le matin, on se fait une robe simple, notre robe-tunique en lainage uni ou fantaisie, sont agrémentées d'une basque courte, à peine évasée, qui donne à l'ensemble une silhouette "tailleur". Pour l'après-midi, en chaise longue, on se fait une robe à la georgette ou en voile, la tunique usant ample pour habiller les manches, descendre jusqu'aux genoux ou plus bas encore. Elle fait parfois partie de la robe même, à la fois elle se recouvre comme un petit manteau, laissant paraître un gilet clair. Il y a des ensembles à deux fins, se composant d'une robe sans manches, assez défilée, que recouvre un vêtement dépendant de la basque et les manches modifiant complètement l'aspect de la robe. En voile et dentelle, en noir, gris, blonds ou bruns, cette combinaison est charmante. Parfaite pour le théâtre ou un petit dîner, elle sera aussi pour une réunion élégante de cinq heures, accompagnée alors de la grande capeline légère, des gants longs et de l'ombrelle.

Avec le tailleur noir, la blouse à basque de satin blanc plait beaucoup. A l'heure du thé ou le soir, la tunique de georgette brochée, de satin, de lamé, donne une note élégante et très nouvelle. Elle est à la fois extrêmement pratique par ses nombreuses transformations. Grâce à elle un simple fourreau de satin noir largement évasé à bas permet des toilettes très vives, moins coûteuses, plus rapides à mettre, toutes choses qui sont le souci de l'heure présente. Enfin, basques et tuniques coupent gracieusement la ligne des longues robes. Il convient toutefois de remarquer que cette mode sied surtout aux femmes grandes et minces; aux silhouettes un peu courtes, une toilette de lignes longues et amincissantes sera toujours plus avantageuse.

BON A SAVOIR

Emploi du temps. — Une maîtresse de maison, soucieuse que tout marche bien au logis, trace, pour la semaine, un emploi du temps rigoureux, grâce auquel, du lundi au samedi, tout se fera de façon régulière et paisible. Cet emploi du temps, tracé d'avance, permet d'utiliser au mieux chaque heure de la journée, et vous évite l'ennui de voir la domestique tantôt surchargée de besogne et tantôt oisive.

Chaque pièce de l'appartement doit se faire à fond au jour dit. Vous consacrez quelques heures du lundi à la chambre à coucher, du mardi à la chambre des enfants, du mercredi à la cuisine, du jeudi à la salle à manger, du vendredi au salon, du samedi à la galerie et au cabinet de toilette. A la fin de la semaine, tout l'appartement aura été nettoyé de fond en comble, sans qu'il y ait eu pour cela bousculade ni surmenage.

La lessive se fera, elle aussi, à jour fixe: l'essorage aura lieu, par exemple, le lundi après-midi. On fera bouillir le mardi matin, et on achèvera l'opération le mardi soir. Les autres après-midi de la semaine seront partagées entre le raccommodage, le repassage, le nettoyage des cuivres et de l'argenterie.

Cette méthode précise vous épargne l'ennui de donner des ordres toute la journée à la bonne. Celle-ci, dès qu'elle est chez vous depuis huit jours, n'a plus à vous déranger pour vous demander ce qu'elle doit faire. Il vous reste seulement à exercer une discrète surveillance sur la besogne faite, ce qui est bien assez absorbant.

Dans une maison de campagne exigüe. — Beaucoup ne se composent que de deux pièces et une cuisine; les gens pratiques ont volontiers recourus aux meubles transformables.

Pas de lit classique, encombrant et laid, mais un divan-lit ou un lit-bibliothèque — le lit disparaissant chaque matin derrière les vantaux d'une bibliothèque respectable! Pas de grande table rigide, mais

une table pliante très petite en dehors des heures de repas et atteignant à ce moment-là une belle taille.

Pas de buffet dans la cuisine, mais un buffet-table, infiniment pratique à l'heure où l'on s'active à la préparation des mets.

Vous qui meublez actuellement votre maison de campagne, n'oubliez pas l'existence de ces meubles à plusieurs fins: ils vous permettront de résoudre pas mal de problèmes.

Curiosités

Le plus vieux bateau du monde. — L'Amirauté anglaise a récemment affecté 5,000 livres sterling (environ \$25,000) à la réparation d'une frégate du XVIIIe siècle, l'Implacable, qui sert de ponton dans le port de Falmouth, et qui se trouve être le plus vieux bateau qui flotte au monde.

L'Implacable est un vaisseau français. Il fut pris le 4 novembre 1805. La frégate à deux ponts, de 74 canons, portait alors, sous pavillon tricolore, le nom de Duguay-Trouin, et avait pour port d'attache Rochefort, où elle avait été construite.

Armé pour la première fois, le 4 avril 1801, puis à nouveau, le 23 septembre 1804, le Duguay-Trouin participa, le 21 octobre 1805, à la bataille de Trafalgar, et échappa à l'escadre anglaise. Quinze jours après, au combat des 3 et 4 novembre 1805, le navire se vit cerner par l'escadre de sir Richard Strachan. L'équipage de la frégate fit des prodiges d'héroïsme; Touffet fut tué avec 150 de ses hommes, le commandant en second grièvement blessé. Le Duguay-Trouin capitula alors et devint, sous la flamme de la guerre britannique, H. S. M. Implacable. Il fut, jusqu'en 1842, un des meilleurs bâtiments de la flotte anglaise.

Les Marquises. — Cet archipel de l'Océanie, qui est constitué par un groupe de onze îles, dont la principale est Nuka-Hiva, appartient à la France depuis 1842. Il doit son nom gracieux au navigateur espagnol Alvaro Mendana de Neira, qui, le premier, aborda, le 21 juillet 1595, l'île la plus méridionale, reconnut le groupe du Sud-Est, et fit hommage de sa découverte à la belle marquise de Mendoza, femme du vice-roi du Pérou.

La fièvre typhoïde en décroissance. — Si l'on considère les chiffres relatifs à la mortalité typhique, au cours des dix dernières années, on constate une diminution sensible. Ainsi, en Allemagne, la mortalité moyenne de 1928 à 1930 a été inférieure à 1 pour 100,000, alors qu'elle était de 3,7 avant la guerre; en Angleterre, la mortalité moyenne est inférieure à 0,9 contre 5,0 avant la guerre; dans les pays scandinaves, la mortalité typhique, particulièrement faible, par exemple en Suède, n'est que de 3,7 en 1913; en France, le dernier taux enregistré est de 5,4 contre 10,6 pour la période de 1900 à 1913.

Aux Etats-Unis, la mortalité est tombée de 18,5 (période 1911-1913) à 4,4. Elle est, du reste, notablement plus faible dans les villes que dans les campagnes.

Il est certes difficile de déterminer avec certitude quelle part de l'amélioration ainsi constatée revient à tel ou tel mode de lutte contre la maladie. L'amélioration générale de la qualité d'alimentation employée par les populations a eu, à coup sûr, une influence capitale. Le fait que dans presque tous les pays les populations urbaines ont été les premières dotées du système d'adduction d'eau saine et que leur mortalité typhique a diminué avant celle de la population rurale en est la preuve.

D'autre part, dans les pays britanniques, aux Etats-Unis et en France, il y a eu coïncidence, sinon corrélation, entre la diminution de la mortalité et la généralisation de la vaccination.

Retraites fermées

Monastère de Marie-Réparatrice, 1025 Mont-Royal ouest.

Moût: 20 au 23, jeunes filles. Moût: 27 au 30, institutrices. Septembre: 4 au 7, jeunes filles. Aux Trois-Rivières, 117, rue St-Charles:

Moût: 15 au 19, jeunes filles. Moût: 27 au 31, jeunes filles. Prière de s'inscrire à l'avance et pour tous renseignements, s'adresser à la directrice des retraites.

Retraite fermée

Une retraite fermée pour les jeunes filles aura lieu du 21 au 25 août, à la Villa Saint-Joseph, 4122 avenue de Lorimier. Appel téléphonique: Amherst 2944.

Les jeunes filles qui voudront prendre part à cette retraite sont priées de s'inscrire à l'avance et de se munir d'un voile blanc ou noir pour la chapelle, d'une "Imitation de Jésus-Christ" et de leur petit nécessaire de toilette.

(Comm.)

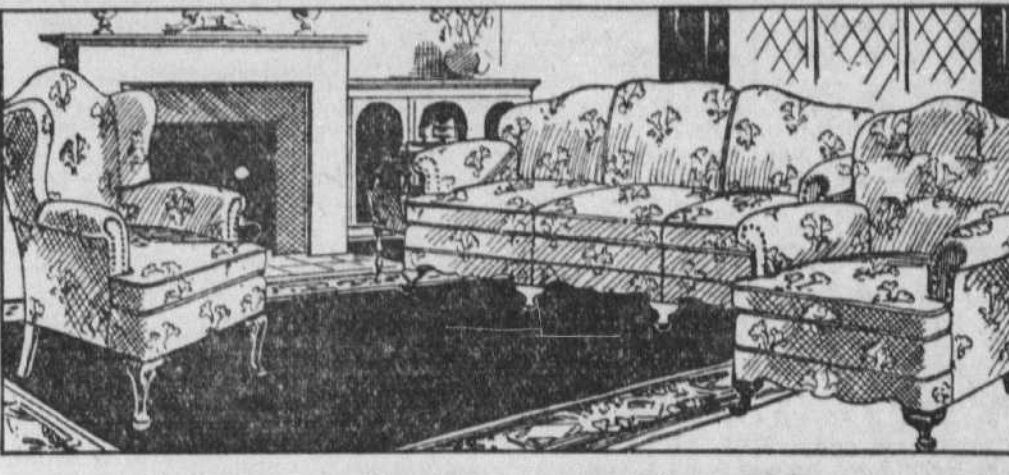
MICHELLE LE NORMAND (Madame Léo-Pol Desrochers): Auteur de la Maison. (Illustrations de Madame Lionel de Bellefeuille).

Un des plus grands succès de librairie du Canada français, ce livre, dont la troisième édition vient de paraître, en est à son sixième mille. "Livre immortel" chef-d'œuvre du terroir, ainsi le qualifiait notre poète Albert Lozeau à sa réédition. Rempli d'originalité, de la tous les âges.

Au comptoir: \$1.00 franco. \$1.95

CHEZ EATON

Lundi sera une des journées les plus importantes de notre grande Vente Semestrielle de meubles et d'articles d'ameublement. Nous offrons un groupe extraordinaire de spéciaux préparés afin d'attirer les foules au commencement de la semaine. Ache-
tez lundi! Economisez!



L'AUBAINE PRINCIPALE DE LA JOURNEE

Prix de la Vente Semestrielle

Mobilier de style Queen Anne à l'épreuve des mites, recouvert de tapisseries variées de haute qualité. Les sièges et dossiers sont à ressorts. Les 3 meubles tels qu'illustrés.

119.50

Au cinquième chez Eaton

THE T. EATON CO LIMITED
DE MONTREAL

Les funérailles de M. Xavier Daoust

La paroisse de Saint-Paul de Montréal a rendu un dernier hommage à un de ses plus vieux citoyens dans la personne de M. Xavier Daoust, décédé le 29 juillet, à l'âge de 75 ans, veuf d'Elisa Nantel et père du R. P. Eugène Daoust, C.S.C., de l'Université de Saint-Joseph, Saint-Jean, N.-B., et des RR. SS. Simon et Eugène de Milan, de l'hôpital du Sacre-Coeur.

La dépouille mortelle précédée d'un landau de fleurs a quitté le no 5406 rue Hadley pour se rendre à l'église de Saint-Paul où le service a été célébré. La levée du corps a été faite par M. l'abbé A. Harbours, curé de la paroisse, assisté des RR. PP. Guillaume Bruneau, C.S.C., et Léo Morin, C.S.C., du collège de Saint-Laurent, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. William Bergevin, William Desparois, J. O. A. Thérien, Evariste Desparois, Honoré Latour, Napoléon Larivière.

La chorale, sous la direction de M. Chs Denhez, rendit la messe des morts de Perosi et la prose de Gounod. MM. Jos. Audet, B. Dufort, J. H. Lachance, U. Paquin, E. Tessier, J. Barolet, L. Bolduc, Geo. Bolduc, G. Dansereau et Paul Nantel étaient les solistes. M. François Hone touchait l'orgue.

Dans le sanctuaire on remarquait les RR. PP. Antonio Saint-Martin, C.S.C., de l'Université de Saint-Joseph, de Saint-Jean, N.-B.; Eustache, C.S.C., Joseph Barbeau, C.S.C., Aimé Ducloux, C.S.C., Emile Legault, C.S.C., Armand Grou, C.S.C., Arthur Cousineau, C.S.C., Albert Cousineau, C.S.C., supérieur du collège Saint-Laurent, Léopold Pauzé, C.S.C., Clément, C.S.C., de l'Oratoire Saint-Joseph, E. Hébert, C.S.C., B. Plouffe, C.S.C., MM. les abbés Elias Vanier, Richard Hémond, Joseph Martin et V. Forget.

Dans la nef avaient pris place les Religieuses de la Providence et les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame.

Le deuil était conduit par le R. P. Eugène Daoust, C.S.C., MM. Méclaire et Gédéon Daoust, ses fils; M. Bruno Duperré, son gendre; MM. François et Victorien, ses petits-fils; MM. Joseph et Gédéon Nantel, Joseph Boileau, ses beaux-frères; MM. Méclaire Daoust, J. C. Nantel, Eugène Nantel, Alphonse Daoust, Léon Daoust, Paul Nantel, René Nantel, Louis Boudrias, Horace Boudrias, ses neveux.

Dans le cortège on remarquait: M. le maire Edouard Gohier, de St-

Laurent; MM. A. Sabourin, Joseph Barolet, Ernest Boisvert, Paul Emile Boisvert, Henry Havers, Louis Roy, Jos. Daoust, N. Boudrias, M. Jodoin, J. Durot, A. Charland, O. Jasmin, J. Charland, V. Henrichon, O. Emond, Avila Asselin, D. Gôté, Joseph Payment, M. le notaire Hercule Gohier, E. Lefebvre, L. Labrecque, Ferdinand Gélinais, Arthur Daigneault, René Lapointe, T. Brisebois, J. Backer, P. Decelles, C. Boudrias, Honoré Decelles, Wm. Desparois, J. Bruneau, G. Lapiere, D. Bruneau, J. Massé, Paul Lachance, le R. F. Aubert, C.S.C., le Dr J. M. Badeau, X. Boisvert, E. Lacoste, O. Jasmin, Jos. Lacoste, F. X. Dumontier, Albert Tison, J. B. Martin, A. Gest, M. J. Jodoin, J. Bouchet, M. Asselin, B. Aubert, Eugène Thémens, fils, J. E. Daoust, Clément Tremblay, T. Bergeron, A. Quenneville, Louis Brault, N. Daoust, F. Lafleur, R. Asselin, T. Daigneault, G. Lapiere, Ernest Hajgrand et plusieurs autres.

provoqués! Le plus simple, c'est de se tenir résolument loin de tout foyer, tandis qu'on mêle cire et essence.

Voici deux procédés, également pratiques:

1. Si vous n'avez pas un besoin immédiat de votre encaustique, coupez la cire en lamelles très fines, faites-la tomber dans la bouteille d'essence que vous choisissez avec un goulot largement ouvert. La cire fondra, et vous pourrez utiliser l'encaustique dès le lendemain.

2. Le procédé rapide par excellence consiste à s'armer d'un fer brûlant et à promener sur ce fer un morceau de cire, en se tenant au-dessus du récipient plein d'essence. L'encaustique est prête à l'instant même.

Si vous préparez l'utile produit à la cuisine, choisissez pour cela un moment où tous les feux sont éteints.

Remerciements

M. J.-A. Verville, député de Lotbinière, remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné leurs sympathies à l'occasion de la mort accidentelle de sa fille Thérèse.

M. Verville avait eu la douleur de perdre sa femme, il y a à peine neuf mois. Nos sympathies.

"L'Eveil de la race"

Cette brochure de M. Alfred Longpré, qui raconte l'histoire de la fondation de l'Ecole Jeanne d'Arc de Pembroke, se vend, à notre Service de Librairie, 35 sous, au comptoir et franco. Au cent, \$30.

Le document qu'il faut lire

Le document qu'il faut particulièrement, de ce temps-ci, lire et méditer, c'est L'ENCYCLIQUE QUADRAGESIMO ANNO, publiée par Sa Sainteté Pie XI, à l'occasion du quarantième anniversaire de l'encyclique Rerum Novarum.

C'est un document qui a eu un profond retentissement dans le monde entier.

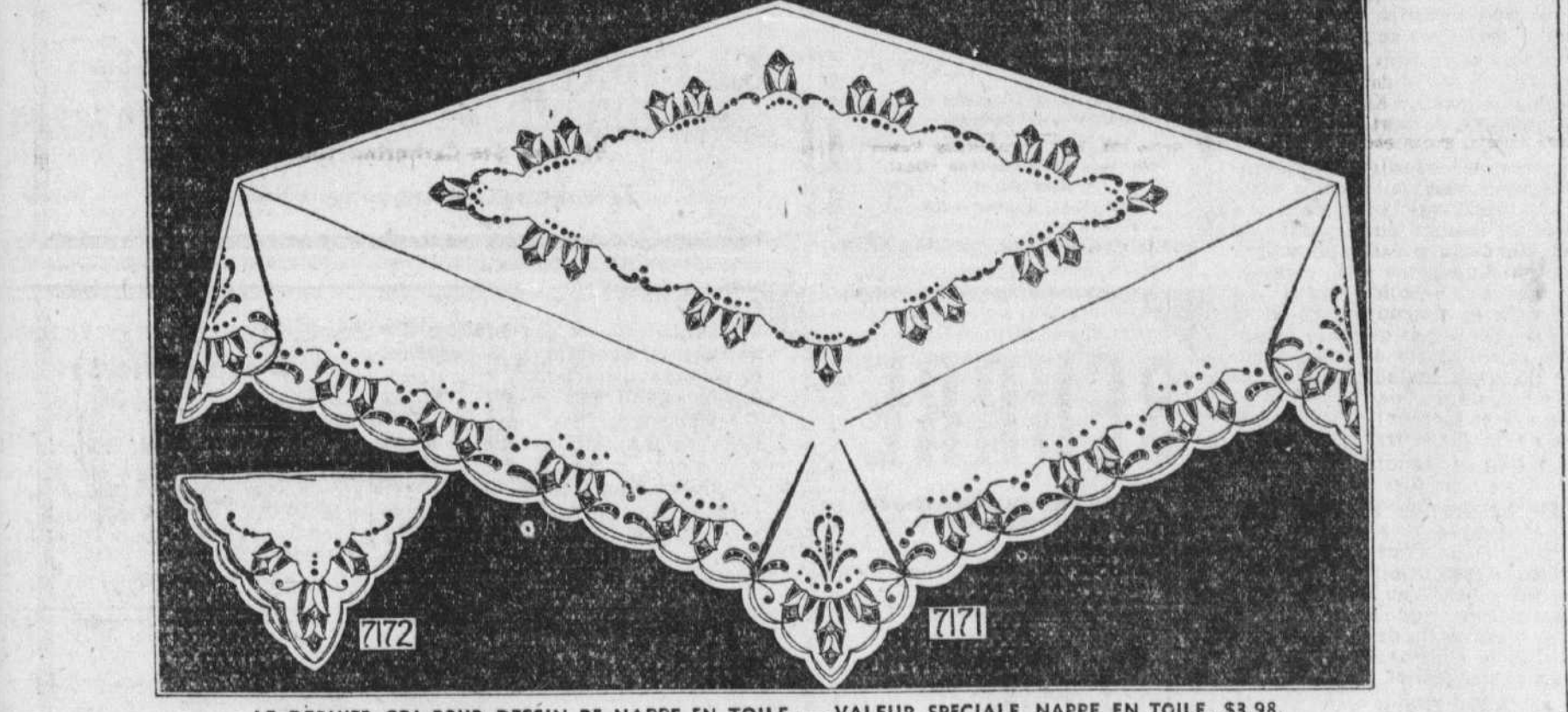
Le Devoir l'a publié en une brochure de format commode, qui peut facilement se glisser dans la poche, avec toutes les notes et références de l'édition officielle.

Prix: 10 sous l'exemplaire, \$1.00 la douzaine (franco); \$7 le cent, \$30 les 500, \$60 le mille, port en plus.

Adresser tout de suite des commandes au Service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOUR 1241.)

Premier arrivé, premier servi.

OCCUPONS NOS LOISIRS



LE DERNIER CRI POUR DESSIN DE NAPPE EN TOILE — VALEUR SPECIALE NAPPE EN TOILE, \$3.98.

7171—NAPPE. Patron à tracer 30c. Au fer chaud, 90c pour 2 x 2 1/2 vgs seulement. Estampé sur coton anglais blanc, 1 1/2 x 2 vgs, \$1.98. 1 1/2 x 2 1/2 vgs, \$2.98. Sur coton blanc Wabasso fini toile, 1 1/2 x 2 vgs, \$2.98. 1 1/2 x 2 vgs, \$3.98; 2 x 2 1/2 vgs, \$5.50; 2 1/2 x 3 vgs, \$6.50. Sur pure toile irlandaise extra fine, valeur spéciale, 1 1/2 x 2 vgs, \$4.98. Coton à broder C.B. blanc, 60c.

7172—Serviette assortie, 17 x 17 pcs. Patron à tracer 15c. Au fer chaud, 4 dessins pour 30c. Estampé sur coton anglais blanc, 20c chacune. Sur coton blanc Wabasso fini toile, 25c chacune. Sur pure toile irlandaise extra fine, valeur spéciale, 6 pour \$1.98. Coton à broder C.B. blanc, 20c chacune.

(Coupon de patrons GORCY)
1er août 1931

Ci-inclus pour patrons Nos.....

Nom

Adresse

Le Devoir, Montréal.

Adresser toutes commandes au "Devoir", 430 Notre-Dame est, Service des patrons

Feuilleton du "Devoir"

MAGNIFICAT

par RENE BAZIN
de L'ACADEMIE FRANCAISE

47 (Suite)

Mais l'espérance ne meurt pas, d'une résolution que nous avons prise secrètement: nous attendons encore d'être dispensés de faire ce que nous avons promis, et l'échéance est rude aux plus fortes volontés. Anna ne pleurait pas. Elle ne se sentait pas assez vaillante pour aller trouver Jean-Guillaume Maguern, qu'elle avait vu, tout à l'heure, traverser la cour et entrer sous le hangar au bois. Le bruit régulier de la scie lui donnait l'assurance qu'elle rencontrerait son oncle, quand elle le voudrait.

Un quart d'heure s'écoula. Brusquement, Anna ouvrit la porte de

te, à cinq cents mètres de là, se disaient: "Quelle est cette haute bruyère, si pâle parmi les arbres?"

Quatre générations de Maguern avaient travaillé là, dans les moments d'orage, parmi les madriers couchés, les perches formant la gerbe, les fagots amoncelés. Au milieu, le maître d'à présent, Jean-Guillaume, se tenait courbé, sciant par le milieu les fagots qu'il prenait à sa droite dans un tas, et rejetait à sa gauche, quand la coupe pure était faite. Travail qu'il n'aimait pas, qui n'était pas celui d'un chef de ferme, mais qu'il faisait pour plaire à Denise, sa belle-fille, un peu quémandeuse, et qui lui avait dit: "Je voudrais du menu bois pour mieux chauffer la chaudière, moi qui lave si souvent, à cause de la petite, et ma mère en a besoin aussi, pour la cheminée."

Quand Anna parut, sous l'auvent, Jean-Guillaume s'arrêta de travailler avec plaisir, et il regarda la servante.

Il comprit tout de suite qu'Anna voulait lui parler d'une chose d'importance, car elle avait son air grave et doux, et ses yeux, à demi baissés, disaient déjà: "J'ai peur de vous."

— Qu'as-tu, ma fille? demanda-t-il, en posant la scie à côté de lui.

— Mon oncle, je voudrais gagner plus que je ne gagne.

Tout de suite il fut en défense: — Gagner plus! Vous êtes tous de même! Et moi, qui donc me fera gagner plus, pour te payer?

— C'est la première fois que je te demande.

— Je t'ai toujours donné ce qui était juste, et même plus. Dis-moi, Anna, peux-tu me répondre que tu n'as pas été bien logée, dans la grande chambre, nourrie comme nous, chausmée à la suffisance?

— Je ne me plains pas de ça.

— As-tu reçu, chaque année, cent trente francs, lorsque bien des fermiers ne donnent que cent vingt francs à la servante?

— Oui.

— T'ai-je donné six aulnes de toile, trois de fine, et trois d'ordinaire, comme il était convenu?

— Oui.

— Est-ce pas moi qui ai commencé, dans le quartier, à donner une brebis à Anna Maguern, une brebis que j'avais choisie, dont tu as vendu la laine et les deux agneaux, un bon prix?

— C'est vrai.

— Et les trois sillons de pommes de terre, les ai-je fournis, et dans la meilleure contrée de mes champs?

— Oui, mon oncle.

Il s'arrêta et, le regardant bien en face:

— Sans compter qu'Anna Maguern, chez moi, n'a jamais eu besoin de bêcher les sillons, à l'automme, pour avoir sa récolte, tant que mon fils Gildas a été parmi nous. C'est lui qui faisait le travail, Anna, pour toi.

Elle tourna la tête, pour ne plus rencontrer le regard de Jean-Guillaume. Elle demeura muette, commandée par sa peine, pareille à ceux qui viennent d'apprendre un deuil.

— Tu sais pourtant que je travaille pour deux femmes aussi, dont les hommes sont aux armées, et que j'ai trois fermes à servir.

— Vous faites là une grande charité, mon oncle.

— J'ai pas d'argent, je te dis!

Il regarda la lace, tout ridé par la pluie, et le visage d'Anna, qui n'était pas clair pour lui, car il se

demandait pourquoi cette travailleuse, qui n'exigeait point qu'on augmentât ses gages, jusqu'à présent, s'était montrée, tout à coup, si décidée.

— Je pense, dit-il, que tu as besoin de payer ton tablier de velours?

— Peut-être, mon oncle.

— Tu ne le mets guère souvent, à ce qu'il me semble!

— En effet: les temps ne sont pas à la toilette.

Il réfléchit encore un moment, saisit un fagot, le mit en travers sur sa chèvre de bois, et dit, commençant à donner le coup de scie, avec une colère qu'il ne dissimulait point:

— Tu n'auras pas d'argent, Anna!... Tout ce que je peux faire, c'est de te donner un sillon de plus de pommes de terre, mais je le choisirai, et pas parmi les meilleurs!

— Je vous remercie, mon oncle.

— Tu peux bien ne pas me remercier, parce que ce que je fais là, je ne le fais pas de bon coeur!

XIV

LE SOUVENIR VENDU

Anna se disait, rentrant dans la

cour et la maison: "Un sillon de pommes de terre, c'est quelque chose, et surtout quand elles poussent comme cette année, dans notre champ de la Vieille Croix. Mais, pour la récolte, il faut attendre la fin de septembre et même octobre, des fois. Et puis la vente: les marchands n'achètent pas tout de suite; ils ne paient pas toujours comptant. Je voudrais tant payer d'avance la pension de Gildas, pour qu'on ne s'étonne point, en Vendée, pour qu'on n'aille pas dire: "Qu'y a-t-il donc, à Penmur, pour que le fermier, monsieur Jean-Guillaume Maguern, se montre ainsi gêné pour payer six cents francs?" Je sais bien ce que je ferais: je vais, pour Gildas, qui jamais n'en saura rien, demander l'aide de quelques amies. Elles garderont le secret. Par qui commencerai-je? Eh! est-ce une question? Par Marguerite Voilier!"

Le lendemain, elle fit donc, dans la maison, tout ce qu'elle avait à faire, se dépêchant si fort que la mère Marie demanda:

— Une fille avantagée à l'ouvrage à toujours une permission à obtenir! Que veux-tu?

(A suivre)

Ce journal est imprimé au no 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (la responsabilité éditoriale). GORCY & FILLES, administrateurs et propriétaires.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Samedi, 1er août

Récital conjoint par Mathilde Harding, pianiste, et Arcadie Birkenholz, violoniste, à 7h. 30, poste WJZ. Oeuvres de Grieg.

Programme "Vie Nocturne à Paris", avec le concours des artistes suivants: princesse Ivanova Obolensky, Mary McCoy, soprano; Oliver Smith, ténor. Orchestre. — Poste WJZ à 7h. 45.

— A 7h. 45, poste WABC, récital de chant par Morton Downey, ténor. Orchestre sous la direction de Jacques Renard.

— Arthur Pryor présentera à 8h., poste WABC, les pièces de musique militaire suivantes: National Fencibles, de Sousa; A Day at Coney Island, de Tobani; Officer of the Day, de Hall; Parade des Soldats de bois, de Jersel; Glory of the Marines, de Grabel.

— Le National High School Orchestra se fera entendre à 8h. 30, poste WJZ. Ce quatrième concert hebdomadaire sera irradié du camp d'été dans le Michigan. M. Maddy dirigera le programme qui comprendra le premier mouvement de la symphonie héroïque de Beethoven, et des oeuvres de Tchaikowsky.

— Chansons du folklore russe à 8h., poste WEAF, par les Chanteurs de Salon. Direction de George Dilworth.

— Les pièces suivantes: "Fantaisie Hongroise" et "Liebestraum", de Liszt, seront au programme du poste WEAF à 9 heures. Orchestre sous la direction d'Erno Rapee.

— Les frères Hernandez qui forment un trio musical espagnol figureront au programme que le poste WABC irradiera à 9h. Oeuvres d'Uriebe, de Willis-Escolar, de Calve, de Donizetti et de Regional.

— La Symphonie Domestique, qui est une peinture musicale de la vie quotidienne, sera la seule pièce qu'exécutera l'orchestre du stade Lewisohn à 9h. 30, poste WABC. Richard Strauss est l'auteur de cette pièce qui date de 1904.

— Mildred Hunt, contralto; Robert Simmons, ténor; Arcadie Birkenholz, violoniste, seront tous trois les artistes d'honneur du programme que le poste WEAF irradiera à 9h. 30. Orchestre sous la direction de William Wirges. Plusieurs chansons nouvelles.

— Le concert de l'orchestre Domino sera irradié à 9h. 30, poste WJZ, sous la direction d'Irving Gitlin. Soli de saxophone et trio de chant.

— A 10h. 45, poste WJZ, quintette Kremling composé d'artistes russes. Musique de chant.

— A 11h., poste WJZ, Duci Kerkjarto, violoniste, présentera un récital de 15 minutes précédant l'heure du coucher irradiée sous la direction de Ludwig Laurier. L'orchestre de Laurier interprétera les pièces suivantes: Overture de "Zampa", de Harold; Danse baroque, de Herbert; Mon Rêve, de Waldeufel; et Where the river Shannon flows, de Russell.

Dimanche, le 2 août

— Le poste CFCE transmettra à Montréal le programme d'opéra irradié de Chicago par le poste WJZ. Ce concert est le sixième de la série et il est exécuté en plein air, au parc Ravinia. Au nombre des pièces se trouve la symphonie pathétique de Tchaikowsky. Heures: 4 heures.

— Irradiation de Paris, à 5 heures, transmise en Amérique par la chaîne des postes WABC. Les descendants des familles Rochambeau, Lafayette et DeGrasse parleront devant le microphone de la salle de l'Exposition Coloniale Internationale, où est reproduite la maison de Washington. Aussi, musique de scène par un orchestre parisien.

— Jacques Fray et Mario Braggiotti, duo de piano franco-italien, qui ont fait leurs débuts dimanche dernier, au poste WABC, se feront entendre désormais tous les dimanches, à 7 heures 15. Oeuvres de Mozart, de Strauss, de Moussorgsky.

— Causerie rappelant l'aventure de Charles Dickens, qui perdit patience en lisant des extraits de ses romans à l'hôtel de ville de New-York, alors que des poules et des coqs croassaient dans le sous-sol. Poste WJZ, à 7 heures 30.

— Nouvelle causerie au poste WABC, à 8 heures, par le Dr Howard W. Haggard, professeur de physiologie à l'Université de Yale, sur le sujet suivant: "Le diable, les drogues et les médecins". Il parle incidemment des bienfaits des effets de l'eau mêlée d'iode, que comme remède au goitre et à la paralysie infantile.

— Ruth Etting, étoile des comédies musicales, sera de nouveau l'artiste d'honneur du programme que le poste WEAF irradiera à 8 heures. Orchestre sous la direction de Dave Rubinoff.

— Le poste WJZ irradiera, à 8 heures, un programme de chant et de musique, confié aux artistes suivants: Betsy Ayres, soprano; Mary Hopple, contralto; Steele Jamison, ténor; Leon Salathiel, basse. Orchestre sous la direction de George Dilworth.

— Programme de chansons de folklore par les Maîtres Hollandais. Concours des solistes suivants: Helen Celheim, contralto; "Emil", baryton; Billy Scholtz, ténor. Orchestre sous la direction d'Eugène Ormandy.

— Les oeuvres de deux compositeurs russes seront au programme du concert Lewisohn, poste WABC, à 9 heures 30: Fantaisie pour orchestre, "Kamarinskaya", de Glinka; Suite de ballet du "Prince Igor", de Borodine. La troisième pièce au programme sera "L'Apprenti sorcier", de Dukas.

— Programme de musique de concert irradiée de New-York, par le poste WEAF, à 10 heures 15, sous la direction de Frank Goldman. Artiste d'honneur, Mlle Béatrice Belkins, soprano.

ERNEST LAVIGNE

Organiste à St-Jean-Baptiste
Professeur de piano, orgue,
théorie, solfège.

958, avenue Duluth Est
Tél. R-1020-5344 - Montréal

PROGRAMME DU C.N.R.

— A 9 heures 45, poste WJZ, programme de musique légère exécutée sous la direction de Ludwig Laurier.

Le concert de dimanche

du Chemin de fer National du Canada, irradié d'une cote à l'autre, de 10 heures 30 à 11 heures 30, mettra en vedette les artistes suivants: Irving Plumm, directeur de l'orchestre de Jasper Park Lodge; Mlle Virginia Fair, pianiste; MM. Wishart Campbell, baryton, et Herbert Hargreaves, ténor. Détails: Entrée des Boyards, de Svalersen, par l'orchestre; Les Roses, de Weatherley, solo de ténor; Largo de Xerxes, de Haendel, par l'orchestre; Arabesque, de Leschetizky, solo de piano; Dans un temple chinois, de Ketelby, par l'orchestre; "Etoile du Soir", de "Tanhauser", de Wagner, solo de baryton; La Danse des heures de la Joconde, de Panchielli, par l'orchestre; Duo "Danny Boy", baryton et ténor; La Belle Galathée, de von Suppé, par l'orchestre.

— Orchestre symphonique, à 10 heures 30, poste WJZ, sous la direction d'Adolphe Dumont.

— Programme des Gauchos, à 10 heures 30, poste WABC, avec orchestre sous la direction de Vincent Sorey et le concours de Tito Guizar, ténor mexicain, et les frères Hernandez, Espagnols.

— Le quatuor à cordes Continental, dont le premier violon est Oscar Seidel, exécutera les pièces suivantes, à 11 heures, poste WABC: quatuor en ré majeur, de Brahms; quatuor en ré mineur, de Mendelssohn; quatuor en si bémol, de Beethoven; quatuor en ré majeur, de Haydn; et Refrain du Berceau, de Palmgren.

Lundi, le 3 août

— Mary Charles, soprano, qui arrive d'Europe, reprendra la série de ses récitals de chant, au poste WABC, à 7 heures. Orchestre sous la direction de Nat Brusloff.

— Le récital d'orgue d'Archer Gibson comprendra des oeuvres de Chopin, Kreisler, Massenet et Bach, à 7 heures 30, poste WEAF. Le programme sera irradié du studio d'organiste.

— Morton Downey, ténor, premier des Américains, chantera au poste WABC, à 7 heures 45. Orchestre sous la direction de Jacques Renard.

— Programme de musique militaire, exécuté sous la direction d'Arthur Pryor, à 8 heures, poste WABC: Marche du centenaire de Baltimore, de Herbert; Seminola, de King; High School Cadets, de Sousa; La Mascotte de la troupe, de Herbert; Daughters of America, de Lampe.

— L'Heure Agricole, poste WGY, à 8 heures. Causeries sur l'utilité de la connaissance de la chimie pour l'agriculture; sur l'eau courante dans les districts ruraux, et autres sujets.

— Le prélude du "Déluge", de Camille Saint-Saëns marquera l'ouverture du concert Roxy, exécuté sous la direction de Maurice Baron, poste WJZ, à 8 heures. Les autres oeuvres, également tirées des compositions de Saint-Saëns, comprennent: la Danse Macabre, le Ballet, l'air de Samson et Dalila, le Cygne et la Marche Militaire Française.

— Inauguration, à 8 heures, postes de la NBC et poste WTAM, d'une série de récitals par le quatuor à cordes, qui compte Verlye Mills, harpiste.

— Le programme du poste WEAF, à 8 heures, fera revivre l'incident qui s'est déroulé à New-York, il y a longtemps, entre un journaliste et un gouverneur anglais. La loi du libellé date de cet incident.

— Veronica Wiggins, contralto; Frank Parker, ténor, figureront au programme du poste WJZ, à 8 heures 30. Orchestre sous la direction de Harry Horlick.

— Inez Quinn, soprano, sera l'artiste d'honneur du programme irradié, à 8 heures 30, par le poste WJZ. Orchestre sous la direction de Frederick Reinisch.

— A 9 heures 30, poste CFCE, récital conjoint de Maurice Ounderet et d'Edmond Trudel.

— Poste WEAF, à 9 heures 30, quatuor à voix d'hommes avec orchestre sous la direction de Frank Black.

— Musique hawaïenne, au poste WABC, à 9 heures 45.

— Ludwig Laurier présentera un nouveau programme de musique choisie, à 11 heures, poste WJZ, durant l'heure du Coucher: Extrait de "Lohengrin", de Wagner; Berceuse de Joseph, de Godard; Liebeslieder, de Strauss.

Alfred AYOTTE

Postes TOCAUX

SAMEDI, 1er AOUT

CKAC

12.00 Trio.
12.15 Disques.
12.30 Cotes de la Bourse de Montréal et de New-York.
12.45 Récital d'orgue du Dr Herbert Saunders.
1.15 Orch. du Ritz-Carlton.
1.45 Orch. de concert Rex Battle.
5.30 Oncle Bill.
5.45 Nouvelles du samedi, cotes de la bourse et température.
6.00 Rhapsodie hongroise de Liszt.
6.15 Programme de l'Arena Mont-Royal.
6.45 Willie Eckstein, pianiste.
10.00 Ben Hoke.
7.15 Orch. du Windsor.
7.45 Narcisse et Pamela.
8.00 Orch. du Ritz-Carlton et Emilie Gour, artiste, d'honneur.
9.00 Les frères Hernandez.
9.15 Questionnaire.
9.45 Al MacVicar, pianiste.
9.30 Orch. de la "New York Philharmonic Symphony Society".
10.00 Leo Lesieur, organiste.
11.00 Orch. du Windsor.
11.30 Programme de l'Arena Mont-Royal.

CFCE

12.00 Sur les ailes de la chanson, NBC.
12.15 Fantaisies et Souvenirs, NBC.
12.30 Orchestre Black, NBC.
1.00 Premières cotes. Bourse.
1.15 Studio.
1.30 Orch. du Palais d'Or, NBC.
2.00 Programmes variés.
6.00 Heure du crépuscule.
6.45 Dernières cotes.
7.00 Amos n'Andy, NBC.
7.15 Causerie sur les animaux.
7.30 Récital, voir Radio-Gazette.
7.45 Orch. du Mont-Royal.
8.00 Orch. du Mont-Royal.
8.15 Baseball et studio.
9.30 Club Valspar, NBC.
10.00 Cook, NBC.
10.45 Quintette Kremling, NBC.
11.00 Lazy, NBC.
11.30 Heure et clôture.

DIMANCHE, 2 AOUT

CKAC

4.00 Assemblée libérale à Matane, l'hon. L.-A. Taschereau, orateur.
6.00 Symphonie en Fa mineur.

6.45 Marathon Peter Dawson. Ordre de l'arrivée des concours à Saint-Hyacinthe.
9.30 Programme de musique sacrée.

CFCE

2.30 Studio.
3.00 Moonshine and Honeyuckle, NBC.
3.30 Studio.
4.00 Concert Ravinia, NBC.
5.00 Studio.
6.00 John Barclay et D. Rybner, NBC.
6.15 Duo, NBC.
7.00 Les Matrices de la Mélodie.
7.30 Theatrical Scrap Book, NBC.
8.00 Mélodies, NBC.
8.15 Rubinoff et son orchestre.
9.00 Baseball et studio.
9.15 Chanteurs russes, NBC.
9.45 Concert irradié de Chicago, NBC.
10.15 Concert Goldman, NBC.
10.30 Concert du Chemin de fer National.
11.30 Heure et clôture des programmes.

LUNDI, 3 AOUT

CKAC

8.00 L'heure du déjeuner.
9.00 Orchestre d'Emery Deane, CBS.
9.30 Tony's Scrap Book, CBS.
9.45 Old Dutch, pian. CBS.
10.00 Disques. Mélodies populaires.
10.30 L'ouverture de la Bourse.
11.00 Poèmes symphoniques.
11.15 Disques.
12.30 Cotes de Montréal et de New-York.
12.45 Récital d'orgue.
1.15 Theonoid of Montreal.
3.45 Clôture de la Bourse.
4.00 Transmission des nouvelles au nord.
5.00 Heure du thé au Ritz-Carlton.
5.45 Température. Sommaire des émissions.
6.00 Orchestre de la "Duchess of York", paquebot de la C.P.S.
7.00 Causerie de la Ligue de sécurité.
7.30 Marathon Peter Dawson, arrivée à Sherbrooke.
7.45 Narcisse et Pamela.
8.00 Base-ball.
8.00 Dr Herbert Saunders, organiste. Artiste d'honneur, M. Gordon Teany Brand, baryton.
9.00 Programme de chant et de musique.
9.30 Orchestre du Ritz-Carlton.
10.00 Questionnaire.
10.00 Mme Jeanne Manourg-Roberval et Al MacVicar, pianiste.
10.30 "Nocturne" et le quatuor de violoncelles.
11.00 "Nocturne" et son orchestre du Mont-Royal.

CFCE

9.00 Trio du Parnasse, NBC.
9.15 Studio.
10.15 Bistrice Mable, NBC.
10.30 Pharmacie Montréal.
12.00 Chants variés, NBC.
12.15 Fantaisies et souvenirs, NBC.
12.30 Pharmacie Montréal.
12.45 Sur les ailes de la chanson, NBC.
1.15 Cotes de la Bourse.
1.15 Orch. Palais d'Or, NBC.
2.00 Studio.
2.15 Disques.
6.00 Heure du crépuscule.
6.45 Cotes de la Bourse.
7.00 Amos n'Andy, NBC.
7.30 Concert d'orgue par Archer Gilsen, NBC.
9.45 Orchestre du Mont-Royal.
9.30 Orchestre du Ritz-Carlton.
9.00 Résultats du base-ball, studio.
9.30 MM. Ounderet et E. Trudel.
10.00 Musique légère.
10.30 "Illustration".
10.45 Programme de chant et de musique, NBC.
11.00 Causerie par Dorothy Knapp, NBC.
11.15 Studio.
11.30 Heure et clôture.

Longueur d'ondes en mètres et nombre de kilocycles des postes ci-haut mentionnés:

Postes	Mètres	Kilocycles
CKAC	411	730
CFCE	291.3	1030
WEAF	454.3	660
WJZ	394.5	760
WABC	348.6	860
WGY	379.5	790
WLWL	272.6	1100
WTIC	282.8	1060

Les Echecs

TOURNOI DE ROGASKA SLATINA

PD début Colle

A. Rubinstein D. Przepiorka
1. d4, C6; 2. C3, e6; 3. Cb2, b6;
4. e4, Fb7; 5. Fd3, c5; 6. c3, cxd4;
7. cxd4, d5; 8. e5, C6; 9. De2, Dc8; 10. Cf1, Fa6; 11. Cc3, Fxd3;
12. Dxd3, Da6; 13. Re2, Dxd3+; 14. Rxd3, Ca6; 15. Fd2, Fb4; 16. Thc1, Rf7; 17. a3, Fxd2; 18. Cxd2, Thc8;
19. f4, Txc1; 20. Txc1, Rd8; 21. C13, h6; 22. g4, Tc8; 23. T11, Rf7;
24. f5, C18; 25. f6+, gxf6; 26. exf6+, Rf8; 27. h4, Cb8; 28. g5, h5;
29. Te1, Rd8; 30. Cc5, Te7; 31. Cg2, Cc6; 32. Cxc6+, Txc6; 33. Cf4, Rd7; 34. Th1, Tc8; 35. Cxh5, Cg6;
36. Cg5, e5; 37. dx6, Cx6+; 38. Rf3, Rf6; 39. Cg2, Cg4+; 40. Rf4, Tc4+; 41. Rg3, Cc3; 42. Rf3, Cf5;
43. Cf4+; 44. Rf5; 44. Td1+; 45. h5, Txc1; 46. Cd3+; 47. Rf6; 48. Cd4+; 48. Rg4, abandonne.

PD début Rubinstein
Rubinstein Konig
1. d4, C6; 2. C3, e6; 3. Cb2, c5;
4. e3, b6; 5. Fd3, Ff7; 6. 0-0, Fb7; 7. b3, Cc6; 8. a3, cxd4; 9. exd4, 0-0;
10. e4, d5; 11. Fb2, Dc7; 12. Te1, Ta8; 13. Te1, Db8; 14. De2, dxc4;
15. bxc4, Tf8; 16. h3, g6; 17. Fe2, Ch5; 18. Fa4, Ff6; 19. Dc3, T18; 20. Cc5, Cx6; 21. dx6, Ff7; 22. Cc4, Fxe4; 23. Dxe4, Td2; 24. Fc3, Ta2;
25. Fd1, Cg7; 26. Fb4, Fc5; 27. Fe2, Cf5; 28. Db1, Txa3; 29. Fxa3, Fxa3;
30. Tcd1, Dxe5; 31. Fd3, Df6; 32. Fxf5, gxf5; 33. Td7, Fc5; 34. Txa7, Dd4; 35. Dc2, b5; 36. Td1, Dxc4; 37.

Les plus célèbres de la Hollande, les tulipes Darwin, fleurissant résistamment

Achetez maintenant ces tulipes directement auprès du cultivateur hollandais. Nos tulipes Darwin aux tiges extra-longues se distinguent par la durée de leur floraison, leurs fleurs énormes sur des pédoncules très forts d'une hauteur de trois pieds. Magnifique pour des planches, des bordures, etc., et aussi pour la culture en pots. OFFRE EXCEPTIONNELLE:

500 Tulipes Darwin excellentes en 5 couleurs: rose superbe - rouge clair - violet - héliotrope - jaune doré - de chaque couleur 100 pièces, chaque couleur emballée séparée.

Absolument franco de port et de tous droits à domicile après réception d'un mandat-poste de \$10 seulement.

Société Anonyme Culture d'Oignons à Fleurs W. A. de Winter

HEEMSTEDE, HOLLANDE

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

"On a souvent besoin d'un plus "fermé" que soi"

— dirait La Fontaine

Notaires HARBOR 7137

Bélanger & Bélanger

Prêts hypothécaires

10 rue St-Jacques est - Montréal

Professeur T. UPTOWN 6717

Cours préparatoire de

René Savoie, I.C., I.E.

Bachelier de arts et sciences

Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire

Cours classiques, commerciaux, leçons privées.

1448 RUE SHEPPARD OUEST

Un exemple de coopération

TRAVAUX D'AMELIORATION A LA PETITE RIVIERE DES PRAIRIES DEMANDES PAR 42 CULTIVATEURS — COMTES DE TERREBONNE ET DES DEUX-MONTAGNES INTERESSES

Le 22 mars 1930, le ministère de l'agriculture de Québec recevait de la part de plusieurs cultivateurs des municipalités de Saint-Jérôme, Sainte-Monique et Saint-Canut, comtes de Terrebonne et des Deux-Montagnes, une requête demandant l'aide du gouvernement pour effectuer des travaux de creusement, de redressement et d'assainissement de la Petite-Rivière des Prairies qui traverse une partie de Saint-Jérôme et de Sainte-Monique, pour aller se déverser dans la rivière du Nord. La requête exposait que les travaux suggérés feraient disparaître certains rapides et autres obstacles obstruant l'écoulement facile des eaux, et préviendraient les inondations toujours désastreuses pour les propriétaires riverains.

Cette demande fut référée à la section du drainage qui fit faire l'inspection des lieux, évaluer le coût des travaux à faire, et estimer les avantages que pourraient en retirer les 42 cultivateurs intéressés. Ce premier travail permit d'établir qu'un excavateur mécanique pourrait extraire environ 43,000 verges cubes de terre en trois mois, au coût total de \$5,328 et que la surface totale ainsi égouttée serait de plus de 2,800 arpents de très bonne terre. Sur présentation des offres du département pour le creusement dudit cours d'eau suivant les plans et profils de son ingénieur en drainage, M. Lionel Lafrance, tous les intéressés acceptèrent à l'unanimité les conditions faites, et faisaient parvenir au ministère un chèque accepté représentant leur contribution.

A ce sujet, M. L. Picard, ingénieur en chef de la section du drainage, dans un rapport à M. J. Antonio Grenier, sous-ministre de l'agriculture, disait: "C'est le premier cours d'eau, à ma connaissance, où tous les intéressés, au nombre de 42, sont complètement d'accord. L'offre du ministère est acceptée sans aucune restriction, les intéressés sont prêts à recevoir l'excavateur. Les terres bordant le cours d'eau n'ont pas été emmenées afin de faciliter l'expansion du matériel qui sera retiré du lit du cours d'eau". Sur réception de ce rapport, M. Grenier se hâta de faire compléter les dernières formalités exigées en pareil cas, et aujourd'hui une puissante pelle à essence est rendue sur les lieux, fournie gratuitement par le département aux intéressés, et le travail est commencé.

"En nous rendant le plus vite possible à la demande de ces cultivateurs", a déclaré M. Grenier, "nous avons voulu encourager un bel exemple de coopération intelligente donné par un groupe assez considérable d'intéressés. Nombre de cas, dans le domaine du drainage, présentent des difficultés dont la solution exige un temps toujours précieux. Tous les cultivateurs ne comprennent pas la haute importance du bon écoulement des terres pour prendre à celles-ci leur ancienne fertilité. Il s'en trouve donc qui tirent parfois de l'arrière, quand leurs voisins veulent aller de l'avant, dans l'intérêt général. Les cultivateurs qui ont demandé à l'unanimité le creusement de la Petite-Rivière des Prairies, ont fait preuve d'un bel esprit de coopération qui devrait être imité par

ENCORE UNE AUBAINE — SE HATER

A NEW-YORK

la ville qui est tout un monde

De Montréal par les lacs Georges et Champlain, puis la rivière Hudson — le Rhin de l'Amérique

TROIS JOURS à NEW-YORK

puis retour par l'Atlantique, le golfe et le St-Laurent, à bord de la

Duchess of Atholl

CABINES DE CHOIX SUPERIEUR

A L'ALLER — DE MONTREAL — ROUTE AU CHOIX

RETOUR DANS TOUS LES CAS: LUNDI 17 AOUT, 7 A.M.

LES PRIX COMPRENNENT tout ce qui est énuméré, 1ère classe partout, cabines à deux sur les bateaux des lacs et de l'Hudson, chambres à deux avec bain dans les hôtels plus les repas à bord de la "DUCHESS" — mais non ailleurs.

A — 8 JOURS

Départ, dimanche 9 août, matin
EN AUTOBUS — Trajet de jour via le Vermont et la Vallée de l'Hudson — 3 jours à \$65.
N.-Y., visite de la ville...

B — Départ et séjour à volonté

En chemin de fer, \$60.
pullman, lit du bas...

C — 7 1/2 JOURS

Départ, dimanche 9 août, soir
Chemin de fer, pullman, hôtel, 3 jours à New-York, vi- \$72.
site de la ville en autocar

D — 8 1/2 JOURS

Départ, samedi 8 août, soir
Coucher Plattsburg — cabines à 2 — bateaux lacs Georges et Champlain de jour — L'Hudson de nuit, chambre à deux — Hôtel, 3 jours à New-York, visite de la ville en autocar \$75.

E — 9 1/2 JOURS

Départ, vendredi 7 août, soir
Plattsburg — Lacs Georges et Champlain comme ci-dessus — Coucher hôtel Albany — L'Hudson de jour — 3 jours à New-York, visite en autocar \$77.

POUR LES VOYAGEURS DE LA NOUVEAU-ANGLETERRE — Depuis New-York à l'embarquement le 12 août p.m., la D. ATHOLL jusqu'à \$57.

Montréal, repas compris, puis par autobus à Boston...

Par chemin de fer Montréal-Boston... \$60.

(Prix sur demande des autres endroits des E.-U.)

Nulla taxe de capitulation américaine à payer — Le "Devoir" se charge des démarches au sujet de l'immigration.

Supplément pour cabine seule sur lacs et de l'Hudson et aux hôtels: Voyage D, \$5.00; Voyage E, \$6.00; Hôtel seulement, chambre seule, Voyage A ou C — \$2.00 en plus.

Séjour à volonté à New-York — en avançant le départ de Montréal, — à raison de \$2.00 par personne et par jour pour chambre à deux, et \$2.50 pour chambre seule — toutes avec bain.

New-York-Atlantic City, et retour en autocar... \$5.50

Trois jours à Atlantic City — En autocar de New-York aller \$20.00 et retour, hôtel et repas compris...

NOTRE PAGE LITTÉRAIRE

LA SALLE A MANGER

Il y a une armoire à peine luisante
qui a entendu les voix de mes grand-tantes,
qui a entendu la voix de mon grand-père,
qui a entendu la voix de mon père.

A ces souvenirs l'armoire est fidèle.
On a tort de croire qu'elle ne sait que se taire,
car je cause avec elle.

Il y a aussi un coucou en bois.
Je ne sais pourquoi il n'a plus de voix.
Je ne veux pas le lui demander.
Peut-être bien qu'elle est cassée,
la voix qui était dans son ressort,
tout bonnement comme celle des morts.

Il y a aussi un vieux buffet
qui sent la cire, la confiture,
la viande, le pain et les poires mûres.
C'est un serviteur fidèle qui sait
qu'il ne doit rien nous voler.

Il est venu chez moi bien des hommes et des femmes
qui n'ont pas cru à ces petites âmes.
Et je souris que l'on me pense si vivant
quand un visiteur me dit en entrant:
— Comment allez-vous, monsieur Jammes?

Francis JAMMES

Les trois formes de l'Anglicisme

(par M. Léon Lorrain)

Combien de textes anglais ne devons-nous pas parcourir chaque jour; combien d'annonces en français; nous ne lisons-nous pas tous les jours, au bout des yeux; combien d'objets n'entendons-nous jamais désigner qu'en anglais. — Sans parler de la grande information de nos journaux qui parvient en anglais dans les salles de rédaction ou l'on a rarement le loisir d'en faire du français authentique! L'anglicisme s'insinue en nous par les yeux et par les oreilles; il attaque en même temps les mots français, la construction et la pensée françaises.

L'emploi de mots anglais n'est ni nouveau, ni particulier à notre pays. Viennent d'ailleurs jadis qu'en France on n'entendait que des mots à déchirer le fer: le railway, le tunnel, le ballast, le tender. — Pourtant, l'emploi d'un mot étranger dans son sens primitif n'est souvent que peccadille, surtout lorsqu'il désigne un objet importé ou une coutume issue de l'étranger. Quand il s'agit de nommer quelque chose qui n'existe pas en France, n'a pas de nom en français, il faut bien adopter le mot en même temps que la chose. Toutes les langues absorbent de vocabulaires des autres idiomes et quelques-uns, naturalisés, s'acclimatent si bien qu'ils finissent par perdre toute marque d'origine. On a naturellement en France le génie de la langue, que nous avons un peu beaucoup perdu. Lorsque, par exemple, l'omnibus substituait un moteur à ses chevaux, il ne fallait pas grand temps au peuple de Paris pour le nommer *autobus*; et quand plus tard il prit l'air, il devint *arobus*. On fabrique plus de mots en un jour à la halle qu'en un an à l'Académie, assure-t-on. On en fabrique et on en importe. Puis l'usage fait une sélection que l'Académie ratifie avec la majestueuse lenteur qui sied à l'autorité. Mais l'invasion de mots étrangers présente de plus graves dangers ici qu'en France, parce que notre puissance d'assimilation est moindre. Quoi qu'il en soit, le mot anglais adopté tel quel révèle au moins son identité; il ne trompe personne. L'anglicisme affublé à la française est autrement redoutable. Il est susceptible de revêtir deux déguisements: soit qu'il s'introduise à la faveur d'une ressemblance fallacieuse, soit qu'il provienne d'une traduction littérale. Il y a des messieurs qui, voulant dire que si cela ne vous dérangeait pas trop ils seraient désireux de prendre rendez-vous, vous déclarent que si ce n'était pas trop de trouble, ils seraient anxieux de faire un *appointment*. Une rubrique de votre journal attire votre attention: *The vie sociale*. Vous y cherchez quelque article d'un économiste distingué; vous n'y trouvez que les papotages d'un chroniqueur mondain. Qui de vous n'a entendu désigner des tissus et nouveautés par le terme *merchandises* sèches, qui s'appliquent aussi bien à des cigares qu'à des pruneaux? C'est traduire littéralement que d'écrire: "J'ai reçu mes marchandises en bon ordre." quand on constate qu'elles étaient en bon état. Autre anglicisme qui court les bureaux, investit pour placer de l'argent, engage des capitaux. *Investir* signifie tout autre chose: soit cerner une ville, soit mettre quelqu'un en possession d'un titre ou d'une dignité. On rencontre d'incorrigibles traducteurs qui appellent *plume-fontaine* leur porte-plume réservoir, et souvent, hélas! leur incontinence ne les justifie que trop. Nous faisons encore des anglicismes parce que nous ne tenons pas compte d'un fait assez fréquent. Des mots français venus de l'anglais changent parfois de sens, subissant dans une langue et dans l'autre une évolution divergente, tel le mot *pamphlet* qui, signifiant en anglais petite brochure, ne désigne en français qu'un ouvrage satirique, violent. On traduit des locutions entières: *Mot pour un*, au lieu de *quant à moi*, pour *moi*. Des gens sans méfiance, obsédés par *in as much as*, ne peuvent s'habituer à dire *autant que*, il leur faut prononcer *en autant que*. "En autant que je suis concerné..." Il serait

fastidieux de multiplier les exemples des anglicismes lexicologiques. Depuis un demi-siècle, du reste, de patients collectionneurs en ont rempli plusieurs colonnes de nos journaux, et l'on en trouve bien davantage dans les autres colonnes.

Nous avons droit sans conteste aux circonstances atténuantes. Nous parlons français au milieu de difficultés qu'un Français — ami parfois un peu prompt à nous censurer — ne peut soupçonner. Dès que nous commençons à distinguer les objets familiers, plusieurs nous sont présentés sous un nom anglais, original ou déformé. Et tout le long de la vie nous entendons désigner en anglais une foule d'articles courants et de pratiques quotidiennes, qui nous viennent des États-Unis. Il nous faut sans cesse rectifier notre vocabulaire. Plusieurs s'y sont employés depuis une cinquantaine d'années. Plusieurs s'y efforcent encore de nos jours. Et c'est une tâche ingrate et méritoire. Me serait-il permis de suggérer qu'un comité pourrait y travailler plus efficacement qu'un particulier? Ce n'est pas tout de trouver un mot français, traduit littéralement le terme anglais à remplacer. Il est indispensable que le vocabulaire français proposé pour nommer un objet soit celui qui désigne en France le même objet, s'il existe là-bas. Sans cela nous nous forgerons un vocabulaire particulier qui nous achèvera vers le patois que des ignorants nous accusent de parler. On conçoit facilement la gravité d'une erreur de mot chez celui qui se propose de corriger notre langage. Tous les hommes sont faillibles, sans doute, même ceux qui forment un comité; mais il serait extraordinaire que tous les membres d'un comité fissent la même faute.

Le perfectionnement de notre parler n'est pas la besogne de tous. Si quelques-uns s'imposent la corvée de chercher le terme propre, tout le monde devrait avoir à cœur de le répandre partout, dans la famille et à l'école, au bureau comme à l'atelier, et dans les magasins qui sont des sources d'anglicismes; quand la clientèle s'obstinerait à demander en bon français ce qu'elle désire, le marchand ne le lui offrirait plus autrement.

Si graves que soient les attaques de l'anglicisme contre notre vocabulaire, celles qu'il dirige contre notre syntaxe sont beaucoup plus dangereuses. Car la syntaxe est la partie essentielle de la langue; c'est en elle la structure même. On s'alarme en France de ce qu'elle fléchisse. Ici, au milieu de l'indifférence presque générale, elle s'effrite. Des gens de bonne volonté, voués tout entiers à la chasse aux mots, ne semblent pas s'en aviser. Et pendant qu'on s'occupe à faire quelques menus replâtrages, la charpente craque de toutes parts.

La langue anglaise a une grammaire germanique. Ses caractéristiques sont presque toutes incompatibles avec le génie du français. C'est pourquoi notre connaissance de l'anglais nous impose, encore plus qu'aux Français eux-mêmes, la nécessité, d'abord de posséder notre syntaxe, ensuite de surveiller notre langage. L'anglicisme syntaxique se manifeste surtout par l'abus de la forme passive, propre à l'anglais, au lieu de la forme active qui est un des traits les plus essentiels de la langue française. Ainsi, une maison de commerce anglo-canadienne annonce dans un journal: "Le français est parlé à tous nos rayons. Exigez-le." L'intention est bonne, assurément; mais on parle français est plus convaincant. Un correspondant qui n'est pas un Anglais, m'écrit: "Mes débuts ont été faits chez X & Y." quand il serait si facile de dire: "J'ai débuté..." On écrira machinalement: "Une lettre a été reçue par le gérant..." alors qu'en France on dirait tout naturellement: "Le gérant a reçu une lettre." On écrira: "Les gens économes seront intéressés par les avantages offerts au public par la Maison Z." au lieu de: "La Maison Z offre au public des avantages qui intéresseront les gens économes."

L'emploi habituel de la forme passive — qui peut être, exceptionnellement, la meilleure — entraîne

les deux auxiliaires accolés: "Le gouverneur a été acclamé par la foule..." "Le maire a été reçu par le ministre..." "Le candidat avait été hué par l'assemblée..." Résultat: nos textes fourmillent d'avoir et d'être au point qu'on croirait qu'il n'y a pas d'autres verbes. La forme passive appelle aussi le passé, qui est une autre caractéristique de l'anglais. On mettra rarement au présent une chose qui vient d'arriver, qui se passe au moment même, ou qui n'a pas cessé d'être. On dira: "J'ai reçu aujourd'hui vos marchandises." "Votre lettre m'a si vivement intéressée que j'ai répondu tout de suite..." On écrira inévitablement: "Comme M. X m'a dit que vous aviez besoin d'un comptable, je vous offre mes services." à quoi bon? Si l'on correspondait *aujourd'hui* besoin d'un comptable, il n'en a plus besoin.

C'est l'habitude d'entendre et de lire de l'anglais, et non du meilleur, qui nous porte à abuser en français de la forme impersonnelle (il a été dit... il a été entendu) et de la forme dubitative (je suppose... j'ai bien compris). Cette influence est visible encore à la désespérante étendue de certaines de nos phrases: fouillis de propositions secondaires ou incidentes, déterminatives, explicatives, circonstancielles, si longues, si lourdes, si lentes, que le lecteur et souvent l'auteur lui-même perdent de vue la proposition principale. Cela fait penser à la réponse des Spartiates aux envoyés de Samos: "Vos discours est si long que nous en avons oublié le commencement, ce qui nous empêche d'en comprendre la fin". Telle est bien souvent la phraseologie anglaise que nous avons sous les yeux. Pour la traduire en français lisible, il faut la tronçonner, puis en retourner les propositions du passé à l'actif.

Nous devons aussi à l'anglais, je crois, l'emploi presque constant de verbes inutiles, d'auxiliaires mouches du coche, tels *avoir, croire, venir, pouvoir*, et surtout *faire*, verbe à tout faire. Ces mauvaises herbes étouffent l'expression. Quand on se relisant on enlève les faux auxiliaires, les verbes expressifs, dégagés, recouvrent leur force. Nous devons encore à l'anglais une déplorable facilité à transformer en verbes actifs des adjectifs et des substantifs. J'ai entendu dire plus d'une fois: "Tous nos clients ont été *circulaires*". Enfin l'anglais nous induit très souvent en erreur au sujet de la préposition, qui est rarement la même dans les deux langues parce que l'anglais n'en a emprunté aucune au français. Combien de fois n'employons-nous pas *sur* à la place de *dans* et *avec* pour au lieu de *à*, ou inversement: "Etre sur le train", quand on ne dit pas "A bord du train" pour *à bord du train*; "Etre avec le Canadien-Pacifique", quand on ne dit pas "En compagnie de vingt ans"; "Travailler pour l'élection d'un candidat". Si je place les propositions parmi les anglicismes syntaxiques, c'est qu'elles constituent, si j'ose dire, des coins enfoncés dans les constructions françaises.

L'anglicisme lexicologique et l'anglicisme syntaxique engendrent l'anglicisme intellectuel. Vous n'êtes pas sans avoir remarqué que les journaux de langue anglaise, les périodiques américains dont nous sommes accablés, nos conversations en anglais, nos pénétrations d'idées étrangères, font baigner notre esprit dans une atmosphère anglo-saxonne à laquelle il est difficile de se soustraire. L'anglicisme, qui se glisse dans notre vocabulaire et s'insinue dans notre syntaxe, s'infiltre ensuite dans notre cerveau. Le langage, expression de la pensée, réagit sur elle. Condillac prétend qu'une langue bien faite se confond avec l'art de raisonner. Le français a été élaboré par les gens de notre lignage. Ils l'ont façonné pour leurs besoins, adapté à leur manière de comprendre et de juger. Un Français qui oserait se blâmer que maternelle ne fût le mot et les tours d'un idiome portent en eux l'intraduisibles nuances de pensée et de sentiment. Qui perd le génie de sa langue, perd le génie de sa race. La syntaxe française établit des degrés de signification, offre des sources de beauté, que l'esprit ne peut concevoir si la langue ne sait les exprimer. "Quand on écrit moins bien le français, dit Drouine, c'est qu'on pense moins français".

Notre compatriote d'origine anglaise a des qualités que nous pourrions nous proposer en exemple: énergie, ténacité, rapidité d'exécution, esprit d'association. Il a aussi des faiblesses dont nous devons éviter la contagion: imprécision, finesse un peu grosse, logique un peu courte, clarté voilée.

Devant la forme impersonnelle et indéfinie, qui exclut tout sujet: *It is understood... It is being said... We have been given to understand... In the circumstances which are understood to exist*; devant l'emploi presque constant du passé, qui abolit toute perspective, — on ne sait souvent plus qui, où, quand ni comment. L'anglais est une langue équivoque, laissant toujours une porte ouverte, autorisant tous les débats. On en trouve l'aveu dans plusieurs locutions enfreignant sans cesse les propos de l'Anglais moyen: — *If I understand well... You understand?... You know what I mean?* (Non pas, notez bien: "Vous comprenez ce que je dis", mais: "Vous savez ce que je veux dire?")

Le français possède, au contraire, une inaliénable clarté qui lui a valu d'être pendant longtemps la langue de la diplomatie. L'article 25 du traité qui en 1906 rétablit la paix entre la Russie et le Japon, est ainsi conçu: "Le présent traité sera signé en français et en anglais. Les textes en seront absolument conformes; mais au cas de contestation dans l'interprétation, le texte français fera foi." Le traité de Versailles, objectera-t-on, fut d'abord rédigé en anglais. La raison est si simple, a expliqué un journaliste parisien: c'est qu'il n'était pas assez clair pour être écrit en français.

Quand on s'abandonne au co-

subventions budgétaires à l'enseignement libre. Mais, dans le Parlement français d'aujourd'hui, toute participation de l'enseignement confessionnel aux ressources budgétaires se heurte à un refus absolu. "La gratuité qu'on est en voie d'établir est celle qui conduit au monopole de fait et, par conséquent, qui rendra irréalisable et illusoire la liberté de l'enseignement." Cela n'empêche pas certains parlementaires de proclamer bien haut qu'ils sont partisans de la liberté de l'enseignement. Seulement, par leurs votes, ils entendent créer "un état de choses dans lequel l'accès de l'enseignement libre sera rendu matériellement impraticable à l'immense majorité des familles."

Dans sa conclusion, le P. de la Brière estime que l'accord doit être unanime, entre catholiques, pour faire échouer "au monopole de fait" que réalise le "monopole budgétaire" de l'école publique devenue gratuite à tous les degrés, et il indique quelques solutions équitables, entraînées par la création d'un Office national des allocations et indemnités scolaires aux familles, office analogue à celui des Pupilles de la Nation.

Le même numéro des *Etudes* contient un article du général de Castelnau dans lequel le président de la F. N. C., à propos d'un récent article de la *Nouvelle Revue des Jeunes* intitulé "Projets de réforme de l'enseignement devant la forme de l'enseignement", met en garde les catholiques contre une collaboration au système de la gratuité scolaire intégrale et de la sélection, collaboration dont ils risquent de faire tous les frais.

Ce que tous les catholiques doivent réclamer c'est "le droit pratique et efficace des parents à choisir l'école et les maîtres qui ont leurs préférences". Ne sont-ils pas contributables au même titre que tous les autres Français? J. B.

A la recherche d'un trésor

Dans les Laurentides, sur les bords du lac Achigan, plus de 500 petits colons du camp de santé de l'Institut Bruchési se sont mis à la recherche d'un trésor.

Les pièces d'or ne sont pas l'objet de leur poursuite. La santé, la plus grande des richesses, le plus grand des trésors, est ce que ces centaines d'enfants âgés de 6 à 14 ans recherchent courageusement, en dépit de leur manque d'enthousiasme pour les pruneaux du déjeuner et pour la sieste de l'après-midi.

Tout le long du jour ces petits campeurs se baignent au soleil et à l'air pur. Cela, joint à trois repas substantiels et au goûter de l'après-midi, leur aide à trouver le trésor. Les teints se bronzent, les muscles se développent et tous prennent de l'embonpoint.

En effet, la pesée de chaque semaine donne des résultats merveilleux et est pour nous un grand appui moral. Le maximum du gain en poids, la semaine dernière, a été de 7 livres et le minimum de 1/2 li-

Sous prétexte que certains collègues s'appellent commercialement, n'allops pas croire que l'enseignement du français doive y tenir une place secondaire. L'homme d'affaires est contraint tous les jours d'exposer, d'expliquer, de discuter, de convaincre. Comment le fera-t-il s'il ne possède le seul moyen propre à ces fins, l'expression? Chacun sait, ne fût-ce que par expérience, que le français est une langue difficile. Eh bien, tant mieux! Pour l'avoir appris nous aurons acquis par surcroît un développement intellectuel qu'on recherche parfois vainement dans l'étude de matières inutilisables. Qui niera qu'il serait possible de mieux enseigner le français à l'école, au collège, dans tous les collèges? Il n'est pas mauvais, si vous y tenez, qu'un jeune homme connaisse le style appelé soutenu, le style dit tempéré, le style prétendu fleuri, le style dit dénommé pompeux, le style dit étiqueté sublime; il est bon qu'il sache goûter les beautés du français de toutes les époques. Mais ne convient-il pas de lui mettre surtout sous les yeux des textes nets, concis, dépouillés, afin de l'habituer à chercher à l'aide de son intelligence le mot qui exprimera le mieux sa pensée, au lieu de faire lever dans sa mémoire le *cliché* qui ornémentera le mieux son discours? Si l'on n'enseigne pas avant tout la netteté et la concision, les élèves deviennent hommes, la tête farcie de métaphores rances, la langue chargée de périphrases usagées, accuseront le français d'être long et chercheront, pour s'exprimer plus commodément, des formules plus brèves. Et c'est à l'anglais qu'ils les emprunteront.

Léon LORRAIN
(L'Ecole Canadienne)

Gratuité scolaire et liberté

Peu à peu, à la suite de débats fragmentaires, le Parlement prend une série de mesures concernant la réforme scolaire "désignée sous le vocable nébuleux d'Ecole Unifiée."

Quel rapport y a-t-il entre le problème de la gratuité scolaire et le problème de la liberté même de l'enseignement, c'est ce que met en pleine lumière un article du P. de la Brière, que publient les *Etudes* (1). Nous ne crovons pas qu'on puisse résumer avec plus de netteté la question et mettre en relief avec plus de vigueur "les conclusions d'ordre pratique sur lesquelles l'unanime accord des catholiques français paraît éminentement désirable et réellement possible, à l'heure actuelle, nonobstant la diversité inévitable des points de vue."

La gratuité généralisée de l'enseignement public pose une question de liberté de l'enseignement. A l'aide d'une comparaison familière, le P. de la Brière montre que la disproportion énorme entre les conditions d'existence de l'enseignement public et de l'enseignement libre ne laissera pas à l'immense majorité des familles une liberté réelle et sérieuse d'opter, selon leur conscience, entre l'un et l'autre enseignement. Et, cependant, certains pays étrangers, la Hollande en particulier, ont résolu le problème par les

(1) *Etudes*, 15, rue Monsieurs, Paris (VIIe), No du 5 juillet 1931.

LUMBAGO?

Une douleur dans le bas du dos peut vous tourmenter. Mais pas pour longtemps, si vous connaissez l'Aspirine. Ces insensibles et agréables pastilles mettent fin au lumbago, au rhumatisme, à la névralgie, au mal de tête, au mal de dents avec leur cortège de misère, ainsi qu'aux douleurs organiques des femmes. Le soulagement est prompt et complet. La véritable Aspirine ne peut endommager le cœur. Attention à la croix Bayer, ainsi estampée:



De fabrication canadienne

vre, avec une moyenne de 2 livres pour les 500 enfants. Toutes les semaines, des infirmières compétentes font la pesée et la mensuration des enfants. Un examen sommaire de chacun est aussi fait dans le but de découvrir les premiers symptômes de maladies contagieuses.

Devant de tels résultats l'impulsion de tendre la main à ces enfants et de leur fournir l'opportunité d'établir les bases d'une santé solide, nous est irrésistible. Nulle oeuvre nous tient plus à cœur et c'est avec une profonde conviction que nous répétons les paroles du grand Pasteur: "Quand l'approche d'un enfant, il m'inspire deux sentiments: celui de la tendresse pour le présent, celui du respect pour ce qu'il peut être un jour." (Communiqué)

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOR 1241)

CHAMBRE DES NOTAIRES

Secrétariat du Conseil
Avis public est, par le présent, donné par moi, sousigné, Edouard Bron, l'un des secrétaires de la Chambre des Notaires de la province de Québec, et le secrétaire du Conseil de ladite Chambre, que, par jugement du Conseil, en date du vingt-quatre février dernier (1931), J.-Ulric Mounier, notaire de Montréal, district de Montréal, a été suspendu pour deux années, pour s'être rendu coupable d'acte prévu par les dispositions du paragraphe septième de l'article 283 du Code du Notariat.
Cette suspension prendra effet le premier jour d'août prochain (1931), et se terminera le premier jour d'août mil neuf cent trente-trois (1933), ces deux jours inclus, après paiement, toutefois, par ledit J.-Ulric Mounier, de tous les frais et déboursés encourus, tant par l'enquête que par le jugement et l'exécution du jugement.
En foi de quoi, j'ai signé le présent à Montréal, ce vingt-neuvième jour du mois de juillet mil neuf cent trente et un.
Le secrétaire du Conseil,
EDOUARD BRON

PETITES AFFICHES

- Tarif -

TOUTES DEMANDES — Locations, maisons, chambres, magasins, etc. — A vendre, perdu, trouvé, etc. — 1 sou le mot, minimum 25 sous — La même annonce un mois, remise de 10%.
NAILANCES, DECES, MESSES, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion.
CARNET MONDAIN, etc. — \$1.00 par insertion.

MEDECIN DEMANDE

Vu la mort du docteur qui était là depuis 35 ans, la paroisse X ayant une population d'environ 300 familles, demande un médecin. Pour informations écrire au "Devoir".

Position demandée

Comptable âgé, expérience consommée, affaires banque, crédit, collection, pour petite industrie, commerce, jour ou soir. Calumet 3033.

CHAMBRE ET PENSION

Jeune homme sobre, pouvant fournir bonnes références, trouvera chambre et pension dans famille paisible; maison propre, seul pensionnaire. Au No 434, rue des Erables.

A LOUER

Chambre à louer dans une famille privée, pour personne qui aime la tranquillité ou pour étudiant sérieux. S'adresser: 1655 St-Christophe, près Demontigny.

A vendre

Par Crépau & Crépau, notaires, 1423 rue Visitation, Montréal. Tél. Chert: 7744.

Rue Dandurand: Nos 4035 à 4039; maison à 2 étages, trois logements.
Rue Rachel, angle Gascon. Terrain de 50 x 80, deux logements, écurie, remise, etc.
Avenue Malo: Nos 1834-1836, deux logements, écurie, remise.
Rue Nicolet: 2114 à 2120, quatre logements en bloc ou par parties.
A Laval-des-appides: angle Montmorency et Laval; terrain de 96 pieds par 109 pieds; maison à 2 étages; serre, garage, etc. Terrains vacants à Longueuil, à Ville St-Laurent, à Notre-Dame de Grâce (rue Borden, Cavendish, Côte St-Luc et Randall).
Pour détails et conditions, venez nous voir.

Voyageurs de Commerce

Quand vous passez aux Trois-Rivières profitez des taux de faveur que vous accorde le

MANOIR LAVIOLETTE

31 Ave Lavolette
Trois-Rivières
Vous serez bien logés et bien nourris



En route pour l'EUROPE!

4 Voyages à bon marché en France, Angleterre et Ecosse

Sur les fameux navires "Doric" et "Laurentic", de la White Star

23 jours — \$275.00

Toutes dépenses payées de Montréal

Ces voyages vous offrent l'occasion, une occasion unique, de visiter l'Exposition Coloniale de Paris — qui constitue un véritable "tour du monde en un jour".

Puis vous verrez Londres, capitale de l'empire britannique, grande ville moderne, riche en souvenirs anciens. En Ecosse, vous verrez Edimbourg, les Trossachs et Glasgow, où vous prendrez le bateau pour revenir.

Et la traversée n'est pas le moindre des multiples agréments de ce voyage. Le voyage d'aller se fait en Troisième Cabine MODERNE White Star et le voyage de retour en Troisième Touriste. Tout est prévu pour assurer aux passagers le maximum du confort White Star — sports sur les ponts, amusements de toutes sortes et la sieste sur de confortables chaises longues.

Mallez le coupon dès aujourd'hui pour plus de renseignements.

Laurent Turcotte, Directeur du Service Français, White Star Line, Service Canadien, 485 rue McGill, Montréal.

Veillez m'envoyer tous renseignements sur le voyage

indiqué, 15 août... 29 août... 12 sept... 26 sept...

Nom.....

Adresse.....

4 Dates de départ commodes	
15 d'août	S.S. DORIC
29 d'août	S.S. LAURENTIC
12 sept.	S.S. DORIC
26 sept.	S.S. LAURENTIC

WHITE STAR LINE

SERVICE CANADIEN

COMMERCE ET FINANCE

Beauharnois et Montreal Power

Deux pôles se disputent l'attention générale au cours des prochaines semaines: l'élection générale dans Québec et le problème qui se pose à la suite de l'enquête sur les manipulations qui ont accompagné le lancement de la *Beauharnois Power*. Et il n'est pas du tout impossible que les deux questions, à un certain moment, n'en fassent plus qu'une si l'un des chefs de parti prend une position catégorique sous la pression de l'opinion publique.

Toute la politique passée du gouvernement Taschereau et de ses prédécesseurs immédiats a favorisé, plus ou moins directement et de manières plus ou moins cachées, l'initiative privée dans tous les domaines. Et les entreprises d'utilités publiques ne sont pas restées en arrière lorsqu'il s'est agi de se faire accorder des monopoles, comme ce fut le cas de la *Montreal Tramways*, de la *Montreal Light, Heat and Power*, de la *Shawinigan* et de sa filiale *Quebec Power*, pour ne nommer que les principales et les plus en vedette. Par contre, M. Houde a parlé quelquefois des taux trop élevés imposés aux consommateurs par les monopoles; et s'il accuse le gouvernement Taschereau d'avoir favorisé ces compagnies, il devra logiquement prendre envers le public des engagements spécifiques destinés à remédier à cet état de choses.

Sous la pression de l'opinion publique, le gouvernement de Québec, il y a quelques années, dut donner des gages apparents en créant la Commission des utilités publiques. Si on en juge par les critiques qui ont été dirigées de ce côté, tout le monde n'est pas satisfait de l'œuvre accomplie par cette commission; et le récent mouvement à Québec, dirigé contre la filiale de la *Shawinigan*, a clairement établi que ce corps ne nous a jamais obtenu des taux aussi bas pour l'électricité que ceux de l'Ontario. Une lettre au *Devoir*, publiée il y a quelques jours, citait des chiffres éloquentes à ce point de vue, chiffres d'ailleurs fondés sur un rapport spécial d'Ottawa.

Si les compagnies existantes peuvent accumuler des millions en bénéfices chaque année parce qu'elles nous imposent des taux trop élevés, et cela malgré l'existence d'une commission chargée de protéger les intérêts de la population, il s'ensuit qu'il est inutile d'entretenir une telle commission aux frais du public. Et plusieurs en concluent qu'il ne nous reste qu'un remède à appliquer: l'étatisation, sous une forme ou une autre, de ces entreprises qui ne vivent que grâce à l'existence de ressources naturelles, elles-mêmes propriétés des contribuables de la province.

Cette perspective est naturellement la grande frayeur des financiers qui contrôlent ces entreprises. Nous en avons eu la preuve il y a quelques semaines lorsque *Quebec Power*, après avoir chargé pendant des années des prix exorbitants pour la distribution de l'énergie, a subitement constaté qu'elle pouvait réduire ces prix de façon sensible lorsque le mouvement de protestation populaire a paru devenir sérieux. Nous en avons une preuve nouvelle depuis quelques jours alors que tous les journaux financiers du pays nous menacent de toutes les calamités imaginables si *Beauharnois Power* devient propriété publique. En fait, à lire les articles de ces journaux, il ne resterait qu'un homme au pays capable de faire un succès de cette affaire: c'est naturellement sir Herbert Holt.

Sans suggérer aucun nom en particulier, le *Financial Times*, par exemple, fait preuve d'une vigueur d'expressions qu'on ne lui voit pas souvent employer pour condamner les politiciens dans toute cette affaire et en conclure que seule une entreprise privée peut faire un succès de *Beauharnois*. Toutefois, on comprendra assez difficilement que ce journal puisse dire dans le même article que l'enquête n'a rien révélé qui condamne le projet de *Beauharnois* en lui-même et que les faits révélés ne portent pas contre les possibilités de gains de l'entreprise, alors que plus loin il déclare ne voir aucune raison que le gouvernement charge les contribuables déjà surtaxés d'une telle entreprise. Un tel raisonnement ne pêche pas précisément par sa trop grande logique.

Le *Financial Post*, lui, n'y va pas de main morte. Voulant se montrer habile, il commence par accuser certains groupes qu'il ne désigne pas — si ce n'est sous le vocable générique et pas trop poli de "public-ownership crowd" — de lancer un mouvement en faveur de la propriété publique. Et, comme, tout naturellement, il se fait le défenseur des pauvres financiers victimes des politiciens, comme si tous ne se tenaient pas un peu par la main, surtout lorsqu'on voit la plupart des politiciens un peu en vedette avocats de nombreuses compagnies lorsqu'ils n'en sont pas administrateurs.

Pour démontrer comment l'entreprise privée est toujours mieux administrée que l'entreprise publique, le *Post* compare *Montreal Power* à la Commission hydro-électrique d'Ontario, mais il n'apporte aucun chiffre pour étayer ses dires. Il compare aussi le *Canadien National* au *Pacifique Canadien*, mais en oubliant de rappeler que le *Canadien National* est un conglomérat d'anciennes compagnies privées en faillite.

Le *Post* critique aujourd'hui ceux qui ont dirigé *Beauharnois Power*; et il rappelle que l'on n'a pu lancer l'émission de 30 millions en obligations qu'après avoir vendu, en désespoir de cause, une grande quantité d'énergie à un très bas prix à la *Montreal Power*. Mais il ne nous souvient pas que le *Post* ait jamais, à cette époque ou depuis, critiqué cette transaction de la *Beauharnois* avec la compagnie locale. Il ne nous souvient pas non plus qu'il ait critiqué la Commission hydro-électrique d'Ontario parce qu'elle aurait consenti un prix légèrement plus élevé que celui fait à la *Montreal Power*.

Il est assez embarrassant à l'heure présente de suggérer le nom de sir Herbert Holt comme modèle d'administrateur à succès, lorsqu'on connaît la retentissante faillite de la *Canada Power and Paper*. Mais le *Post* considère que cela ne compte vraiment pas. Pour un peu, ce ne serait qu'un incident dans la carrière du grand financier. Il oublie de dire toutefois que c'est en face de la concurrence que l'homme d'affaires prouve toutes ses capacités et que n'importe qui, un tant soit peu intelligent, peut faire réussir un monopole. On trouverait des dizaines des nôtres et des centaines d'Anglo-Canadiens qui feraient tout aussi bien que n'importe lequel de ceux qui dirigent présentement le monopole électrique chez nous.

D'après une déclaration de M. Frank-P. Jones au *Toronto Star*, il serait sorti du syndicat original de *Beauharnois* parce qu'il refusait de vendre de l'énergie à la *Montreal Power*. Depuis, *Montreal Power* a non seulement obtenu son contrat avec *Beauharnois* à un prix avantageux — c'est le *Post* qui nous l'affirme — mais cette compagnie a de ses directeurs intéressés dans la *Beauharnois Power*. Et la rumeur tend parfois à laisser croire que *Montreal Power* pourrait bien avoir le contrôle de fait de *Beauharnois*. Alors, si c'était le cas, qu'est-ce qu'en dirait le *Post*, lui qui condamne l'administration de *Beauharnois* comme incompétente?

Un fait certain, c'est que cette campagne des journaux de finance — et ils ne sont pas seuls à le faire, ce qui démontre l'importance des intérêts en jeu — un fait certain, c'est qu'il faudra avoir l'œil bien ouvert si nous ne voulons pas être bientôt dans une situation pire que celle du passé.

La question d'administration publique ou privée n'est pas facile à résoudre. Les deux méthodes ont leurs avantages et leurs inconvénients. Dans tous les cas, il faut à la direction d'entreprises aussi importantes des hommes de grande valeur et aussi, et d'abord, des hommes honnêtes. Il semble bien qu'en définitive, l'union des politiciens de bas étage et des financiers qui visent d'abord à leur intérêt personnel est aussi dangereuse, sinon davantage, du point de vue public, que l'entreprise étatisée. Les deux méthodes prêtent facilement à l'ex-

ploitation systématique de la population si elles ne subissent aucun contrôle effectif. Il s'agit donc, comme ce fut le cas pour le *Canadien National*, de chercher un moyen pour que tous les bénéfices de ces entreprises ne passent pas aux mains de quelques financiers, et de lui assurer une administration économique, une administration qui soit sur une véritable base d'affaires.

LE MARCHE DE MONTREAL

SAMEDI, 1er AOUT

Cours fournis par les farines par la maison Elzebert Turgeon, 206, édifice du Board of Trade; pour les produits de la ferme, par la maison Z. Limoges et Cie limitée, 26 rue William; pour le beurre et le fromage, par Gunn, Langlois et Cie, rue Saint-Vincent; pour le poisson, par Hutton et Cie; pour les viandes, par Noé Bourassa, limitée, 45, marché Bonsecours.

N. B. — Les prix que nous publions sont les prix de gros excepté pour le poisson, les volailles et les viandes, dont nous donnons les prix de détail.

FARINE ET ENGRAIS
Au baril de deux sacs:
1ère patente, Manitoba 5.00
2ème patente, Manitoba 4.20
Forte à boulanger, le baril 4.00
Gru blanc, la tonne 24.00
Gru rouge, la tonne 17.00
Prix fournis par la maison Gunn-Langlois:

BEURRE ET FROMAGE
De ferme 19
De crèmerie, solide 23
De crèmerie, en bloc 24
Fromage:
Québec, doux, meule de 20 lbs 12
Québec, doux, au morceau 12.50
Canadien, fort, meule de 80 lbs 20
Canadien, fort, au morceau 21
Kraft, boîte de 1 lb 27
Kraft, boîte de 5 lbs 27
Oka 29
Roquefort, meule de 5 lbs 49
Camembert, boîte doz 5.65
Gruyère, suisse, la lb 47

OEUF
Prix fournis par la maison Z. Limoges et Cie:
Oeufs frais 31
Frais extra 29
Frais premiers 25
Frais seconds 22

SAINDOUX
En bloc d'une livre 10.50
En saeu 10.40
En tinette 0.90
Saïndoux composé:
En tinette 10
En saeu 10.50

MIEL
Blanc, chaudière de 5 lbs, la lb 10
Brun, seau de 5 lbs, la lb 8.50

VOLAILLES
Dindes, 6 à 10 39
Dindes, 12 à 15 lbs 42
Poules, 3 à 3 1/2 28
Poules, 4 à 4 1/2 30
Poules, 5 à 5 1/2 33
Poulets 6 lbs et plus 42, 33 1-2, 35
Poulets de 4 à 4 1/2 lbs 38
Poulets de 5 à 5 1/2 lbs 41
Broilers (paire) 17.75
Incubateurs (pr) 12.25
Canards du Lac Brome 35
Cochon de lait 29
Pigeonneaux (pr) 75
Canils S. A. (pr) 15.50
Perdrix Grey Field (pr) 82.00
Pouter Ang. (pr) 11.10
Pouter jeunes (pr) 22.50
Scotch Grouse (pr) 35.50

POISSON
Prix au gros:
Dore, gelé 125
Poisson blanc frais, gelé 145
Aiglefin fumé 125

LEUCES
Fesse 32
Devant 14
Longue 32
Côtelette d'agneau 40

LE SUCRE
Prix fournis par la maison H. du Grand-Hébert, Chaput, limitée:
Granulé, 100 lbs jute 84.80
Granulé, 100 lbs, coton 84.80
Cassonade, no 1, 100 lbs 84.50
Cassonade, no 2, 100 lbs 84.40
Cassonade, no 3, 100 lbs 84.30

FRUITS ET LEGUMES
Prix fournis par la maison M. E. Mallette, 263 Des Commissaires Est:

Oranges Sunkist 6.00 à 6.50
Salade iceberg canadienne, la douz. 75 c.
Pamplemousse, Floride 55.25 à 55.50
Pamplemousse, Sunkist Calif. 55.50 à 55.75
Poires, Calif. boîte 35.50 à 40.00
Bananes, 1-2, 7 mains 11.00 à 12.25
Bananes, Jumbo, le rég. 2.00 à 2.50
Salade frisée, Montréal, la douz. 35 c.
Aubergines, la douz. 3.00 à 3.50
Raisins, la créte 22.75 à 23.50
Prunes de créte 22.25 à 23.50

Clarence HOGUE
Filet d'aiglefin frais 16
Morue fraîche 07
Filet d'aiglefin fumé 175
Pile 105
Crevettes 405
Brochet frais 10
Saumon (Cohoe) gelé 19
Filetan gelé 225
Aiglefin frais 06 1-2
Maquereau frais 085
Poissons saufs, barils de 200 livres:
Maquereau no 1 16.00
Sardines de Québec 08.00
Hareng Labrador, baril 9.00
Hareng Labrador 1-2 baril 5.50
Hareng Ecosse, 1-2 baril 13.00

VIANDES
Roshif:
Tenderloin 25
Epaule 12
Sirloin 35 à 42
Steak:
Ronde 28
Sirloin 35 à 42
Ficane 20
Côtelettes 205
Pointe de Sirloin 28
Hamburger 245
Porter House 38 à 42
Langue, la livre 285
Filet frais 50-505
Viande de bœuf:
Poirine 105
Saucisse au bœuf 155
Rognon 285
Veau:
Longue 20
Tranches 35 à 40
Epaule 10
Fesse entière 18
Demi-fesse, bout rond 25
Devant 10
Foie tranché 40
Ris de veau 50
Langue de veau 28
Pied de veau 185
Saucisse:
Saucisse au porc frais 255
Saucisse Belle Fermière 305
Porc:
Filet 455
Epaule 205
Tranches dans la fesse 35
Fesse, bout rond 30
Lard salé 18
Lard gras 22
Longue 28
Jambon, fesse 30
Jambon, épaule 27
Demi-jambon, bout rond 33
Tête 10
Bacon tranché 29
Marque "La Belle Fermière" 20
Bacon, le côté 27
Agneau du printemps:
Fesse 32
Devant 14
Longue 32
Côtelette d'agneau 40

LEUCES
Fesse 32
Devant 14
Longue 32
Côtelette d'agneau 40

LEUCES
Fesse 32
Devant 14
Longue 32
Côtelette d'agneau 40

LEUCES
Fesse 32
Devant 14
Longue 32
Côtelette d'agneau 40

LEUCES
Fesse 32
Devant 14
Longue 32
Côtelette d'agneau 40

LEUCES
Fesse 32
Devant 14
Longue 32
Côtelette d'agneau 40

LEUCES
Fesse 32
Devant 14
Longue 32
Côtelette d'agneau 40

LEUCES
Fesse 32
Devant 14
Longue 32
Côtelette d'agneau 40

LEUCES
Fesse 32
Devant 14
Longue 32
Côtelette d'agneau 40

LEGUMES CANADIENS ET AMERICAINS
Bettes, nou., boîte 25.50
Ananas 3.50 à 3.75
Porreaux Jumbo, la douz. 35 à 40
Radis, la douz. 15 à 30
Navets, la douz. 405
Bettes, la douz. 405
Carottes, la douz. 405
Salafis, la douz. 1.25
Panais, la douz. 405
Patates Green Mountains 75 à 1.00
Epinares 405
Tomates, la boîte, Texas 4.00
Céleri canadien, la douz. 1.00
Choux-fleurs canadiens, la douz. 1.00
Ail, Calif. 23 la lb.
Ail canadien, la douz. 30 à 35
Persil, la douz. 405
Coco, sac 4.00
Oignons, Texas 2.50 à 2.75
Oignons Silver Queen, le sac 3.00
Oignons Bermuda, la boîte 2.50 à 2.75
Patates nouvelles, Montréal 75
Series de France, panier 1.25
Echalottes, la douz. 405
Pois verts, canadiens 1.50
Wine Sap, Pommes en boîtes 3.00 à 3.50
Fèves jaunes 1.00
Cantaloupe Plat 1.75 à 2.00
Cantaloupe Jumbo 4.50 à 4.75
Prunes 4 x 5 la boîte 2.50
Prunes 5 x 5 la boîte 2.50
Pommes nouvelles, le panier 2.50
Series de France, panier 1.25
Melon d'eau 50 à 60
Melons de miel 25.50 à 27.75
Ces prix sont sujets aux variations.

Clarence HOGUE
Filet d'aiglefin frais 16
Morue fraîche 07
Filet d'aiglefin fumé 175
Pile 105
Crevettes 405
Brochet frais 10
Saumon (Cohoe) gelé 19
Filetan gelé 225
Aiglefin frais 06 1-2
Maquereau frais 085
Poissons saufs, barils de 200 livres:
Maquereau no 1 16.00
Sardines de Québec 08.00
Hareng Labrador, baril 9.00
Hareng Labrador 1-2 baril 5.50
Hareng Ecosse, 1-2 baril 13.00

VIANDES
Roshif:
Tenderloin 25
Epaule 12
Sirloin 35 à 42
Steak:
Ronde 28
Sirloin 35 à 42
Ficane 20
Côtelettes 205
Pointe de Sirloin 28
Hamburger 245
Porter House 38 à 42
Langue, la livre 285
Filet frais 50-505
Viande de bœuf:
Poirine 105
Saucisse au bœuf 155
Rognon 285
Veau:
Longue 20
Tranches 35 à 40
Epaule 10
Fesse entière 18
Demi-fesse, bout rond 25
Devant 10
Foie tranché 40
Ris de veau 50
Langue de veau 28
Pied de veau 185
Saucisse:
Saucisse au porc frais 255
Saucisse Belle Fermière 305
Porc:
Filet 455
Epaule 205
Tranches dans la fesse 35
Fesse, bout rond 30
Lard salé 18
Lard gras 22
Longue 28
Jambon, fesse 30
Jambon, épaule 27
Demi-jambon, bout rond 33
Tête 10
Bacon tranché 29
Marque "La Belle Fermière" 20
Bacon, le côté 27
Agneau du printemps:
Fesse 32
Devant 14
Longue 32
Côtelette d'agneau 40

VIANDES
Roshif:
Tenderloin 25
Epaule 12
Sirloin 35 à 42
Steak:
Ronde 28
Sirloin 35 à 42
Ficane 20
Côtelettes 205
Pointe de Sirloin 28
Hamburger 245
Porter House 38 à 42
Langue, la livre 285
Filet frais 50-505
Viande de bœuf:
Poirine 105
Saucisse au bœuf 155
Rognon 285
Veau:
Longue 20
Tranches 35 à 40
Epaule 10
Fesse entière 18
Demi-fesse, bout rond 25
Devant 10
Foie tranché 40
Ris de veau 50
Langue de veau 28
Pied de veau 185
Saucisse:
Saucisse au porc frais 255
Saucisse Belle Fermière 305
Porc:
Filet 455
Epaule 205
Tranches dans la fesse 35
Fesse, bout rond 30
Lard salé 18
Lard gras 22
Longue 28
Jambon, fesse 30
Jambon, épaule 27
Demi-jambon, bout rond 33
Tête 10
Bacon tranché 29
Marque "La Belle Fermière" 20
Bacon, le côté 27
Agneau du printemps:
Fesse 32
Devant 14
Longue 32
Côtelette d'agneau 40

VIANDES
Roshif:
Tenderloin 25
Epaule 12
Sirloin 35 à 42
Steak:
Ronde 28
Sirloin 35 à 42
Ficane 20
Côtelettes 205
Pointe de Sirloin 28
Hamburger 245
Porter House 38 à 42
Langue, la livre 285
Filet frais 50-505
Viande de bœuf:
Poirine 105
Saucisse au bœuf 155
Rognon 285
Veau:
Longue 20
Tranches 35 à 40
Epaule 10
Fesse entière 18
Demi-fesse, bout rond 25
Devant 10
Foie tranché 40
Ris de veau 50
Langue de veau 28
Pied de veau 185
Saucisse:
Saucisse au porc frais 255
Saucisse Belle Fermière 305
Porc:
Filet 455
Epaule 205
Tranches dans la fesse 35
Fesse, bout rond 30
Lard salé 18
Lard gras 22
Longue 28
Jambon, fesse 30
Jambon, épaule 27
Demi-jambon, bout rond 33
Tête 10
Bacon tranché 29
Marque "La Belle Fermière" 20
Bacon, le côté 27
Agneau du printemps:
Fesse 32
Devant 14
Longue 32
Côtelette d'agneau 40

VIANDES
Roshif:
Tenderloin 25
Epaule 12
Sirloin 35 à 42
Steak:
Ronde 28
Sirloin 35 à 42
Ficane 20
Côtelettes 205
Pointe de Sirloin 28
Hamburger 245
Porter House 38 à 42
Langue, la livre 285
Filet frais 50-505
Viande de bœuf:
Poirine 105
Saucisse au bœuf 155
Rognon 285
Veau:
Longue 20
Tranches 35 à 40
Epaule 10
Fesse entière 18
Demi-fesse, bout rond 25
Devant 10
Foie tranché 40
Ris de veau 50
Langue de veau 28
Pied de veau 185
Saucisse:
Saucisse au porc frais 255
Saucisse Belle Fermière 305
Porc:
Filet 455
Epaule 205
Tranches dans la fesse 35
Fesse, bout rond 30
Lard salé 18
Lard gras 22
Longue 28
Jambon, fesse 30
Jambon, épaule 27
Demi-jambon, bout rond 33
Tête 10
Bacon tranché 29
Marque "La Belle Fermière" 20
Bacon, le côté 27
Agneau du printemps:
Fesse 32
Devant 14
Longue 32
Côtelette d'agneau 40

VIANDES
Roshif:
Tenderloin 25
Epaule 12
Sirloin 35 à 42
Steak:
Ronde 28
Sirloin 35 à 42
Ficane 20
Côtelettes 205
Pointe de Sirloin 28
Hamburger 245
Porter House 38 à 42
Langue, la livre 285
Filet frais 50-505
Viande de bœuf:
Poirine 105
Saucisse au bœuf 155
Rognon 285
Veau:
Longue 20
Tranches 35 à 40
Epaule 10
Fesse entière 18
Demi-fesse, bout rond 25
Devant 10
Foie tranché 40
Ris de veau 50
Langue de veau 28
Pied de veau 185
Saucisse:
Saucisse au porc frais 255
Saucisse Belle Fermière 305
Porc:
Filet 455
Epaule 205
Tranches dans la fesse 35
Fesse, bout rond 30
Lard salé 18
Lard gras 22
Longue 28
Jambon, fesse 30
Jambon, épaule 27
Demi-jambon, bout rond 33
Tête 10
Bacon tranché 29
Marque "La Belle Fermière" 20
Bacon, le côté 27
Agneau du printemps:
Fesse 32
Devant 14
Longue 32
Côtelette d'agneau 40

VIANDES
Roshif:
Tenderloin 25
Epaule 12
Sirloin 35 à 42
Steak:
Ronde 28
Sirloin 35 à 42
Ficane 20
Côtelettes 205
Pointe de Sirloin 28
Hamburger 245
Porter House 38 à 42
Langue, la livre 285
Filet frais 50-505
Viande de bœuf:
Poirine 105
Saucisse au bœuf 155
Rognon 285
Veau:
Longue 20
Tranches 35 à 40
Epaule 10
Fesse entière 18
Demi-fesse, bout rond 25
Devant 10
Foie tranché 40
Ris de veau 50
Langue de veau 28
Pied de veau 185
Saucisse:
Saucisse au porc frais 255
Saucisse Belle Fermière 305
Porc:
Filet 455
Epaule 205
Tranches dans la fesse 35
Fesse, bout rond 30
Lard salé 18
Lard gras 22
Longue 28
Jambon, fesse 30
Jambon, épaule 27
Demi-jambon, bout rond 33
Tête 10
Bacon tranché 29
Marque "La Belle Fermière" 20
Bacon, le côté 27
Agneau du printemps:
Fesse 32
Devant 14
Longue 32
Côtelette d'agneau 40

VIANDES
Roshif:
Tenderloin 25
Epaule 12
Sirloin 35 à 42
Steak:
Ronde 28
Sirloin 35 à 42
Ficane 20
Côtelettes 205
Pointe de Sirloin 28
Hamburger 245
Porter House 38 à 42
Langue, la livre 285
Filet frais 50-505
Viande de bœuf:
Poirine 105
Saucisse au bœuf 155
Rognon 285
Veau:
Longue 20
Tranches 35 à 40
Epaule 10
Fesse entière 18
Demi-fesse, bout rond 25
Devant 10
Foie tranché 40
Ris de veau 50
Langue de veau 28
Pied de veau 185
Saucisse:
Saucisse au porc frais 255
Saucisse Belle Fermière 305
Porc:
Filet 455
Epaule 205
Tranches dans la fesse 35
Fesse, bout rond 30
Lard salé 18
Lard gras 22
Longue 28
Jambon, fesse 30
Jambon, épaule 27
Demi-jambon, bout rond 33
Tête 10
Bacon tranché 29
Marque "La Belle Fermière" 20
Bacon, le côté 27
Agneau du printemps:
Fesse 32
Devant 14
Longue 32
Côtelette d'agneau 40

VIANDES
Roshif:
Tenderloin 25
Epaule 12
Sirloin 35 à 42
Steak:
Ronde 28
Sirloin 35 à 42
Ficane 20
Côtelettes 205
Pointe de Sirloin 28
Hamburger 245
Porter House 38 à 42
Langue, la livre 285
Filet frais 50-505
Viande de bœuf:
Poirine 105
Saucisse au bœuf 155
Rognon 285
Veau:
Longue 20
Tranches 35 à 40
Epaule 10
Fesse entière 18
Demi-fesse, bout rond 25
Devant 10
Foie tranché 40
Ris de veau 50
Langue de veau 28
Pied de veau 185
Saucisse:
Saucisse au porc frais 255
Saucisse Belle Fermière 305
Porc:
Filet 455
Epaule 205
Tranches dans la fesse 35
Fesse, bout rond 30
Lard salé 18
Lard gras 22
Longue 28
Jambon, fesse 30
Jambon, épaule 27
Demi-jambon, bout rond 33
Tête 10
Bacon tranché 29
Marque "La Belle Fermière" 20
Bacon, le côté 27
Agneau du printemps:
Fesse 32
Devant 14
Longue 32
Côtelette d'agneau 40

VIANDES
Roshif:
Tenderloin 25
Epaule 12
Sirloin 35 à 42
Steak:
Ronde 28
Sirloin 35 à 42
Ficane 20
Côtelettes 205
Pointe de Sirloin 28
Hamburger 245
Porter House 38 à 42
Langue, la livre 285
Filet frais 50-505
Viande de bœuf:
Poirine 105
Saucisse au bœuf 155
Rognon 285
Veau:
Longue 20
Tranches 35 à 40
Epaule 10
Fesse entière 18
Demi-fesse, bout rond 25
Devant 10
Foie tranché 40
Ris de veau 50
Langue de veau 28
Pied de veau 185
Saucisse:
Saucisse au porc frais 255
Saucisse Belle Fermière 305
Porc:
Filet 455
Epaule 205
Tranches dans la fesse 35
Fesse, bout rond 30
Lard salé 18
Lard gras 22
Longue 28
Jambon, fesse 30
Jambon, épaule 27
Demi-jambon, bout rond 33
Tête 10
Bacon tranché 29
Marque "La Belle Fermière" 20
Bacon, le côté 27
Agneau du printemps:
Fesse 32
Devant 14
Longue 32
Côtelette d'agneau 40

VIANDES
Roshif:
Tenderloin 25
Epaule 12
Sirloin 35 à 42
Steak:

LA VIE SPORTIVE

Montréal défait à la onzième

Toronto, 1. — Le Montréal a perdu la belle chance de reprendre la tête de la Ligue de Baseball Internationale lorsqu'il a perdu la joute d'hier à Toronto contre les Leafs. Les Leafs ont été vaincus par un résultat de 2 à 1 après un duel de onze manches et sans l'erreur de Riconda les visiteurs auraient gagné la palme.

La partie ne se serait certes pas conclue jusqu'à la onzième manche, et comme qui a égalisé le score aurait été tiré au premier si Riconda n'avait pas tiré une balle facile, frappée par Davis, quatre pieds du premier but.

Montréal et Toronto jouèrent ensemble une série de sept parties dont deux eurent lieu à Montréal dimanche après-midi.

Résultat détaillé de la partie:

MONTREAL				
	A.	B.	R.	H.
Conlan, c.g.	4	2	0	1
Autreau, 2b.	4	0	0	2
Riconda, 3b.	5	0	0	0
Lead, r.	5	0	0	4
ishkin, 1b.	3	0	1	13
atham, c.a.	4	0	0	3
onley, c.c.	4	0	0	3
audette, c.d.	3	1	4	0
asset, l.	4	0	2	0
Totaux	37	1	5	31

Un homme de retiré lorsque point gagnant a été compté.

TORONTO				
	A.	B.	R.	H.
avis, 1b.	4	2	0	19
abbitt, c.d.	3	0	1	2
alker, c.c.	1	0	0	3
orehart, c.c.	4	0	2	1
rong, c.g.	4	0	2	0
egall, c.a.	4	0	1	2
urke, 2b.	2	0	0	1
ardson, 3b.	3	0	1	0
Neill, r.	4	0	0	3
rison, l.	4	0	0	7
Totaux	33	2	5	33

Résultat par manches:

Manche	Montréal	Toronto
1	0	1
2	0	0
3	0	0
4	0	0
5	0	0
6	0	0
7	0	0
8	0	0
9	0	0
10	0	0
11	1	0

Sommaire — Points sur coups: Conlan, Strong, Morehart; deux: Classet, Rabbitt, Rogell; six: Rabbitt 2; buts volés: Richardson, Davis; laissés sur bases: Montréal 6, Toronto 6; doubles: Davis à Rogell à Davis; triples: Harrison à Classet; Harrison 3; retirés au bâton par Classet 4, par Harrison 2. Temps: 2 heures. Arbitres: Chill et Summers.

Les courses commencent aujourd'hui

La deuxième réunion du Back River Jockey Club sera inaugurée cet après-midi à la piste Mont-Royal alors qu'un programme de sept courses sera offert aux amateurs du sport des Rois et tout porte à croire que l'assistance sera fort nombreuse et que les fervents du turf passeront un agréable après-midi.

Deux handicaps ont été mis à l'affiche pour la matinée d'ouverture. Le premier, le handicap de la ville Mont-Royal, est ouvert aux chevaux de tous les âges et il réunira des pur-sang comme Eleusagon, Old Mark, Uvira, Norwalk, High Born, Golden Patch et Red Grange, qui sont sortis victorieux durant la réunion de King's Park. C'est un champ bien équilibré et avec une piste en bonne condition comme l'est actuellement Mont-Royal, il n'y aurait rien de surprenant de voir briser le record de cette distance.

Le deuxième handicap est en mémoire de feu Tom Duggan, le fondateur de Mont-Royal. Il est ouvert à la distance d'un mille et une seizième et les pur-sang de trois ans et plus sont éligibles.

Le programme inaugural est attrayant. Il y a quatre courses d'un mille et plus et les trois autres sont ouvertes aux "sprinters".

On a annoncé que les courses de Mont-Royal commenceront à 2.45 heures. On veut suivre la même politique qu'à King's Park et faire en sorte que la dernière ait lieu avant 6.00 heures.

Voici la liste des inscriptions pour cet après-midi:

Première course, 6 furlongs: — King Charles 110; War Air 110; Pencil 98; Billycock 104; Pollys Lolly 102; Damocles 104; Uplay 100; Lancaster 110; Chemin des Dames 98; Crispie Seth 100; Sandy San 100; Dark Angel 105; Kitty Kat 105; Golden Brown 107; Chantier 107; Reighburn 107; Go Gar 102; Sun Lynn 107.

Deuxième course, 1-1/8 mile: — Vivian Wright 113; Tomboy 108; Fair Lad 108; Sugarland 101; Expense 113; Miss Chiquiquy 109; Entrap 100; Southland 103; Impossibles 103; Porto Bello Gold 108; Handworker 108; Black Paul 100; Looky 100; Immortal 103; Kaulana 106; Bedford Queen 106; Alloy 108; High Skip 108.

Troisième course, 6 furlongs: — Pongo 107; Black Castle 102; Manager Evers 109; Observation 107; Pygmalion 112; Daisy Buck 109; Wig 107; Southland Chief 109; Lily Sue 103; Tamerlane 102; Recess 102; Saratoga 113; Nines Sixty 100; Ella Rufus 107; Flyinb Ambassador 110; Atlas 112; J. J. Bambrick 109.

Quatrième course, 5-1/2 furlongs: — Eleusagon 111, Talky 110, Old Mark 103, Uvira 108, Norwalk 100, High Born 100, Golden Patch 100, Hogarty 116, Balal d'Or 102, Red Grange 109.

Cinquième course, 1-1/8 mile: — Glee Club 113; Harvard 105; Nick Cullup 102; Cyranio 100, Star Cres 104; Wrench 108, Noble Charge 95, Uvira 103, Achto Lass 104, Vimont 110.

Sixième course, 1 mile: — Air-port 114, Magna Charta 116, Wee Toddler 110, Cedar Crest 111, Rockpina 107, Peace Rock 107, Tout Feu 101, Nipigon 112, Storm Queen 114.

Septième course, 1-1/8 mile: — Face Cream 115, Gabrielle 101, Moon Phase 107, High Player 115, Sunny Port 102, Al Livingston 110, Agnes Sorel 105, Elizabeth 109, Judge Caverly 107, Nosegaw 100, Golden Play 107, Granite Dust 109.

Excellent programme pour lundi

"C'est à Montréal que je voudrais reconquérir mon titre de champion du monde, a déclaré Dynamite Gus Sonnenberg à son bon ami le promoteur Lucien Riopel, lorsqu'il est arrivé dans la métropole canadienne. Je comprends que le champion actuel, Henri Deglane, a choisi votre ville comme l'endroit de ses quartiers généraux et pour lui montrer que je mérite sa considération, c'est chez lui que j'aimerais le rencontrer. Je n'ai pas craint de risquer mon titre contre lui lorsque j'étais champion. Je lui ai donné l'occasion de me l'enlever en plus d'une circonstance, l'année dernière. Je ne crois pas qu'il soit excusable de me refuser une rencontre sur terrain."

En attendant de se mesurer avec le champion du monde, il faudra que Sonnenberg batte les hommes que les promoteurs Riopel et Létourneau lui opposeront. Avant que Henri Deglane n'obtienne de faire face à Sonnenberg, il avait remporté de sensationnelles victoires et il s'était affirmé aspirant logique au titre alors détenu par Sonnenberg. Il faudra que l'idole de la lutte à Boston fasse de même s'il veut obtenir un combat de championnat avec le Français.

Comme premier adversaire, les promoteurs ont choisi George McLeod, le scientifique luttteur du Nebraska, devenu fameux avec sa prise favorite: le ciseau de tête à la volée. Sonnenberg devra déployer toute sa science s'il veut réussir à triompher d'un aussi rusé luttteur. Bien qu'il n'y ait pas de titre en jeu, les amateurs comprennent toute l'importance d'une telle rencontre puisque de son issue dépendra probablement un combat de championnat.

Un autre luttteur remarquable, Frank Judson, serait anxieux de se mesurer avec Henri Deglane. Il a fait des instances auprès des promoteurs pour obtenir une rencontre mais ils ont voulu tout d'abord lui faire rencontrer un adversaire que les Français a déjà battu deux fois avant de se rendre à son désir.

L'entraîneur de l'université Harvard fera l'impossible pour vaincre son confrère de l'université Notre-Dame afin d'établir sur lui sa supériorité, ce qui lui vaudrait une chance avec le champion français. Judson et Lutze se livreront un combat scientifique avant tout, car chacun d'eux tentera de prouver la supériorité de sa méthode sur l'autre. Comme tous deux sont de parfaits athlètes, des modèles de luttteurs bien faits, ils ne manqueront pas d'intéresser vivement les spectateurs.

Sailor Arnold et Charles Straak feront les frais de la deuxième préliminaire, limitée à 30 minutes, une chute. Ce sont deux remarquables luttteurs qui, sans posséder toute la science des précédents, n'en donnent pas des combats moins brillants. Leurs tactiques sont toutes différentes et certains amateurs préfèrent les voir à l'oeuvre plutôt que d'autres scientifiques avant tout. C'est dire qu'il y aura des athlètes pour tous les goûts lundi soir, à l'Aréna Mont-Royal.

Comme lever de rideau, Pat McGill, le bouillant Irlandais, tentera de battre Raoul Simon, le géant français. Celui-ci, qui n'a connu qu'une défaite depuis qu'il lutte à Montréal, saura se protéger contre McGill et ses tactiques déloyales.

Championnat de tennis de la province

Les amateurs du populaire sport de tennis ne manqueront pas d'assister aux parties d'ouverture du tournoi qui ont lieu cet après-midi sur les différentes courts de notre ville. Les finales de toutes les catégories auront lieu samedi prochain tandis que les éliminatoires auront lieu au cours de la semaine.

Voici la liste des parties d'aujourd'hui:

AU M. A. A. A.

2 p. m. Simples, hommes: H. L. Willis vs R. E. Bradley; O. Dupont vs A. Tourangeau; Jack Weir vs H. A. Martin; Paul Larose vs R. E. Cureton.

3 p. m.: N. S. Verity vs R. Bolte, D. S. Johnston vs Ross Wilson, T. Merrigan vs Guy Lafranchise, H. R. Hill vs G. Gueffier.

4 p. m.: D. S. Macquibben vs R. L. Mineberg, G. Cloghesy vs R. Laigneault, G. Wardman vs P. E. Venos, A. R. Clibbon vs A. H. Woodhead.

5 p. m.: J. St. John vs C. J. Butler, R. Yoshida vs W. J. Gates, C. H. Raper vs M. Deschamps, E. F. Survever vs J. Choquette.

Doubles, hommes: R. E. Bradley et G. P. Kuhn vs H. L. Willis et T. E. McCarthy.

6 p. m.: A. Astle et A. Henderson vs O. Dupont et P. Laplante, G. Wardman et R. T. Barnard vs J. et W. Bumbray.

7 p. m.: A. R. Clibbon et J. Deans vs J. Reitman et A. W. Orborn, D. S. et D. M. Johnson vs G. Napier et N. S. Verity, J. M. McDougall et Rose Wilson vs F. E. et C. J. Butler, R. B. Linton et W. J. H. Gates vs R. Beaupré et J. Bélanger, J. St. John et N. E. Eadie vs G. E. et W. E. Lambert.

AU MONT-ROYAL

Simples, hommes: 2 p. m.: L. M. Shetler vs T. E. McCarthy, H. G. Vennor vs J. Dupré, B. I. Faubert vs R. Martin, J. Reitman vs E. V. Hurtubise, A. Henderson vs R. C. Urwin.

3 p. m.: G. Normandeau vs T. J. Rappell, L. M. Gain vs M. Gamache, H. Hayes vs E. S. Marquis, H. P. Emard vs F. E. Butler, D. Sinclair vs H. Cardall.

4 p. m.: P. Fontaine vs W. E. Lambert, E. Durand vs D. Burston, J. M. Robert vs A. Paradis, E. P. Lanthier vs J. Bumbray, J. M. Morin vs R. C. Murray.

5 p. m.: C. B. Brown jr vs M. Walsh, L. Boucher et L. H. Raper, A. J. Cooper vs G. Barlow, J. H. Brown vs B. Couvrette.

Doubles, hommes: H. P. Emard et R. Longtin vs J. Faulconbridge et W. Olivier.

6 p. m.: C. G. Perry et T. J. Rappell vs A. Dobby et E. S. Marquis, L. Boucher et J. Demers vs F. E. Nunn et L. M. Shetler, T. Merrigan et R. Murray vs A. Paradis et G. Barlow.

7 p. m.: A. Tourangeau et M. Walsh vs W. Moffat et A. Wilson, D. Webb et C. B. Brown jr vs E. P. Lanthier et E. T. Walker.

AU STUART

Simples, hommes: 11 p. m.: L. Danereau vs H. A. Smart; P. Bédard vs T. McGrath.

2 p. m.: R. Beaupré vs J. Luffy, A. Gervais vs J. Bulmer; A. M. Hern vs B. Russell; J. Demers vs J. G. Schuler.

3 p. m.: F. Gulline vs J. A. Baldwin; G. L. Radway vs T. B. J. Senez; J. Nadon vs A. Radway; G. E. Lambert vs J. C. Larigue.

4 p. m.: J. Mauffet vs D. C. Bean; J. G. Wayland vs A. Belle Isle; M. Gagnon vs J. Deans; C. L. Evans vs G. H. Napier.

5 p. m.: W. L. Brown vs L. Goudriol; K. H. Leclair vs E. S. Cleland; R. W. Clarke vs G. Lapointe.

Doubles, hommes: J. Luffy et N. Saray vs H. U. Banks et N. T. Mais.

6 p. m.: H. G. Vennor et A. S. Veysey vs G. Veillette et A. Belle Isle.

7 p. m.: P. Bédard et J. G. Wayland vs E. V. Hurtubise et M. Laliberté; E. S. Cleland et R. Morrison vs H. R. Hill et D. C. Lamont; R. W. Clarke et Geo. Kay vs R. C. Urwin et G. W. Elliott.

AU SUN LIFE

Simples, hommes: 2 p. m.: C. G. Perry vs O. Sullivan; F. Beauregard vs G. Veillette; T. Cloghesy vs P. Vanier; J. P. Elie vs J. D. Ryan; J. M. Tansey vs R. de W. Mackay.

3 p. m.: R. Elie vs G. W. Elliott; B. Caplan vs N. F. Eadie; W. D. Stanley vs D. Webb; L. Desrochers vs J. Faulconbridge; G. H. Stoddard vs R. D. Baldwin.

4 p. m.: J. Vadoncoeur vs G. A. McGerrigle; J. Lefebvre vs J. Young; A. Dobby vs F. A. Wilson; J. M. McDougall vs G. Bélanger.

5 p. m.: S. Shulman vs M. Laliberté; J. Cloghesy vs A. Wilson; E. B. Ogilvy vs L. Ireland; W. Shink vs L. Ledain; W. H. McGowan vs Dr. J. V. McEvoy.

Doubles, hommes: 6 h. p. m.: J. D. Ryan et A. M. Hern vs F. Beauregard et G. A. McGerrigle; R. Bolte et L. Belleville vs L. Ireland et J. Bedbrooke.

7 h. p. m.: R. M. Yoshida et M. Gamache vs E. B. Ogilvy et F. A. Wilson; J. G. Schuler et J. Cloghesy vs D. Sinclair et H. McMahon.

Au Westward, Simples, dames: 2 h. p. m.: Mlle L. A. Rief vs Mlle J. T. Keith; Mlle B. Hines vs Mlle E. Pelletier; Mlle N. Deschamps vs Mlle E. M. Little; Mlle F. Black vs Mlle D. Johnson; Mlle A. R. Porter vs Mlle E. Johnston; Mlle D. R. Melville vs Mlle N. S. Verity.

3 h. p. m.: Mlle G. Leblanc vs Mlle E. Collinge; Mlle P. C. Campbell vs Mlle F. Poirier; Mlle H. P. Walsh vs Mlle O. MacIntyre; Mlle A. M. Cresson vs Mlle P. E. Dohbin; Mlle P. Gaddois vs Mlle B. Burke; Mlle J. Hooper vs Mlle C. Walsh.

4 h. p. m.: Mlle Y. Sawyer vs Mlle A. Tillman; Mlle J. McRobie vs Mlle J. Campbell; Mlle H. M. Epstein vs Mlle H. Gallery; Mlle J. Faulconbridge vs Mlle D. Robinson; Mlle A. W. Cameron vs Mlle C. Griffiths; Mlle W. B. MacLachlan vs Mlle C. Platt.

Doubles, dames: 5 h. p. m.: Mlle H. P. Walsh et Mlle E. M. Little vs Mlle O. Dupont et Mlle L. Squires; Mlle A. W. Cameron et Mlle D. R. Melville vs Mlle C. Griffiths et Mlle N. Deschamps; Mlle N. S. Verity et Mlle G.

O'Brien vs Mme F. L. Lewis et Mlle J. Hooper.

6 h. p. m. — Mme A. R. Porter et Mlle P. Gaddois vs Mlle B. Hines et Mme D. Robinson; Mlle A. M. Cresson et Mlle J. McRobie vs Mlle G. Bourbonnière; Mme J. Faulconbridge et Mlle P. C. Campbell vs Mlle E. Johnston et Mlle Austin.

M. Baillargeon a offert sa démission

M. J.-B. Baillargeon nous a déclaré, hier, le 27 juin dernier, pour des raisons d'affaires, il a offert sa démission comme président du Conservatoire National de Musique. Il a ajouté que sa démission n'a pas encore été acceptée, n'ayant pas reçu de réponse.

De son côté, M. Eugène Lapiere, directeur général du Conservatoire, a déclaré ce matin par téléphone de l'endroit où il passe ses vacances, qu'il n'a jamais reçu une telle lettre. Si elle a été écrite, dit-il, elle n'est jamais parvenue au bureau du Conservatoire. Il a ajouté qu'il n'en disait pas plus long pour le moment, vu qu'il préfère attendre d'être plus amplement renseigné.

Service aéropostal

Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, 1er (S.P.C.). — M. H. B. Peck, surintendant de district postal, a annoncé que les autorités postales fédérales l'informent de la conclusion d'une entente avec la "Pan American Airways" pour le transport du courrier canadien par avion de Halifax et de Saint-Jean aux Etats-Unis. Le nouveau service fonctionnera tous les jours sauf le dimanche. Il est établi en liaison avec une expérience que tentent les autorités postales des Etats-Unis. Le premier courrier envoyé des Etats-Unis au Canada au moyen du service que les Etats-Unis instituent à titre d'expérience atteindra Halifax cet après-midi.

Un immeuble de \$5,000,000

Ottawa, 1er (S.P.C.). — Le Citi-zen de cette ville dit qu'il est fort possible que le gouvernement fasse construire un immeuble à bureaux au coût de \$5,000,000, rue Wellington, près de la colline du parlement. Il explique que cette construction serait effectuée en vertu du projet d'entreprises nationales que le premier ministre, M. Bennett, a annoncé aux Communes dans un discours sur le chômage, mercredi. Le journal affirme que les plans et devis de l'immeuble en question sont pratiquement terminés.

La guerre chinoise

Shanghai, 1er (SPA). — Avec l'appui d'importants renforts, les troupes mandchoues du gouvernement nationaliste de Nankin ont réussi, il y a quelques heures, à enrayer la marche de troupes rebelles sur Peiping et Tien-Tsin. Ces renforts, envoyés de Peiping dans des trains, ont permis aux 50,000 hommes qui se retraièrent devant les rebelles de se ressaisir et de reconquérir des positions qu'ils avaient perdues au nord de Pao-Ting. Toutefois le général rebelle Shih Yu Shan a aussi envoyé du renfort aux troupes qui occupent Pao-Ting et il est probable que le sort de cette place se jouera dans une bataille de plusieurs jours.

Bisbille

Toronto, 1er (S.P.C.). — Le chef de l'opposition libérale à la législature, M. W. E. N. Sinclair, a publié une déclaration relativement à son différend avec M. W. R. P. Parker, vice-président de l'Association libérale d'Ontario. M. Parker a dit que M. Sinclair a télégraphié à des députés de s'abstenir de participer à un déjeuner organisé par des officiers de l'Association libérale d'Ontario, et il a affirmé avoir en sa possession un des télégrammes en question. Dans sa déclaration, M. Sinclair demande à M. Parker de montrer le télégramme qu'il dit avoir en sa possession afin que "le public puisse voir qu'il cherche à miner et à désorganiser le parti libéral".

M. A. Legault candidat

Aylmer, 1er (D.N.C.). — La convention libérale dans le nouveau comté de Gatinéau a eu lieu hier à Aylmer. M. Arthur Corbin, de l'Organisation centrale libérale, a présidé l'assemblée. Une réunion avait été convoquée pour choisir les délégués à la convention qui devait se tenir le 4 août, mais comme tous les chefs libéraux du comté étaient présents sur proposition de M. Jack Donovan et J.-M. Gagnon on a décidé à l'unanimité que l'assemblée tiendrait lieu de convention. M. Alexandre Dupont agissait comme secrétaire.

M. Jack Donovan et H. Richard ont proposé que M. Augustin-A. Legault, avocat, de Maniwaki, soit élu candidat libéral dans le comté de Gatinéau. Aucun autre nom n'a été proposé et M. Legault fut donc choisi à l'unanimité. Il a immédiatement accepté. M. Arthur Corbin a félicité M. Legault et a remercié les délégués de leur bonne volonté et de leur unanimité.

Une assemblée a eu lieu ensuite, M. Arthur Corbin a fait un exposé de la politique libérale. Il a parlé de l'aide apportée à l'agriculture, et aux travailleurs, par la loi des accidents du travail. Il a aussi parlé de la politique forestière et de colonisation.

Les autres orateurs furent M. F. W. Perras, m.p., F.-W. Gendron, ex-député, Alphonse Fournier, avocat, de Hull, M. Jos. Caron, ex-député, J.-B. Marlow, Jack Donovan, etc.

Il n'y aura donc pas de convention à Hull le 4 août, ainsi qu'on l'avait annoncé, puisqu'elle a été tenue hier.

Qualité avant tout

Voilà la devise des fabricants du Tabac Pur Canadien Naturel

FOREST

FRÈRES

FORT FAIBLE

En mélangeant un paquet de Fort et de Faible vous obtiendrez un mélange délicieux de force moyenne.

Funérailles du R. P. Morin

Quatre évêques et un grand nombre de prêtres, de religieux et d'anciens élèves y assisteront

Joliette, 1er. — Hier matin, à 10 h. 30, ont eu lieu les imposantes funérailles du R. P. L. J. Morin, supérieur du séminaire et doyen de la faculté des sciences de l'Université de Montréal. Quatre évêques et un grand nombre de prêtres et dignitaires ecclésiastiques, sans compter les prêtres, les religieux et les citoyens de la ville, étaient présents. Le choeur n'a pu contenir les prêtres qui voulaient y prendre place. Ils durent se placer avec les fidèles.

S. E. Mgr J. A. Papineau, évêque de Joliette, chanta le service. Les RR. PP. P. E. Farley et L. P. Lamarche, C.S.V., agissaient comme diacre et sous-diacre d'honneur. Le diacre d'office était le R. P. Ernest Aubin et le sous-diacre d'office, le R. P. C. Chausse, C.S.V.

La chorale de la cathédrale sous la direction de M. J. A. Contant chanta la deuxième messe des morts de J. A. Contant.

Au choeur, on remarquait S. E. Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa; S. E. Mgr F. Z. Decelles, évêque de St-Hyacinthe; S. E. Mgr Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal; Mgr Lepailleur, curé de la Nativité d'Hochelaga; Mgr Richard, de Verdun; Mgr A. V. J. Piette, recteur de l'Université de Montréal; Mgr J. A. Pelletier, P.A.; Mgr Joliette; Mgr Charbonneau, grand vicaire, d'Ottawa; Mgr J. A. Piette, curé de la cathédrale de Joliette; Mgr Filion, recteur de l'Université Laval de Québec; Mgr Roy, supérieur du collège de Lévis; plusieurs prêtres et religieux de différents centres de la province. Dans la nef, on remarquait un grand nombre d'anciens élèves du séminaire de Joliette.

Leloge funèbre fut prononcé par S. E. Mgr J. A. Papineau. L'évêque de Joliette parla de la perte que subit le clergé canadien et spécialement la communauté des Clercs de Saint-Viateur.

Les luttes françaises...

(Suite de la 2ème page)

lement les deux premières années en français. Ce fut alors que le ministre de l'Agriculture, M. Motherwell, démissionna sur cette question, comme le prouve l'admirable discours qu'il prononça à cette occasion. Ce fut au cours de ce même discours qu'il affirma le droit des parents à faire donner l'enseignement religieux à leurs enfants dans leur langue maternelle.

On nous accorda enfin la première année de français, cette première année qui vient de nous être enlevée.

Plusieurs ministres, et notamment M. Dunning, Martin et Laite, prononcèrent sur ce sujet de courageux discours qui, réunis en brochure, par nos soins, furent distribués par milliers d'exemplaires.

C'était la fin de cette vague de fanatisme qui, durant un temps, menaça d'engloutir nos écoles. Nous sortions de la lutte ayant conservé nos positions les plus essentielles, reconnaissant envers ceux dont l'influence et la largeur d'esprit nous avaient sauvés.

Il nous restait maintenant à consolider ces positions et à tirer parti de la loi. Ce sera l'oeuvre de nos organisations. Elles sauront l'accomplir comme nous le verrons dans un autre article.

Mais, dès à présent, nous pouvons dire que les luttes que nous subissons actuellement ne dépassent pas en intensité celles de 1918. Elles ne nous effraient pas outre mesure, autant que nos ressources financières nous permettent de tenir.

Raymond DENIS

Le 29 juin dernier marquait l'anniversaire de la canonisation des missionnaires et de leurs compagnons qui, aux premiers temps de la Nouvelle-France, furent immolés en haine de leur foi par les naturels du pays. On se rappelle que, à la même date, l'année dernière, dans une cérémonie des plus solennelles, le pape Pie XI élevait à la dignité des Saints de l'Eglise ces martyrs du Canada.

Afin de rendre facile aux fidèles du pays leur dévotion aux martyrs canadiens, le Groupe Pie X de l'A.C.J.C. organise depuis quatre années consécutives un pèlerinage à l'endroit où la plupart ont exercé leur ministère et ont versé leur sang.

Donc le 22 août prochain s'effectuera le départ des pèlerins pour le Fort Sainte-Marie, Ontario. Le lendemain, dimanche, les cérémonies du pèlerinage se dérouleront et nul doute que les faveurs de toutes sortes obtenues en ce jour seront abondantes.

Selon qu'ils le désirent les pèlerins seront de retour lundi matin ou bien ils participeront à l'excursion-visite des chutes Niagara, de Toronto, et d'Ottawa, pour n'être de retour que mardi soir le 25 août.

Le dimanche soir pourra être avantageusement employé à admirer l'illumination des chutes et le lendemain matin à faire le tour de la Gorge. A Toronto les voyageurs seront libres et s'ils le désirent, il sera facile de faire le tour de la ville en autobus.

Arrivés à Ottawa, mardi matin, tous voudront visiter en détail cette magnifique ville, la capitale du pays, et si riche en endroits intéressants.

Un convoi spécial de luxe du Pacifique Canadien a été retenu pour le transport des voyageurs.

Tout le voyage se fera à un prix réellement modique et dans les meilleures conditions possibles. Personne ne regrettera d'avoir demandé d'autres détails, lesquels vous seront fournis avec plaisir par les organisateurs: le Groupe Pie X.

(Communiqué)

Les Martyrs Canadiens

Le 29 juin dernier marquait l'anniversaire de la canonisation des missionnaires et de leurs compagnons qui, aux premiers temps de la Nouvelle-France, furent immolés en haine de leur foi par les naturels du pays. On se rappelle que, à la même date, l'année dernière, dans une cérémonie des plus solennelles, le pape Pie XI élevait à la dignité des Saints de l'Eglise ces martyrs du Canada.

Afin de rendre facile aux fidèles du pays leur dévotion aux martyrs canadiens, le Groupe Pie X de l'A.C.J.C. organise depuis quatre années consécutives un pèlerinage à l'endroit où la plupart ont exercé leur ministère et ont versé leur sang.

Donc le 22 août prochain s'effectuera le départ des pèlerins pour le Fort Sainte-Marie, Ontario. Le lendemain, dimanche, les cérémonies du pèlerinage se dérouleront et nul doute que les faveurs de toutes sortes obtenues en ce jour seront abondantes.

Selon qu'ils le désirent les pèlerins seront de retour lundi matin ou bien ils participeront à l'excursion-visite des chutes Niagara, de Toronto, et d'Ottawa, pour n'être de retour que mardi soir le 25 août.

Le dimanche soir pourra être avantageusement employé à admirer l'illumination des chutes et le lendemain matin à faire le tour de la Gorge. A Toronto les voyageurs seront libres et s'ils le désirent, il sera facile de faire le tour de la ville en autobus.

Arrivés à Ottawa, mardi matin, tous voudront visiter en détail cette magnifique ville, la capitale du pays, et si riche en endroits intéressants.

Un convoi spécial de luxe du Pacifique Canadien a été retenu pour le transport des voyageurs.

Tout le voyage se fera à un prix réellement modique et dans les meilleures conditions possibles. Personne ne regrettera d'avoir demandé d'autres détails, lesquels vous seront fournis avec plaisir par les organisateurs: le Groupe Pie X.

(Communiqué)

Saint-Joseph à la Côte Saint-Michel

A quelques pas de l'externat classique de Saint-Sulpice, les Soeurs grises ouvriront en septembre prochain leur nouvelle maison Saint-Joseph: Pensionnat pour garçons de 6 à 12 ans et Ecole Ménagère professionnelle pour jeunes filles.

Entièrement construite à l'épreuve du feu et munie de tout le confort moderne, cette maison d'éducation offre de plus ce grand avantage d'être baignée d'air pur et de soleil tout en étant en ville.

S. E. Mgr Deschamps, le béni solennellement dimanche, le 16 août prochain.

Tous les amis de l'oeuvre sont priés d'y assister. Les fervents habitués de la petite église de la rue Cathédrale seront heureux de retrouver dans la belle chapelle la chère statue de Saint-Joseph, les autels, les verrières, les tableaux, les orgues du temple démol.

Pour les conditions d'admission tant au pensionnat qu'à l'école ménagère, prière de s'entendre au plus tôt avec la Supérieure: Couvent Saint-Joseph, Côte Saint-Michel, Montréal.

Echouement

Vancouver, 1er (S.P.C.). — Le vapeur "Prince David", du service côtier du Canadien National, s'est échoué à la pointe Wilson, près de Port-Townsend, état de Washington, il y a quelques heures, par brouillard. Les passagers ont été transférés dans le vapeur "Princess Kathleen", du Pacifique Canadien. Le "Prince David" se rendait de Victoria à Seattle. Il ne paraît pas très endommagé.

Boardman et Polando songent à de nouveaux exploits

Istanbul, Turquie, 1er (S.P.A.). — Tout en se laissant choir par les Tures, les aviateurs Boardman et Polando songent à ajouter de nouveaux exploits à celui qu'ils ont accompli en volant de New-York à Istanbul sans arrêt. Les deux aviateurs ont ébauché un projet de retour en avion aux Etats-Unis par la voie des Indes, du Japon, puis du détroit de Behring, peut-être même de l'Océan Pacifique. Polando a fait observer: "Maintenant que nous avons traversé l'Atlantique, le Pacifique ne paraît pas si terrible".

S'ils décident de retourner dans leur pays en volant de l'Ouest à l'Est, il est probable qu'ils partiront dans quelques jours.

Le président Mustapha Kemal a télégraphié à la Ligue turque d'aviation de faire frapper deux médailles pour les deux aviateurs. Le président a l'intention de remettre lui-même ces médailles à Boardman et à Polando au cours d'une réception qu'il a organisée en leur honneur.

L'immigration jaune et les Etats-Unis

Washington, 1er (S.P.A.). — La question de la suppression de l'interdiction de l'immigration japonaise aux Etats-Unis a été soumise au comité d'immigration de la Chambre des Etats-Unis. La section côte du Pacifique de la Chambre propose d'admettre l'immigration japonaise et la chinoise en les soumettant au système du coefficient, comme les autres immigrations.

Les officiers rapporteurs dans Montréal

Québec, 1. — M. L.-P. Geoffroin, greffier de l'Assemblée législative, vient de faire connaître la liste des personnes qui agiront comme officiers-rapporteurs dans Montréal, au cours de la prochaine élection provinciale. Ce seront: Jacques-Carrier, Adolphe Robert; Laval; P.-A. Longpré; Maisonneuve; J.-A. Bourdon; Montréal-Mercier; J.-A. Savard; Montréal-Sainte-Marie; Ad-jutor Perron; Montréal-St-Henri; Joseph Ménard; Montréal-St-Jacques; Nazaire Gauthier; Montréal-Verdun; Philippe Demers.

Quant aux noms des officiers rapporteurs des autres comtés, ils seront rendus publics dans quelques jours.

Il abandonne l'amateurisme

Paris, 1. — Henri Cochet, le meilleur joueur de tennis, a annoncé son intention de quitter l'amateurisme vers la fin septembre pour devenir professionnel. Sa décision n'est pas une surprise, après qu'il eut vaincu l'Angleterre pour coupe Davis.

Comme résultat lui et Tilden recommenceront leurs luttes d'antan, puisque Tilden est attendu en Europe vers ce temps-là.

Jack Curley, qui a été le promoteur des spectacles offerts par Tilden et Hunter l'hiver dernier aura sa signature affixée à un contrat d'ici quelques jours.

Les coups de circuit

LIGUE INTERNATIONALE

Poolé	1
Leggett, Reading	1
Regan, Baltimore	1
Petrie, Jersey City	1
Southworth, Rochester	1
Tucker, Buffalo	1

LIGUES MAJEURES

Falls, Giants	1
Worthington, Braves	1
Collins, Cardinals	1

LES MENEURS

Gehrig, Yankees	30
Ruth, Yankees	28
Klein, Phillies	23
Averhill, Indians	20
Fox, Athletics	20
Ott, Giants	17

TOTAL PAR LIGUES

Américaine	387
Nationale	724
Total	1111

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Les joutes disputées hier après-midi dans les séries des ligues majeures de baseball ont donné les résultats suivants:

LIGUE NATIONALE

Boston	000001100002—4 8 1
New York	000100000000—2 6 1
Batteries: Seibold et Spohrer;	

COIN DES JEUNES

Voyez les lis des champs!



LES CERCLES DES JEUNES NATURALISTES

(affiliés à la Société Canadienne d'Histoire Naturelle)

Horaires d'examen (Fantaisie)

Depuis le début de juin, d'élégantes feuilles blanches, appelées horaires, ont surgi aux murs arides et ternes des classes. Au souffle de la brise, elles s'agitent galement au piteux qui les retient. Leur apparition est, selon les naturalistes, un indice certain des examens tout proches.

Définition des horaires:

Plantes parasites de la famille des papavacées, à pétiole court et à feuilles longues et minces.

Habitat:

Elles préfèrent les endroits secs et affectent particulièrement les murs de classes où elles atteignent de belles proportions.

Epoque de l'apparition:

Fin de mai ou commencement de juin.

Durée:

De quinze à vingt jours ou plus. Le solstice d'été leur est fatal. La rafale de la sortie les arrache aussi impitoyablement des murailles que le vent d'automne disperse les feuilles des arbres.

Mode de germination:

Déposées dans des tiroirs sombres, elles opèrent une lente germination de dix mois pour réapparaître en juin suivant.

Propriétés:

Stimulantes, excitantes.

Les naturalistes attribuent à cette drôle de plante plusieurs propriétés: elle influe, paraît-il, tout particulièrement sur les étudiants. Ceux-ci pressentent son apparition quelques jours et même quelques semaines à l'avance. Les laches la redoutent comme un funeste avertissement d'échecs possibles; les vaillantes la saluent comme la messagère de succès certains, suivis d'agréables vacances. Sa seule vue donne aux moins studieux une ardeur subite comparable à une poussée de fièvre au début d'une grippe.

Dès que les horaires sont parus, plusieurs livres reviennent à la lumière du jour. On les consulte curieusement pour en extraire des résumés; on en encombre même ses poches et on les consulte en se promenant aux heures de récréation. Si Aristote revenait, il serait charmé de constater qu'après deux mille ans, sa méthode péripatéticienne est encore suivie par tant de disciples. D'où vient cette rage de travail? Ceux-ci veulent finir l'année avec honneur et recevoir leur promotion au début des vacances; ce sont les étudiants. Ceux-là craignent d'échouer et d'avoir à expier, par la répétition de leur classe, de trop nombreux moments d'une vie facile; ce sont les négligents. D'autres, heureusement en petit nombre, demeurent indifférents au milieu de ce débordement d'activité: ce sont les blasés.

Ces chétifs horaires de rien du tout préchent éloquentement, par leur silence et leur inflexibilité, l'ordre et le devoir; ils obtiennent plus d'efforts en quinze jours que les plus zélés professeurs n'en obtiennent en plusieurs semaines. Ils ont aussi la propriété de rappeler le souvenir des grandes sanctions, des promesses paternelles. Dans une minute d'attendrissement, on peut récompenser un succès marqué, ou pour soutenir une volonté chancelante, bien des parents ont promis des récompenses: montre-bracelet, voyage, bicyclette, permis de conduire la "machine". Ces rêves hantent l'imagination depuis des mois; si un mauvais bulletin allait faire crouler tout cet échafaudage! Or, les horaires d'examen donnent l'alarme, ils éveillent, stimulent et mettent en garde.

C'est grâce aux muets avertissements donnés par ces simples feuilles que les élèves de bonne volonté pourront la descente du succès; ils passeront sans transition de l'horreur des examens à l'horreur du train, vers la fraîcheur des montagnes, la limpidité des lacs et la diversité des sites.

Frère Anatole, G. S. C.
(Extrait du *Laurentien*, organe des élèves du collège Saint-Laurent).

Routes suivies pendant les migrations des oiseaux

(par le R. F. F. V. CRETE, C.S.V.)

Les deux grandes aires où les oiseaux peuvent s'approvisionner sont: l'Amérique du nord et l'Amérique du sud. La plupart des oiseaux migrateurs vont de l'une à l'autre suivant les saisons. Si l'espace compris entre le Canada et le Brésil était une vaste plaine sans autre caractère que la vallée du Mississippi, l'étude de la migration des oiseaux perdrait beaucoup de son intérêt. Il n'y aurait qu'un mouvement régulier de va et vient au printemps et à l'automne. Mais une partie notable de cet espace est occupée par le golfe du Mexique, la mer des Caraïbes et l'océan Atlantique; surface dépourvue de nourriture pour les oiseaux de terre. Comment les oiseaux surmonteront-ils ces obstacles?

Chose admirable, presque chaque famille a sa manière à elle de résoudre le problème. Des diverses routes suivies par les oiseaux dans ces circonstances, nous ne mentionnerons que les plus intéressantes. Il y a d'abord ce que nous appellerons la route des îles. Selon nous, nos oiseaux de la province de Québec, par exemple, devraient suivre la côte de l'Atlantique ju-

qu'à la pointe de la Floride. De là, passant par les Bahamas, ou bien par Cuba, Haïti, Porto-Rico et la chaîne des petites Antilles, ils se rendraient en Amérique du sud. Cette voie semble la plus naturelle: les oiseaux ne perdraient jamais la terre de vue; des relais sont ménagés à des distances convenables, et l'itinéraire entier n'est que légèrement plus long que la route directe qui exigerait un vol ininterrompu de 2000 milles.

Eh bien! Malgré ses avantages apparents, cette voie n'est pas en faveur parmi la gent avicole. Environ 25 espèces se rendent à Porto-Rico et y passent l'hiver. Quelques aventuriers de six espèces seulement gagnent la terre ferme par la chaîne des îles. La raison en est facile à trouver: pour nous du moins. Si tous les oiseaux prenaient cette voie, la végétation tropicale elle-même, malgré sa riche population d'insectes, ne pourrait suffire à leurs besoins. La trentaine d'espèces dont nous venons de parler représente déjà des milliers et des milliers d'individus. Rappelons-nous les quelques observations racontées au début de cet article. Or, on compte dans l'Amérique du Nord près de huit cents espèces d'oiseaux.

Une autre route plus directe, mais qui requiert des envolées plus longues, passe à Cuba et la Jamaïque. Les 150 milles qui séparent la Floride de Cuba sont franchis par des milliers d'oiseaux d'une soixantaine d'espèces différentes. De celles-ci, une trentaine d'espèces entreprennent l'envolée suivante: de 90 milles, pour se rendre dans les montagnes de la Jamaïque. Ici, il y a une étendue d'eau, sans île, de 500 milles. Eh bien! Une dizaine d'espèces au moins d'oiseaux de terre font, deux fois l'an, cette périlleuse envolée vers une terre qu'ils ne peuvent pourtant pas voir. Entre tous ces hardis voyageurs se distingue le goglu. Après s'être bien engraissé des grains de toutes sortes qui abondent en automne, une envolée de 500 milles lui semble peu de chose. De fait, nombre de goglus paraissent même dédaigner le pied à terre de la Jamaïque, et font d'une seule traite, les 700 milles qui séparent Cuba de la terre ferme.

Avec le goglu voyage toute une compagnie hétéroclite: un viréon, un moucheron et un engoulevent qui passent l'été en Floride; l'engoulevent de la Caroline, le grand coucou de la Nouvelle-Angleterre, la grive d'Alce de la province de Québec, l'hirondelle des rivières du Labrador, et la fauvette rayée qui est allée nicher tout au fond de l'Alaska.

Toutefois, ce passage par Cuba n'est pas lui non plus bien populaire parmi les oiseaux; et bien qu'il soit suivi par un grand nombre d'individus, ceux-ci ne représentent qu'une bien faible portion des oiseaux de l'Amérique du nord qui vont passer l'hiver dans l'Amérique du sud.

La principale route suivie par les oiseaux de l'Amérique du nord-ouest de la Floride traverse directement le golfe, ce qui exige une envolée continue de 700 milles. La grande majorité des oiseaux préfèrent par conséquent accomplir le voyage direct à travers le golfe plutôt que d'en faire le tour par la Floride et les îles ou le Texas. Pourquoi? Disposition admirable de la Providence créatrice de l'instinct des animaux. Nous avons déjà vu que si tous les oiseaux prenaient la route des îles, il y aurait encombrement et disette. Les déserts du Texas sont dépourvus de provision pour les oiseaux. Avec l'itinéraire choisi, ils partent d'une région marécageuse grouillante d'insectes pour tomber dans une région semblable au Yucatan.

Ainsi, toutes les nuits, pendant près de huit mois de l'année, le golfe est survolé, dans un sens ou dans l'autre par des myriades de hardis migrants qui s'élancent dans l'obscurité; évidemment sans apercevoir le but de leur voyage.

(A Suivre)

Une perte douloureuse

Les journaux de mardi nous apportent une nouvelle navrante: le R. P. L. J. Morin, de la Congrégation des Clercs de Saint-Viateur, avait été terrassé le matin même par une mort foudroyante. Toutes ses qualités de l'esprit et du cœur ont été rappelées à l'envi par les quotidiens de la province. Et certes, ce n'est pas nous qui allons contredire à tout ce qu'on a dit ou écrit. Il ne nous paraît pas que l'on ait tout dit encore, tant étaient nombreuses et variées les manifestations de sa brillante activité.

Il semble toutefois que nous aurions failli à notre tâche, nous des "sciences", si nous n'apportions notre humble tribut à la mémoire du grand disparu. Professeur à la faculté des sciences de l'Université de Montréal, doyen, dans la sui-

Note de service

Je me permets de rappeler que toute communication relative à la publicité, sous quelque forme que ce soit et où que ce soit, doit être adressée comme suit: Frère Narcisse-Denis, Collège Saint-Henri, 744, rue du Collège, Montréal.

te, de cette même faculté, le Père Marin a été pour beaucoup, nous le savons pertinemment, dans la diffusion et la vulgarisation des sciences qui ont marqué les quelques années d'activité de cette faculté.

Le collège de Joliette, dont il était devenu le supérieur, après avoir assumé la direction des études quelques années durant, est l'un des mieux outillés pour l'enseignement des sciences — de toutes les sciences — et il est indubitable que la très grande part lui en revient. Ce collège encore a été l'un des premiers à donner asile aux "Cercles de jeunes naturalistes"; là aussi un si bel enthousiasme a marqué l'enseignement des sciences que des adeptes nombreux ont permis à la direction de cette maison de croire qu'un concours, suivi d'une exposition, valent toutes les chances d'un succès.

En voilà plus qu'il ne fallait pour nous inspirer les plus profonds regrets devant cette tombe trop tôt fermée. C'est donc du plus intime de notre cœur qu'au nom de tous les membres des "Cercles de jeunes naturalistes" nous offrons à sa famille religieuse, à son cher collège et à l'Université de Montréal, l'expression de nos plus sincères condoléances.

Et parce que le R. P. Morin, mort, laisse des continuations de son œuvre, il mérite deux fois le titre de grand homme.

Les concours

Que deviennent-ils les concours? Nul doute que l'enthousiasme ne s'est pas refroidi et que les collectionneurs sont à l'œuvre avec une ardeur plus fiévreuse que jamais. Allez-y, braves petits hommes! Soyez assurés que vous serez les premiers bénéficiaires de ces recherches parfois longues et pénibles. Il y va de l'honneur de vos familles, de vos professeurs, de vos écoles, voire peut-être de vos localités. Cela ne vaut-il pas la peine de faire palpir un cœur bien fait? Et puis, comme l'écrivait un psychologue doublé malheureusement d'un misanthrope, "un trésor est caché dedans". Ce trésor, c'est la santé, c'est de la préservation morale, c'est de la science et de la plus pure, c'est enfin de l'amour pour la belle nature, reflet de la Beauté par essence!

BOITE AUX QUESTIONS

Q.—Y a-t-il plusieurs plantes qui portent le nom d'herbe à la puce? (Dr Georges B.)

R.—Oui. On nomme ainsi le Sumac toxique (*Rhus Toxicodendron*) qui est la cause de la plupart des dermatites, et l'Apocyn (*Apocynum androsaemifolium*), plante à feuilles beaucoup plus petites et à jolies petites fleurs en cloche. Les deux plantes sont abondantes partout.

Q.—Quel est le véritable nom de l'écureuil volant? (Albert D., Montréal)

R.—Le polatouche du Canada.

Q.—Il y a sur l'île Sainte-Hélène un bel arbre qui ressemble à un orme, mais qui porte de petits fruits noirs, semblables à des cerises. Pouvez-vous me donner son nom? (Frère B., Montréal)

R.—C'est le Micocoulier d'Océanie, que les vieux Canadiens des environs de Montréal appellent assez curieusement "Bois inconnu". Cette désignation se trouve déjà mentionnée dans l'"Histoire des arbres forestiers de l'Amérique du Nord", de François-André Michaux (1810).

Q.—Au Lac-Saint-Jean il y a un arbre très commun que l'on nomme "Cyprès" et qui pousse dans le sable. Est-ce que c'est bien le même arbre que l'on désigne en France sous ce nom? (Abbé E. M., Québec)

R.—L'arbre que l'on nomme Cyprès au Lac-Saint-Jean est un Pin, le Pin de Banks (*Pinus Banksiana*). Il a été nommé en l'honneur d'un célèbre botaniste anglais, sir Joseph Banks.

Les ouvrages de Pierre l'Ermite

Collection de luxe et publiée sur beau papier glacé et ornée de nombreuses illustrations en demi-ton, texte sur deux colonnes, format 6 x 9, reliure pleine toile. De 124 à 164 pages par volume. Au comptoir: 50s. par la poste 60s.

— Comment j'ai tué mon enfant.
— La grande amie.
— L'Empire.
— Le grand mufti.
— Lisez-moi ça.
— Le soc.
— Et de quatre.
— Toujours elle.
— Visions de guerre.
— Et ça!...
— Les nœuds.
— La vieille fille.
— La Femme aux yeux fermés.
— Les deux matras.
— La Trouée.
— La Femme aux yeux ouverts.
— Les fancies bleues.
— Rêvez chez vous!
— La Brisure.
— Le Monsieur en gris...
SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430 rue Notre-Dame est, Montréal.

Le deuxième tunnel

M. Houde convoquera une réunion de tous les intéressés — L'avis de MM. Guérin et Marchand — A la rue de l'Eglise

On sait qu'une réunion de tous les intéressés dans la question d'un deuxième tunnel sous le canal Lachine, dans l'Ouest de la ville, sera convoquée sous peu par le maire Houde.

Rencontrés par les journalistes, Me C. E. Guérin, aviseur légal du comité des citoyens favorisant le site de la rue de l'Eglise, et M. L. J. Marchand, un des membres les plus dévoués de ce comité, se sont déclarés satisfaits de la façon dont les choses marchent. Ils se sont, surtout, déclarés enchantés de l'entrevue qu'ils ont eue, en compagnie des manufacturiers intéressés, avec le maire Houde. "Après nous avoir entendus, ont dit MM. Guérin et Marchand, le maire Houde, avec son esprit de justice, a promis de convoquer une réunion de tous les intéressés afin de vider, une fois pour toutes, cette épineuse question du choix du site du tunnel sous le canal. Le maire a compris les représentations que nous avons faites au nom du comité des citoyens de Côte Saint-Paul. Nous avons dit au maire qu'il s'agissait de la ruine de tout le commerce comme de l'arrêt de tout développement de l'ancienne ville Saint-Paul si l'on construisait le tunnel à la rue Briand. D'autre part, en choisissant la rue de l'Eglise, on ne lèse les intérêts de personne tandis que le trajet est plus court et ce, de toutes les parties du quartier Saint-Paul."

Interrogés au sujet de la déclaration du président du comité exécutif, M. Bray, à l'effet que la cité ne songerait pas à ouvrir la rue Newman, pour communiquer avec l'entrée du pont projeté entre Ville LaSalle et Caughnawaga, MM. Guérin et Marchand se sont déclarés enchantés de cette attitude qu'ils qualifient d'absolument logique. L'ouverture de la rue Newman coûterait très cher tandis que l'utilisation du boulevard de l'Acadie, qui appartient déjà à la ville, et de la rue Hadley, la principale artère du quartier Saint-Paul, se ferait sans aucune dépense.

La déclaration du président du comité exécutif revient à dire que le tunnel à la rue de l'Eglise serait beaucoup mieux placé pour communiquer avec le nouveau pont si l'on utilise, comme on le veut, la rue Hadley et le boulevard de l'Acadie.

MM. Guérin et Marchand ont aussi tenu à déclarer qu'il n'y avait aucune animosité entre les citoyens du quartier Saint-Paul. Les citoyens de Ville-Emard ne sont nullement opposés à ceux de l'ancienne ville Saint-Paul parce que ceux-ci font la lutte pour le tunnel à la rue de l'Eglise. Nous pouvons affirmer, en effet, ont dit MM. Guérin et Marchand, que tous les citoyens du quartier Saint-Paul sont favorables au site de la rue de l'Eglise. Les citoyens de Ville-Emard comprennent qu'ils n'ont aucun intérêt dans le tunnel de la rue Briand, tandis que le tunnel de la rue de l'Eglise raccourcirait la distance pour se rendre en ville ou dans le nord, et ne coûterait pas plus cher, sinon moins cher qu'à la rue Briand.

De ceux qui veulent le tunnel à la rue Briand, il n'y a pratiquement que les expropriés intéressés, et l'échevin du quartier, dont on ne connaît pas les raisons pour son opposition au tunnel à la rue de l'Eglise, alors qu'il a toujours favorisé cet endroit par les années passées.

Quant aux députés, MM. Laurin et Sullivan, nous pouvons dire qu'ils sont prêts à se rendre aux desirs de la population qui demande le site à la rue de l'Eglise. Il y a aussi à constater le fait, ont ajouté MM. Guérin et Marchand, que les citoyens de Ville-Emard n'ont jamais organisé d'assemblée en faveur de la rue Briand ou contre la rue de l'Eglise, contrairement à ceux de l'ancienne ville Saint-Paul, qui ont tenu tant de réunions nombreuses, favorables au site de la rue de l'Eglise et opposées à la rue Briand.

Encore une fois, nous avons confiance et nous attendons avec impatience le moment où le maire convoquera la réunion des intéressés, au cours de laquelle nous exposerons nos raisons ainsi que nos plans, préparés par des ingénieurs réputés, pour obtenir, en définitive, le tunnel à la rue de l'Eglise.

Petite vie des saints

1er AOUT — SAINT PIERRE AUX LIENS

Hérode Agrippa, roi des Juifs, ayant condamné à mort saint Jacques le Mineur en l'an 43, fit emprisonner saint Pierre dans le dessein de se rendre plus agréable au peuple. Il se proposait de le faire mettre à mort publiquement après la fête de Pâques; mais les fidèles instruits de l'arrestation du chef de l'Eglise, se mirent aussitôt en prière, et Dieu les exauça.

La nuit même qui précédait le jour de l'exécution, tandis que le saint apôtre dormait d'un sommeil tranquille au milieu de ses gardes, tout à coup la prison fut éclairée d'une vive lumière. Un ange parut, le réveilla, et lui ordonna de le suivre. Au même instant, les chaînes dont il était lié tombèrent de ses mains; le premier et le second corps de garde s'effondrèrent à la porte de fer par où on allait à la ville; cette porte s'ouvrit d'elle-même; Pierre s'avance jusqu'au bout de la rue, et là l'ange le quitte. Pierre avait cru que tout ce qui se passait n'était qu'un songe; mais persuadé alors de la réalité de sa délivrance, il en bénit le Seigneur.

En 439, Eudoxie, femme de l'empereur Théodose le Jeune, apporta de Jérusalem les deux chaînes dont saint Pierre avait été lié dans cette ville. Elle en retint une pour l'Eglise de Constantinople, et envoya l'autre à sa fille Eudoxie. Cette princesse l'ayant portée au Pape, celui-ci lui montra une autre chaîne avec laquelle l'empereur Néron avait fait lier le prince des apôtres, et l'ayant approché de celle qui venait de Jérusalem, par un miracle, elle se joignirent et ses sentiments profonds.

La volonté est vive, impulsive, assez ferme, mais souple et influ-

Chez DUPUIS

Rues Ste-Catherine — St-André — St-Christophe — Demontigny — Plateau 5151

EDREDONS

à prix spéciaux

EDREDONS

Bon coton souple recouvert de batiste de couleurs variées. Lit double. 1.98
Chacun.....

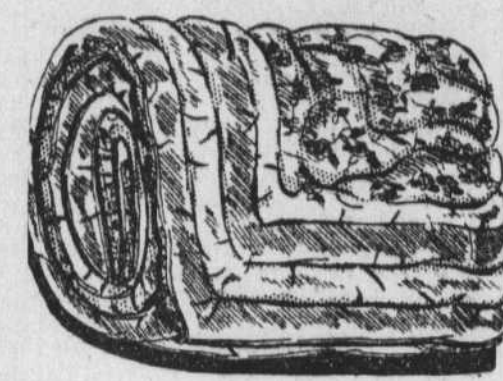
EDREDONS

Recouverts de batiste à dessins de fleurs; deux encadrements de satinette unie. Lit double. 2.98
Lit double.....

SATIN UNI

Edredons en satin uni rose, bleu, jaune, mauve ou vert. Encadrements de batiste fleurie. Lit double. Chacun..... 3.49

N'attendez pas les premiers jours d'automne pour venir choisir de chaudes couvertures, car, avant longtemps, les nuits seront plus fraîches et vous apprécierez un achat aussi important pour vous autant que pour vos enfants.



Pour lits d'enfants

Edredons remplis de coton blanc et recouverts de batiste fantaisie. Dimensions 27 x 36 pouces. Chacun..... 1.49
Dimensions 36 x 48 pouces. Chacun..... 2.49

EDREDONS EN BATISTE

Jolie batiste à fleurs gaies garnie d'un large encadrement avec centre en satin uni. Chaque modèle est bien rempli de coton blanc.

Lit double. Chacun..... 4.98
Même modèle beaucoup plus grand..... 5.98

DUPUIS FRÈRES—au deuxième

Dupuis Frères

J.-N. Dupuis, prés. honoraire A.-J. Dugal, v.-p. et dir.-gér. Albert Dupuis, président Armand Dupuis, sec.-trés.

GRAPHOLOGIE AU "DEVOIR"

Perdu dans la vie — Très impressionnable, imaginaire, capable d'emballements qui nuisent momentanément à la sûreté du jugement. C'est un homme intelligent, ambitieux et actif.

La franchise est grande et un peu imprudente.

Le cœur est bon, aimant, passionné et pas très constant, attiré par ce qui est imprévu, nouveau et inconnu.

L'orgueil est grand ainsi que la confiance en soi qui peut aller jusqu'à la présomption.

Beaucoup d'assurance. Cordial et aimable, il est sociable: il a besoin de se sentir dans un milieu sympathique comme de sentir l'affection autour de lui.

Volonté énergique capable d'initiative et d'une résistance tenace. Sa bonté et son dévouement s'exercent largement avec ceux qu'il aime.

— Bien peu d'écriture.

Pénélone — Sensée et assez pratique, elle est réfléchie et active.

Le cœur est délicat et sensible: elle est timide et même craintive et cela la rend muette quand elle voudrait exprimer ses impressions et ses sentiments.

La volonté manque de décision et d'initiative, par contre, elle a une obstination constante et irrédicible qui est une force.

Quoique d'une nature sincère, elle sait dissimuler: elle est très cachée et toujours un peu mystérieuse parce que si réservée.

Vive, gaie, aimable, elle a de la finesse et devine aussi bien les autres qu'elle se laisse deviner par eux.

L'imagination favorise la rêverie et les illusions.

Quoique généralement gaie et enjouée, elle a des petites tristesses fréquentes et pas toujours explicables: elle n'en connaît pas la cause elle-même.

Simplicité aimable, absence de vanité.

Elle est sincère et franche, d'une réserve timide qui nuit aux épanchements qu'elle aimerait.

La volonté est plus pauvre qu'active et se fait remarquer par une obstination constante.

Agricola — Positif et pratique, c'est un homme de bon sens et de jugement. L'activité est variable, parce qu'il est nerveux et impressionnable et que ses dispositions morales influent sur son activité.

Très sincère, il a une franchise un peu naïve et quelquefois imprudente. Le cœur est délicat, tendre et bon: on y trouve un grand besoin d'affection et un dévouement généreux pour ceux qu'il aime.

Un peu timide, et malgré sa franchise naturelle, une incapacité d'exprimer ses impressions et ses sentiments profonds.

La volonté est vive, impulsive, assez ferme, mais souple et influ-

4e Pèlerinage National au Sanctuaire des Saints Martyrs Canadiens FORT STE-MARIE, Ont. \$12.60

ALLER ET RETOUR

par le PACIFIQUE CANADIEN

Départ: Samedi soir le 22 août, de la Gare Windsor, Montréal

Avec, au retour, visites à

Niagara, Toronto et Ottawa..... \$15.05

Traverse facultative du lac Ontario par bateau.

Directeur spirituel: le Rév. P. PAYNE, S.J.

Pour tous renseignements, s'adresser au

GROUPE DIE X DE L'A.C.J.C.

1985 est, rue Rachel - Tél. FRontenac 3900 - Montréal

engable par la sensibilité et le sentiment.

Il mérite l'estime et l'inspire. Curieuse — Un peu légère et irréfléchie, elle a une imagination qui la porte aux exagérations. Elle n'est pas pratique ne possédant ni exactitude, ni ordre, ni économie. Sans-gêne, à l'aise partout, sûre d'elle, bonne, naturelle, généreuse et sympathique.

La volonté est faible et soumise aux influences ambiantes: elle se modèlera toujours sur ceux qu'elle voit intimement. Manque de résolution et d'initiative, humeur variable et caprice.

— Pas assez d'écriture.

L'ami du "Devoir" — On ne fait rien de sérieux avec quelques lignes d'écriture. L'esprit est attentif, pratique et sensé. Il est d'une sensibilité et d'une tendresse très délicates. — En passant, je dirai qu'il a une écriture féminine.

Il est modeste, timide, d'une droiture et d'une sincérité remarquables.

La volonté est, à la fois, douce et ferme, il a du courage et de l'énergie. Il est pratique et il a de l'ordre; le soin des détails va jusqu'à la minutie.

Ambition et activité persévérantes.

L'humeur est variable: la disposition à critiquer, à grogner un peu est assez développée.

Malgré sa timidité, il a assez de confiance en lui pour favoriser le

ANTIKOR-LAURENCE

ENLÈVE PROMPTEMENT LES COR VERRUES & DURETÉS. SUR EFFRÈS, SANS DOULEUR. EN VENIE PARTOUT 25c. FRANCO PAR LA POSTE. PHARMACIE LAURENCE MONTREAL.

succès. Petit Allah — Quel mauvais manuscrit sur papier rayé!

Il est intelligent, l'esprit est précis et clair, réfléchi et juste.

La volonté est forte, résolue et opiniâtre parfois, il sait être souple quand il le trouve utile. Il est actif et ambitieux.

Bon, affectueux, capable de dévouement et ne se passant pas de celui des autres. Bien peu d'égoïsme chez lui. Besoin d'affection et de sympathie.

Il est autoritaire et tenace; ses opinions sont nettes, un peu absolues; il contredit et discute bien pour les défendre ou les mettre en valeur. L'humeur est variable: c'est un nerveux un peu irritable et facilement agacé et agité.

JEAN DESHAYES

Coupon grapho optique

ESQUISSE GRAPHOLOGIQUE de JEAN DESHAYES

— AU —

"DEVOIR"

1er août 1931. Bon pour 2 semaines. Un coupon valable c. 25 sous en timbres-poste doivent accompagner chaque envoi. Tout manuscrit doit être à l'encre, sur papier non rayé. Ne pas envoyer de copie. Adresses: Jean Deshayes, le "Devoir", Montréal.